

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**  
(The University of Yaounde I)  
**FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
(Faculty of Arts, Letters and Human Sciences)  
**DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE**  
(Department of Sociology and Anthropology)

**MANIFESTATIONS ET FACTEURS  
EXPLICATIFS DE L'HOMOSEXUALITE  
A YAOUNDE ET A DOUALA**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Maîtrise en Sociologie

Par

**GUEBOGUO SENGUELE Charles**  
*Licencié en Sociologie*

Sous la direction de :

**Paulette BEAT-SONGUE**  
Chargé de Cours, Université de Yaoundé I

Année académique 2001/2002

## **REMERCIEMENTS**

Mon infinie gratitude va d'abord au Dr Paulette BEAT-SONGUE qui a accepté le sujet, approuvé la démarche et suivi de bout en bout toute la réalisation de ce travail.

J'ai également une pensée de reconnaissance pour les enseignants du département de Sociologie et Anthropologie, pour la formation reçue.

Que tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ce travail, trouvent ici, l'expression de ma profonde gratitude.

**INTRODUCTION**  
**GENERALE**

## **I. PRESENTATION ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE**

Plusieurs études au Cameroun ont porté sur la sexualité de manière générale et les comportements socio-sexuels à caractère hétérosexuel. En sociologie, il existe très peu de recherches approfondies sur les comportements ou habitudes sexuelles des camerounais ne s'inscrivant pas dans les cadres culturellement modelés. Ce travail sera donc une étude exploratoire sur la propension de l'homosexualité au Cameroun, notamment dans les villes de Douala et de Yaoundé. Pourquoi l'homosexualité ? Il peut paraître étrange de présenter ce phénomène comme un fait social, lorsqu'on sait que l'orientation dans le choix sexuel se présente d'abord comme un phénomène individuel et personnel. Cependant, l'homosexualité, à l'instar de toute autre orientation sexuelle est un phénomène social si l'on considère que l'unité de base des faits sociaux reste et demeure le lien social ou l'interaction. Or, en dehors des cas d'abstinence sexuelle, l'homosexuel a affaire à l'autre « *comme partenaire ou comme homophobe* » pour reprendre les termes de DERICQUEBOUR (1985 : 145). Il ajoutera en effet que : « *parce qu'il a affaire à l'autre et aux autres, l'homosexuel qui agit conformément à son orientation sexuelle, entre dans le champ des interactions sociales* » (Idem : 146). C'est donc dire que l'homosexualité qui au départ, peut paraître être un fait individuel, devient un fait social du moment où elle prend corps dans un groupe, lequel réagit par le biais de la réprobation ou de la reconnaissance de celle-ci.

L'intérêt de l'étude d'un tel phénomène vient du fait que l'homosexualité était un fait social resté longtemps caché dans les sociétés africaines : parce que lorsqu'elle était un tant soit peu manifestée, c'était exclusivement dans un cadre ésotérique ou rituel. En dehors de ce cadre purement rituel ou initiatique, la pratique de l'homosexualité en Afrique en général ou au Cameroun en particulier était fortement réprimée. Cette situation a laissé croire à plus d'un chercheur que l'homosexualité n'a jamais eu cours en Afrique. C'est ce qui peut expliquer que très peu de chercheurs au Cameroun se soient intéressés à l'étude de ce phénomène socio-sexuel. Par ricochet, cela justifie en bonne partie aussi de l'absence notoire de littérature en la matière, du moins celle produite par des chercheurs camerounais.

Aujourd'hui, l'observation du paysage social camerounais ne laisse plus cependant place à un quelconque doute quant à la manifestation ou à la visibilité de l'homosexualité, même si celle-ci demeure très marginale et très peu représentative. En outre, ce phénomène ne s'observe plus seulement dans des cadres rituels ou initiatiques comme c'était naguère le cas, mais il est possible maintenant de le voir évoluer en dehors de ceux-ci, avec une logique qui lui est propre. Bien qu'au Cameroun l'homosexualité n'ait pas encore pris l'envergure de la « Gay Pride », telle qu'observée dans certains pays développés, l'étude dudit phénomène n'en présente pas moins d'intérêt, car elle dénote le dynamisme et les transformations que connaît la société camerounaise d'aujourd'hui.

L'étude de ces mutations dans les comportements sexuels s'avère alors d'un apport positif pour la science, quand on sait que la plupart des sociétés africaines dont fait partie le Cameroun, sont rigides voire inflexibles quant aux comportements sexuels différents de ceux communément admis, et où la procréation demeure encore dans bien d'endroits la seule motivation de l'acte sexuel. Cet apport permettra alors de mettre en exergue certaines mutations profondes observées dans le milieu social camerounais.

Sur le plan sociologique une telle étude trouvera également son utilité dans la précision et la classification des concepts nouveaux dans le contexte camerounais. Il s'agira notamment de l'homosexualité, la bisexualité, l'homophilie et l'homophobie. En outre, cette étude mettra en exergue la montée au Cameroun d'une autre forme de sexualité que toute l'opinion commune ne réalise toujours pas, laquelle est générée par des facteurs qui seront susceptibles d'être identifiés et expliqués.

## **II. PROBLEMATIQUE**

Notre travail consistera à identifier et à analyser les manifestations concrètes de l'homosexualité au Cameroun, ainsi que certains facteurs sociologiques susceptibles d'expliquer le développement de ce phénomène au Cameroun, en dépit des interdits sociaux. Cela supposerait alors une sorte de relâchement du contrôle social qui, bien que sanctionnant cette activité sexuelle à travers la législation en vigueur, n'aboutit pas toujours à des condamnations dans les faits ou du moins, dans une très faible proportion. Ce laxisme dénoterait une sorte d'encouragement tacite de la part des

pouvoirs en place, et, l'homosexualité serait ainsi devenue un exutoire face à la crise que connaît le Cameroun. Cette crise, ayant un rapport étroit avec l'affaiblissement des normes sociales et du pouvoir économique, aurait favorisé à son tour une inadéquation entre les demandes des acteurs sociaux et ce que peut leur proposer la société ; il s'ensuit alors que les individus tournent, pour certains d'entre eux, leurs centres d'intérêts vers des manières de faire, de sentir et d'agir venues des sociétés autres que la leur, avec l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En d'autres termes, la croissance du phénomène de l'homosexualité au Cameroun trouverait sa genèse dans les quelques facteurs sus-cités. La question sera alors de savoir quels sont les facteurs sociologiques qui expliqueraient la propension à l'homosexualité au Cameroun et comment ils agissent.

## **II- A. HYPOTHESE GENERALE**

Depuis 1990, le Cameroun a connu une vague de libertés : libertés politiques, avec l'avènement du multipartisme ; les libertés religieuses et d'association ; les libertés médiatiques ; les libertés d'expression... Celles-ci, bien qu'étant canalisées à travers les lois, auraient favorisé de nouveaux comportements, donnant entre autres lieu à la propension à l'homosexualité dans une société qui connaissait déjà une situation de crise et d'anomie fort avancées.

## **II- B. HYPOTHESES SECONDAIRES**

### **H1 :**

La situation de crise économique que vit le Cameroun depuis les années 1985 et qui a engendré la pauvreté des ménages, serait l'une des causes de la propension à l'homosexualité au Cameroun.

### **H2 :**

Les libertés religieuses et d'association ont permis aux camerounais d'avoir de nouveaux choix culturels. Parmi ces associations, certaines useraient des pratiques homosexuelles, ce qui aurait une certaine répercussion sur la montée de l'homosexualité au Cameroun.

### **H3 :**

Les libertés sociales, mais surtout médiatiques, favoriseraient l'arrivée d'un flux d'informations dont le contenu de certaines inciteraient quelques individus camerounais à se tourner vers la pratique de l'homosexualité.

### **H4 :**

La difficulté observée au niveau de l'application juridique des lois en matière de délit d'homosexualité au Cameroun encouragerait de manière tacite la propension à celle-ci.

## **III- METHODOLOGIE**

### **III- A. LE CADRE THEORIQUE**

Le cadre théorique de cette étude sera basé sur une analyse dynamiste et critique. L'analyse dynamiste permettra de lire à travers l'histoire de l'Afrique, et de voir si l'on peut comprendre à travers elle l'évolution de la pratique homosexuelle.

Il s'agira d'essayer de restituer le phénomène de l'homosexualité dans l'histoire de l'Afrique à travers cette analyse et de voir s'il existe toujours un lien entre ce qui se passait avant (pendant la période précoloniale) et ce qui se passe aujourd'hui en matière de sexualité ou plus précisément d'homosexualité.

L'approche critique qui découle de l'approche dynamiste permettra quant à elle, de ne pas limiter les observations, les analyses et les explications qui seront faites, au niveau institutionnel du visible qui lui, est superficiel. A travers cette seconde approche il sera démontré, comme l'a souligné BALANDIER ( 1986 : 9) : « *à quel degré les configurations sont mouvantes ; constamment en voie de se faire et de déterminer leur sens* », car « *les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins ; l'un superficiel présente les structures « officielles » si l'on peut dire ; l'autre profond assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social. Dès l'instant où les sciences sociales appréhendent ces deux niveaux d'organisations et d'expressions, et où elles déterminent leurs rapports, elles deviennent nécessairement critiques* » (BALANDIER, idem : 7). En rendant donc compte des réalités sociosexuelles cachées ayant un rapport ou non avec l'histoire des

sociétés camerounaises, en refusant de nous limiter aux discours officiels sur la bonne marche de la société camerounaise qui serait sortie de la crise, ou en s'obstinant à vouloir regarder au-delà de la législation en vigueur au Cameroun qui proscrit l'homosexualité, nous ne pouvons qu'être critique dans l'analyse qui sera faite.

### **III- B. COLLECTE DES DONNEES**

Les techniques de collecte des données utilisées correspondent à une volonté de requête systématique des faits pour cette étude, à savoir le recueil des informations sur les manifestations de l'homosexualité au Cameroun, ainsi que sur quelques facteurs sociologiques expliquant la propension à l'homosexualité au Cameroun. Les techniques auxquelles nous avons eu recours sont classiques dans les sciences sociales (LABURTHE – TOLRA et WARNIER ,1992 : 373). Nous avons eu recours à: celles qui passent par le médium de l'échange verbal ; celles qui font appel à une instrumentation destinée à saisir des données matérielles ; celles qui visent à une documentation quantitative ou historique ; celles, enfin, qui tentent de révéler le non-dit ou ce qui ne se montre pas. L'étude aura donc une orientation qualitative, laquelle se servira aussi des éléments quantitatifs pour appuyer les argumentations qui seront développées.

Quatre techniques de collecte de données ont été utilisées dans cette étude : l'observation documentaire ; l'observation directe ; l'enquête par questionnaire et les entretiens.

#### **III- B. a). L'observation directe**

Les techniques d'observation directe sont des modes d'enregistrement, par notes descriptives ou analytiques, d'actions ou d'observations perçues sur le terrain dans un contexte naturel (NGA NDONGO, 1999 : I : 300). Comme le montre DURAND et al. , l' observation « demeure souvent un préalable obligé pour construire une bonne enquête par entretiens ou par questionnaire (...) les techniques d'observation se rapprochent finalement du travail ethnographique qui requiert une longue familiarité avec le terrain, la prise de notes, l'attention à l'imprévu, la constitution d'une grille d'observation afin de classer les données » (1994 : 307). Il sera donc mis à profit le



produit des observations effectuées sur les sites où sont mis en œuvre les faits banals susceptibles de contribuer à la construction de faits socio-sexuels dotés d'une signification, et permettant d'identifier les facteurs sous-jacents favorisant la propension à l'homosexualité au Cameroun.

Cette observation s'est avérée nécessaire parce qu'elle aura permis de mieux cerner la mentalité des groupes observés, leurs motivations profondes et leurs sentiments intimes. En somme, cette observation aura aussi été « *un moyen de pénétrer la personnalité même d'un peuple* » (LOMBARD, 1994 : 85), d'un groupe d'individus ayant des pratiques homosexuelles. Nous avons observé leurs attitudes, leur manière de parler, bref leur manière de se comporter quand ils sont ensemble ou avec des gens ayant une orientation autre que la leur.

### **III- B. b). L'observation documentaire**

Cette observation s'avère nécessaire, en raison du fait qu'elle permet de tirer, des documents de diverses natures, les informations relevant des messages émis par les acteurs sociaux qui sont confrontés de près ou de loin à l'homosexualité au Cameroun ou ailleurs. L'attention a aussi été portée sur les messages diffusés par des voix formelles à travers des magazines, des films, des émissions télévisées qui parlent d'une manière ou d'une autre des thèmes relevant de cette étude. Nous avons exploité par exemple les écrits historiques, les monographies qui ont été à notre disposition.

### **III- B. c). Le questionnaire**

Il est présenté par VARKEVISSER et al., comme « *un outil de collecte de données par lequel des questions écrites sont présentées aux répondants qui y répondent également par écrit* » (1993 : 146). C'est donc un outil de quantification qui sera utile pour mesurer, autant que faire se peut, les tendances de la pratique de l'homosexualité, mais aussi qui permettra de déterminer l'influence que les facteurs recensés dans l'explication de la propension à l'homosexualité au Cameroun pourraient exercer sur l'échantillon.

### III- B. d). Les entretiens ou les interviews

L'entretien de recherche a été présenté par BLANCHET et al. , comme : « *un entretien entre deux personnes, un interviewer et un interviewé, conduit et enregistré par l'interviewer ; ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche.* » (1987 : 85). Il faudrait noter que l'enregistrement par l'interviewer peut se faire à l'aide d'appareils audio ou alors à l'aide de la prise de notes. Les entretiens ont été effectués avec des personnes dites ressources, dans les milieux où l'accès pour nous ne fut par exemple pas facile (le milieu carcéral) ou encore avec quelques individus homosexuels pendant la période de l'observation directe, pour que soient fournis plus d'amples détails sur leur mode de vie.

## IV- L'ECHANTILLONNAGE

Selon VARKEVISSER et al. , « *L'échantillonnage constitue la sélection d'un certain nombre d'unités faisant partie de la population à l'étude* » (idem : 200). Dans le cadre de cette étude, le choix, en l'absence d'effectifs de la population de base, est porté sur la méthode d'échantillonnage non probabiliste, étant donné que les homosexuels au Cameroun ne sont pas encore regroupés au sein d'associations reconnues comme telles. Quand bien même cela serait le cas, ces derniers se trouvent contraints de se réunir en cachette, en raison de la législation en vigueur et de la rigidité des interdits sociaux qui répriment l'homosexualité. Il nous appartenait donc de nous évertuer à retrouver et à enquêter seulement sur ceux qui acceptaient de se prêter à l'étude et se reconnaissaient eux-mêmes comme des homosexuels.

C'est donc l'échantillonnage dit de commodité que nous avons utilisé dans le cadre de cette étude, car il est « *une méthode par laquelle les unités disponibles au moment de la collecte des données sont incluses dans l'échantillon pour des raisons pratiques* » comme le soulignent VARKEVISSER et al. , (Idem : 201).

## ❖ CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

L'échantillon qui a donc ainsi pu être constitué à l'issue de l'enquête fut constitué de 81 individus se reconnaissant comme homosexuels et vivant tous dans les villes de Douala et de Yaoundé. Ceux-ci sont répartis comme suit : 66 enquêtés dans la ville de Yaoundé, soit un pourcentage de 81,5 % ; et 15 enquêtés à Douala, soit 18,5 %. Cela ne voudrait pas dire qu'il y a plus d'homosexuels à Yaoundé qu'à Douala, mais cela est plutôt la traduction de la difficulté que nous avons rencontrée pour entrer en contact avec certains enquêtés. Nous ne sommes pas non plus parvenus à récupérer une centaine de questionnaires déposés à Douala, les détenteurs ayant tout simplement refusé de nous les remettre.

Parmi les enquêtés, nous avons eu 78 individus de sexe masculin, soit 96,3 % et seulement 3, de sexe féminin. En réalité, quand on parle d'homosexualité au Cameroun, ce phénomène est davantage perceptible chez les hommes que chez les femmes. Cependant, ces chiffres sont loin de représenter l'effectif total des homosexuels dans les deux villes.

Les tableaux sur les caractéristiques de l'échantillon de cette étude seront présentés dans les lignes qui suivent.

### **1 - Distribution des enquêtés selon l'âge**

<b>Classe d'âge</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
moins de 20 ans	6	7,4
20-24 ans	34	42,0
25-29 ans	21	25,9
30-34 ans	9	11,1
35-39 ans	4	4,9
40 ans et plus	7	8,6
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

La classe la plus dominante est celle qui, se situe entre 20-24 ans, suivie de celle qui se situe entre 25-29ans. Les enquêtés sont donc relativement jeunes.

### **2 - Distribution des enquêtés selon le sexe**

<b>Sexe</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Masculin	78	96,3
Féminin	3	3,7
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

### 3 - Distribution des enquêtés selon la ville de résidence

Ville	Effectif	%
Yaoundé	66	81,5
Douala	15	18,5
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

### 4 - Distribution des enquêtés selon l'appartenance ethnique

Groupe ethnique	Effectif	%
BETI	29	35,8
BAMILEKE	18	22,2
BASSA-BAKOKO	11	13,6
DOUALA	8	9,9
BULU	8	9,9
HAOUSSA-PEULH	5	6,2
AUTRE	2	2,5
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

Six grands groupes tribaux ont pu être identifiés dans notre échantillon dont les principaux sont, les Beti(35,8%) ; les Bamiléké (22,2%), suivis de deux groupes jumelés : les Bassa et les Bakoko (13,6%).

### 5- Distribution des enquêtés selon le type de quartier de résidence

Type de quartier	Fréquence	%
Populeux	35	43,2
Moyens	28	34,6
Résidentiels	18	22,2
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

La majorité de nos enquêtés résident dans des quartiers populeux (43,2%), mais nous ne pensons pas que ce fait ait, une grande influence sur leur orientation sexuelle même, si l'on sait qu'il règne dans ces quartiers une forte promiscuité. Mais il ne faudrait pas oublier que, l'habitat au Cameroun est très souvent reparti de manière aléatoire.

### 6- Distribution des enquêtés selon l'activité

Activité	Effectif	%
Employés du public	10	12,3
Employés du privé	28	34,6
Etudiants	15	18,5
Elèves	11	13,6
ND	17	21,0
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

ND : Non déterminé

## **7- Distribution des enquêtés selon la religion**

<b>Religion</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Protestant	36	44,4
Catholique	29	35,8
Musulman	8	9,9
Autres	2	2,5
Sans religion	6	7,4
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

(source :notre enquête)

Les enquêtés d'obédience protestante, sont les plus nombreux (44,4%), suivis des catholiques (35,8%). Il y a 6 enquêtés qui sont sans religions. Pour les « autres », il s'agit d'une orthodoxe et d'un bouddhiste.

Les autres tableaux seront présentés à l' annexe.

## **V- CADRE DE L'ETUDE**

L'étude a été faite dans les villes de Douala et de Yaoundé pour plusieurs raisons :

- La première est liée au choix du type d'échantillonnage. Nous avons choisi l'échantillonnage de commodité. Cela suppose que nous avons inclus dans l'échantillon, que les unités rencontrées et, qui se sont prêtées à l'enquête. Son inconvénient « *réside dans le fait que l'échantillon pourrait ne pas être très représentatif de la population étudiée* » VARKEVISSER et al. , (1993 : 202). De ce fait, le choix de deux sites nous est apparu nécessaire pour avoir le maximum d'unités pour une plus large représentativité et, Yaoundé et Douala sont les plus grandes villes du Cameroun :elles ont les caractéristiques importantes de l'ensemble de la population de l'étude, celle des homosexuels.

- La deuxième raison est que ces deux villes sont cosmopolites, l'une est capitale politique (Yaoundé) et l'autre capitale économique (Douala). Par conséquent, elles drainent une mosaïque de populations venues de tous les horizons du Cameroun. Il y a donc une sorte de brassage culturel et une représentativité plus grande de presque toutes les ethnies et culture du Cameroun.

- La troisième et dernière raison est que ces deux villes constituent les principales portes ouvertes du Cameroun vers l'extérieur : Douala par son port par exemple et Yaoundé par son statut de capitale politique du Cameroun. Au sein des

deux villes, il existe par conséquent entre les individus des échanges intra culturels et interculturels susceptibles d'engendrer de nouveaux modèles comportementaux et l'ouverture à une autre manière de percevoir les attitudes et les comportements socio-sexuels autrefois vivement réprimés.

L'étude partira donc de cette approche mezzo-sociologique pour étendre ses résultats à l'ensemble du Cameroun.

## **VI- DEFINITION DES CONCEPTS**

En sciences sociales, si l'on veut aborder sans a priori passionnel ou philosophique des concepts donnés, il convient de « se méfier du piège des mots », comme l'a préconisé ORAISON (1975 : 21) abordant la question homosexuelle. Bien avant lui, DURKHEIM mettait aussi le chercheur en garde, contre l'ambiguïté des mots de la langue usuelle, ainsi que des concepts véhiculés à travers eux. Il soulignait le danger qu'il y aurait pour le savant de les employer tels qu'il les reçoit de l'usage commun, sans leur faire subir d'autre élaboration : le chercheur s'exposerait alors aux plus graves confusions (1930 : 1). Avant d'aborder la question homosexuelle, il convenait donc de distinguer le contenu de ce concept de sa perception commune, mieux, de circonscrire le champ de la vision sémantique que nous nous proposons d'utiliser le long de ce travail. Pour ce faire, il aura été important de procéder d'abord par l'explication de quelques termes centraux qui gravitent autour du concept de l'homosexualité, avant d'aborder le concept en lui-même. Or, DURKHEIM précise qu' « *on n'explique qu'en comparant* » (Idem). Il s'agira donc de comparer les diverses approches conceptuelles liées à l'homosexualité pour nous permettre d'élaborer petit à petit une définition qui servira de rampe dans ce travail.

## **VI- A. L'HOMOSEXUALITE**

### **VI- A. 1. BREF APERCU DES STEREOTYPES SUR L'HOMOSEXUALITE**

Le fait homosexuel a été de tout temps un phénomène sujet à diverses interprétations, autant dans la pensée commune que dans la pensée scientifique. C'est ainsi que l'homosexualité, dans les perceptions, est passée par des étapes définitionnelles qui lui attribuaient un aspect soit critique, soit pathologique, soit mystique ou enfin comique (MORALI – DANINOS 1963 : 42). C'est là la preuve que le concept de l'homosexualité est très difficile à situer. De ce fait, un bref aperçu sur les mythes ou stéréotypes sociaux qui évoluent autour de l'homosexualité, servirait à confirmer ce qui vient d'être dit. Plus encore, cela favoriserait l'apport d'un démenti sur ce que l'homosexualité n'est pas. En outre, ce bref aperçu constituera aussi un tremplin pour accéder peu à peu à la définition de l'homosexualité adoptée dans le cadre de ce travail.

#### **VI- A. 1. a). Stéréotype sur le caractère efféminé/viril des homosexuels**

Pour l'opinion commune, il est possible d'identifier les homosexuels dans la société à travers divers traits à savoir : chez les hommes une démarche « *porouse à l'allure efféminée* » (J.M. ESSOMBA : 2000, 47) ; des postures provocantes ; des gestes mous, la voix haut perchée... Chez les femmes, « *le port régulier des pantalons, blousons, tricots, casquettes* » (ESSOMBA : Idem, 48) ; la voix rauque... Bref la reconnaissance des homosexuels et par conséquent la définition de l'homosexualité seraient fonction, pour cette opinion, de l'inversement dans les rôles sexuels qu'il serait possible de percevoir chez les acteurs sociaux. Et ce jugement selon J. CORRAZE (1994,55) « *dépasse largement l'opinion commune.* »

Il apparaît alors que cette vision des choses est ancrée dans la perception sociale profonde de l'opinion commune, et va même jusqu'à influencer les chercheurs qui ne font pas un effort suffisant pour transcender leurs préjugés (ce qui est le cas de J.M. ESSOMBA : op. cit.). Or, il se trouve que l'attitude externe est non seulement un facteur plein d'incertitudes pour identifier un homosexuel mais aussi, un facteur d'erreur de jugement. La réalité est que les mêmes comportements peuvent se

retrouver à pourcentage égal chez des personnes hétérosexuelles. Même s'il est vrai que « *les homosexuels, pris dans leur ensemble, présentent plus de traits féminins que les hétérosexuels. [...]D'une façon générale ils sont plus androgynes que les individus des deux sexes : c'est-à-dire qu'ils possèdent un mélange de traits masculins et de traits féminins* » (CORRAZE : Idem, 58 ). Il n'en demeure pas moins vrai que la perception de l'homosexualité ne peut et ne saurait s'envisager sur la seule base de l'inversement des rôles sexuels ou du degré de l'androginité ; tous les homosexuels n'étant pas des invertis. Par conséquent, ne pas l'admettre reviendrait à définir l'homosexualité par les seuls comportements extérieurs des individus ; ce qui serait une approche erronée de ce concept.

#### **VI- A. 1. b ). Stéréotype sur l'homosexualité liée à un désordre mental**

Il est également courant d'entendre associer, toujours par la même opinion commune, l'homosexualité à un désordre mental, un trouble d'affection ou encore, avec l'aide des théories freudiennes, à une mauvaise gestion du complexe d'Œdipe chez l'individu. C'est ainsi que de manière générale, l'homosexualité associée à la pathologie mentale est perçue de deux façons : soit l'homosexualité est un symptôme ayant un rapport avec d'autres symptômes psychopathologiques, soit l'homosexualité en elle-même est une anomalie mentale.

La recherche d'une symptomatologie psychopathologique chez les homosexuels a été l'objet de nombreuses publications qui utilisaient des échelles psychiatriques ou des tests fort connus. L'une des premières études fut réalisée en 1957 par le Dr Evelyn Hooker (M. CARRERA, s.d. 148-149), qui soumit une série de tests psychologiques à des individus homosexuels et hétérosexuels masculins. Les tests furent évalués par plusieurs psychologues indépendants, qui ignoraient l'identité sexuelle des individus testés. Le résultat fut qu'il n'y avait aucune différence entre les individus ayant une orientation homosexuelle et ceux ayant une inclination hétérosexuelle. En 1967, le Dr Mark Freedman fit à son tour une étude similaire avec, cette fois-ci, des femmes homosexuelles et hétérosexuelles. A ce niveau aussi, aucune différence entre les deux groupes ne put être observée ; d'où la conclusion de CARRERA selon laquelle « *l'orientation sexuelle n'est pas en relation étroite avec certains types de troubles du caractère ou du comportement* » (Idem). Autrement dit, un sujet peut être



mentalement bien portant et avoir des tendances homosexuelles. L'homosexualité par conséquent ne saurait se définir par le seul biais du psychopathologique, même s'il existe chez certains homosexuels des symptômes pathologiques patents. Ceux-ci pourraient relever à de mécanismes identiques à ceux existant aussi chez les hétérosexuels. En effet, les individus, quelle que soit leur orientation sexuelle, peuvent présenter des symptômes pathologiques dont les facteurs pourraient se localiser dans les méandres de leur psychisme et qui, n'ont aucun lien avec l'homosexualité par exemple. En réalité, « *les tendances homosexuelles ne sont anormales que parce qu'elles ne correspondent plus avec la manière dont on conçoit actuellement le comportement sexuel normal* », comme l'a noté WEST (cité par A. OVERING et al., : 1967, 45). C'est à ce niveau qu'il conviendrait de parler de pathologie en matière d'homosexualité, conception qui va d'ailleurs de pair avec la notion de pathologie dans le sens durkhémien du terme. C'est donc cette situation d'oppression sociale qui, elle aussi, constitue un facteur important propre à fragiliser les homosexuels, les exposant – du moins pour bon nombre d'entre eux – à des troubles psychiques. Il apparaît alors que ce n'est pas l'orientation sexuelle en tant que telle qui est cause de la pathologie, mais plutôt la pression sociétale ou le vécu psychologique personnel d'un individu qui peut créer des perturbations mentales.

Une fois de plus, l'homosexualité ne saurait être perçue à travers une symptomatologie psychopathologique ou à travers un désordre mental, puisque cette activité sexuelle est compatible avec une bonne santé physique mentale, et qu'en outre ces symptômes psychopathologiques pourraient aussi être observés chez des individus ayant une orientation hétérosexuelle.

#### **VI- A. 1. c). Stéréotype lié à la confusion entre pédophilie, pédérastie et homosexualité**

Un regard momentané sur les médias, lorsqu'ils font des reportages traitant sur le rapt, le viol, montre qu'il existe très souvent une confusion dans l'usage des vocables tels que : pédophilie, pédérastie, tous pour la plupart du temps, associés à l'homosexualité. Quant à la pensée commune, elle use souvent du diminutif « *pédé* » pour désigner un individu soupçonné de pratiques homosexuelles. Pour la pensée commune, « *pédé* » découle du diminutif de pédophile ou de pédéraste ou alors des

deux mots à la fois. Très souvent pour cette opinion, pédophilie et homosexualité ne constituent qu'une seule et même réalité. C'est pourquoi il s'avère important d'établir au préalable une définition des concepts de pédophilie et de pédérastie, pour que soit levé le quiproquo.

Nous avons observé chez les spécialistes de la sexualité deux principales tendances, pour ce qui est de l'approche des concepts sus-cités. La première est cette tendance qui consiste à confondre ces deux concepts pour désigner une même réalité sexuelle ; celle qui est toujours portée vers des sujets enfants ou adolescents comme partenaires de sujets matures (M. ORAISON : 1975 ; M. FOUCAULT, I : 1984 ; M. LEVER : 1985 ; J. CORRAZE : 1994). La pédérastie désignera par exemple chez ORAISON « *Un adulte qui est attiré par les jeunes garçons à peine pubères...* » (Idem : 23) et chez CORRAZE, ce sera le choix sexuel d'un adulte vers un adolescent, ce qu'il va encore désigner sous le terme d' « *éphébophilie* » (Idem, 53). A ce niveau, nous le voyons, le choix de l'objet sexuel se porte indifféremment sur des adolescents ou des jeunes garçons à peine pubères. Les auteurs cités désignent ces penchants par les concepts de pédérastie ou de pédophilie, sans s'attarder sur une quelconque distinction, si ce n'est que l'objet sexuel est soit un adolescent, soit un très jeune garçon.

La seconde tendance observée chez d'autres spécialistes (M. ECK : 1966 ; T. ANATRELLA : 1998), consiste en une séparation entre les deux concepts. C'est ainsi que chez ECK par exemple, la « *païdophilie* », pour reprendre ses termes, désignera « *l'amour d'un adulte pour de très jeunes enfants avant même la période prépubérale* » (Idem, 16). Il utilise l'expression de « très jeunes enfants » pour désigner à la fois des enfants de sexe masculin ou de sexe féminin. C'est donc en fonction du phénotype de l'objet, c'est-à-dire du point de vue des caractéristiques sexuelles externes qu'on peut assister à une « *païdophilie* » à tendance homosexuelle ou à tendance hétérosexuelle.

ANATRELLA par contre présente plutôt la pédophilie comme un phénomène pouvant être « *entendu comme l'amour de l'enfant par ses parents et ses éducateurs* » (Idem, 1997), sans que cet amour soit érotisé. Il est parti de la décomposition même du terme pédophilie qui, selon lui, est composé du mot grec « *pais* » (prononcer païs), qui désigne l' « *enfant* » et celui de « *philos* » qui est « *ami* » ou « *philein* » qui est « *aimer* ». Partant donc de cette décomposition étymologique, il ne voit pas dans la

pédophilie, contrairement à ECK, un amour érotisé entre un adulte (parents / éducateurs) et un enfant, mais plutôt un amour platonique. L'amour avec pour objet sexuel érotique l'enfant, sera inclus dans sa perception de la pédérastie (ANATRELLA, Idem : 196). Il rejoint les spécialistes de la première tendance pour qui la pédérastie à un attrait à caractère homosexuel, avec pour choix des objets sexuels enfants. Il précise cependant que ce terme est souvent étendu, dans le langage courant, à toute pratique homosexuelle masculine, alors que la pédérastie ne correspond pas à l'homosexualité.

C'est dire qu'en matière de pédérastie, même si le choix est homosexué, celui-ci ne s'apparente pas pour autant à l'homosexualité en elle-même, qui intègre dans l'élaboration de sa définition divers autres paramètres. ECK cependant, s'oppose à une telle approche, car pour lui, la pédérastie est une forme « *réservée à l'homosexualité de type socratique : c'est-à-dire à l'amour réciproque qui unit le maître à l'élève, cet amour s'accompagnant le plus souvent, mais non obligatoirement, d'activités sexuelles diverses* » (Idem, 21 ). Cette approche de la pédérastie par ECK aurait trouvé un écho favorable en Grèce antique où, selon CORRAZE, la pédérastie institutionnelle a toutes les chances d'avoir sa source dans une pratique initiatique, qui dans la civilisation grecque classique, débouche, au terme de son évolution, sur une relation pédagogique aristocratique que le platonisme videra de ses affects sexuels (Idem, 21). Mais de nos jours, ce phénomène ne saurait s'identifier à une forme d'homosexualité de type socratique. Ce serait un leurre de le croire, car dans la pédérastie, la relation à l'enfant est nécessairement érotisée et constitue une agression vis-à-vis de celui-ci. Partant de cela, ANATRELLA préconise de parler « *plutôt (...) de pédérastie pour désigner les agressions sexuelles et non pas de pédophilie* » (Idem), car pour lui la relation pédophile est platonique.

Quels que soient les termes ou concepts qui sont employés, il ressort pour nous que la pédérastie ne s'assimile pas à l'homosexualité, même si le choix de l'objet est homosexué. Contrairement à ESSOMBA qui voit en la pédophilie ou la pédérastie « *des actes ou des formes d'homosexualité ambivalente* » (Idem), il apparaît plutôt que l'on peut être pédéraste sans être homosexuel ou être homosexuel sans pour autant avoir une préférence pour des enfants. Même s'il peut exister des cas d'individus à la fois pédérastes et homosexuels, ceux-ci en réalité constituent une minorité, une

exception dont il ne serait pas prudent d'étendre les activités sexuelles à la perception de l'homosexualité de manière générale.

## **VI- A. 2. DEFINITIONS DIVERSES DE L'HOMOSEXUALITE**

Le concept de l'homosexualité de prime abord est un concept difficile à définir, car il désigne une réalité à la fois large et complexe. C'est ainsi que pour ORAISON (Idem : 22 ) parler d'homosexualité n'a pas de sens, car il n'y a pas d'homosexualité en soi. Il faudrait plutôt parler d'individus qui sont sujets à des attirances explicitement sexuelles pour d'autres individus de même sexe qu'eux : la catégorie homosexuelle. Il serait alors question d'homosexuels ou de personnes à pratiques homosexuelles, car ils constituent une réalité sociale observable, palpable, plutôt que d'homosexualité qui, semble-t-il, constitue une réalité abstraite pour l'auteur. C'est dire que si l'on use des termes : « homosexualité » ou « homosexuel » unanimement ou que l'on les confonde, un constat se dégage, à savoir que l'approche du fait homosexuel nécessite une démarche progressive et attentive pour mieux le cerner.

De ce fait, la définition de l'homosexualité « *qui qualifie le comportement* » (CORRAZE : Idem, 7), et de l'homosexuel « *qui qualifie un trait ou une spécificité attribuée à la personnalité* » (Idem), intègrent divers paramètres qu'il est nécessaire de prendre en compte pour éviter une approche parcellaire desdits phénomènes.

### **VI- A. 2. a). Définition de l'homosexualité sur le plan de la sexualité en général**

De manière générale, les tendances homosexuelles et hétérosexuelles sont incluses dans la perception de la sexualité qui « *s'applique à toute activité de l'homme et de la femme, considérée sous l'angle du sexe qui leur est propre* » et « *couvre (...) toutes les tendances hétérosexuelles et homosexuelles qui entrent en jeu dans les contacts humains* » (A. OVERING et al. : Idem, 28). C'est dire qu'en matière de sexualité, ces deux tendances sexuelles sont réparties chez l'homme à des degrés différents. C'est bien cela qu'exprime ORAISON quand il dit que :

*« Une première remarque s'impose d'emblée : notre vie affective est forcément à double aspect, puisque nous sommes en relation avec les sujets de notre sexe et avec les sujets de l'autre sexe. Tout est évidemment, sexué (...) cela signifie que chacun de nous porte en lui, si l'on peut dire, une composante « homosexuelle » constituante. Disons plutôt « homosexuée » pour ne pas entretenir une confusion qui pourrait choquer certains »*

(Idem, 63).

Il est évident que chez lui, la présence de ces deux tendances sexuelles résultent des contacts sociaux que l'individu a nécessairement avec les sujets de son sexe et les sujets de l'autre sexe. Par conséquent, celui-ci peut se sentir attiré indifféremment par les individus de l'un ou de l'autre sexe lorsqu'il est en situation. C'est le cas notamment pendant l'adolescence où chez plusieurs sujets, les activités sexuelles auxquelles ils prennent part ont très souvent une allure homosexuelle. Il en va de même des jeux d'enfants. Mais ces activités ne révèlent pas systématiquement de penchants profonds. En outre, un individu ayant eu quelque expérience homosexuelle n'est pas nécessairement d'orientation homosexuelle. De même qu'une personne ayant participé à des activités hétérosexuelles au cours de son existence n'est pas non plus systématiquement d'orientation hétérosexuelle. C'est pourquoi il conviendra de souligner que tous les actes liés à un type comme à un autre de sexualité ne découlent pas systématiquement d'une orientation sexuelle profondément enracinée. La véritable orientation sexuelle est celle qui sera toujours en accord avec les actes et les sentiments.

De manière plus large, l'homosexualité pourra, toujours avec OVERING et al., *« désigner toutes les activités dans lesquelles l'effet d'attraction et de stimulation résulte de l'attirance éprouvée pour quelqu'un de même sexe »* (Idem, 28). Cette approche intègre par exemple le plaisir que des garçons éprouveraient à être ensemble ou de filles à se tenir bras dessus, bras dessous. En bref, vue sous cet angle, l'homosexualité s'étendra à tout regroupement homosexué, intégrant peu ou prou des contacts génitaux.

Cependant, cette approche est trop généraliste et pourrait prêter à confusion dans les situations où les individus de même sexe, pour une raison ou une autre, viendraient à se regrouper. Or, il est possible de se retrouver dans une telle situation, sans pour autant que le sujet éprouve une attirance explicitement homosexuelle. En outre, l'individu est appelé à se retrouver dans des situations sociales tantôt avec des individus de son sexe, tantôt avec des individus de l'autre sexe. Dira-t-on à chaque fois qu'il est homosexuel ou hétérosexuel en fonction de la fréquence desdites situations dans lesquelles il se retrouve très souvent ? Se limiter à une telle approche reviendrait à identifier systématiquement, et à tort, toute association d'acteurs sociaux de même sexe à un regroupement à caractère homosexuel, et de déduire par la même occasion que le phénomène de l'homosexualité est plus largement répandu qu'il ne l'est en réalité.

#### **VI- A. 2. b). Définition classique et juridique de l'homosexualité**

Dans les définitions classiques de l'homosexualité, il est d'usage pour les auteurs de privilégier l'activité, c'est-à-dire les rapports charnels entre deux personnes de même sexe. Pour KINSEY par exemple, « *un homosexuel est un individu qui a eu des contacts l'ayant conduit à l'orgasme avec un membre de son propre sexe* » (cité par CORRAZE : Idem, 8).

La perception juridique elle aussi, du moins celle en vigueur au Cameroun, notre site d'étude, privilégie le rapport charnel. En effet, l'article 347 bis du Code pénal camerounais condamne « *toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe* ». Une fois de plus, l'homosexualité condamnée est celle qui se traduit par l'activité. Cependant, cela ne saurait être tout à fait avéré, quand on sait que certains individus, en raison de certains événements sociaux, peuvent se retrouver dans une activité homosexuelle sans pour autant éprouver explicitement une attirance homosexuelle ou avoir une orientation homosexuelle. C'est dire en réalité qu'il s'agit pour les individus soumis à ces événements sociaux, d'une homosexualité occasionnelle, d'une pseudo-homosexualité ou pour reprendre les propos de VAN EMDE BOAS, d'une « *homosexualité périphérique* » (cité par OVERING et al., Idem). Il n'est donc pas possible de définir l'homosexualité en ne tenant compte que de l'activité. Ce serait oublier que tous les actes d'homosexualité ne découlent pas

nécessairement d'inclinations homosexuelles profondément enracinées et que nombre de gens, avec une proportion variable, ont une activité sexuelle où se mêlent homosexualité et hétérosexualité.

En raison de tout cela, au lieu de prendre seulement en considération l'activité, il faudrait aussi tenir compte d'un autre paramètre à savoir : l'attirance sexuelle. ORAISON, à partir de ce critère, va définir la personne homosexuelle comme un sujet qui, ayant achevé sa crise pubertaire, éprouve une attirance explicitement sexuelle, exclusive ou non, pour des sujets de même sexe (Idem, 24). Il s'agit donc d'individus déjà matures, psychologiquement, biologiquement, voire socialement, ayant une attirance explicite envers des personnes de leur sexe, que celle-ci soit exclusive ou non, et qu'ils vivent de manière consciente. Cependant, de cette attirance ne découle pas forcément des rapports sexuels, car ceux-ci, pour être effectifs, nécessitent un consentement mutuel entre les parties prenantes, un cadre adéquat pour l'activité et, enfin, une entente sur les rôles (passivité / activité exclusive ou non) que l'une et l'autre partie devront jouer.

Mais une fois de plus, ces deux paramètres ne suffisent pas pour élaborer une définition de l'homosexualité ou pour mieux appréhender ce phénomène socio-sexuel. Il faudrait prendre en considération un élément clé : la manière dont le sujet se définit, s'identifie lui-même. Cet aspect constitue un élément important à prendre, lorsqu'il est question de sexualité en général, et d'homosexualité en particulier.

#### **VI- A. 2. c). L'identité homosexuelle ou l'homosexualité avérée**

Par identité sexuelle, il faut comprendre la reconnaissance par l'individu de son identité d'homme ou de femme, en fonction du phénotype mais aussi en fonction du genre. L'homosexuel quant à lui, se distinguera d'abord comme homme ou femme, ensuite s'identifiera comme homosexuel. C'est dire que parler de l'identité acquise ou reconnue, revient à parler de la reconnaissance par le sujet de sa spécificité d'homme ou de femme, à laquelle est associée une autre identité, cette fois homosexuelle. C'est à ce niveau que l'élaboration d'une définition de l'homosexualité prend son essence..

Selon CORRAZE (Idem : 73 –74), tout part d'abord, chez l'individu, de la conscience d'avoir des désirs vers le même sexe, et cela dès l'intervalle d'âge qui va de 12 à 13 ans. Il y a ensuite des contacts sexuels intermittents avec les sujets de même

sexe, ceux-ci prenant place à partir de 13 ans. Après, l'individu acquiert la compréhension du mot « *homosexuel* » entre l'âge de 15 et 17 ans. Vient ensuite la remise en question de l'hétérosexualité chez ce dernier qui se demande s'il ne serait pas homosexuel ; l'auteur situe cette étape à une période qu'il qualifie de contemporaine. Nous pensons qu'elle se situe après l'âge qui suit la compréhension du terme « *homosexuel* » –, donc, dans l'intervalle d'âge qui va de 17 à 19 ans –, car l'on ne peut remettre en cause que ce dont on a une bonne perception. Or les étapes que nous présentons sont progressives, c'est dire que c'est seulement une fois que l'individu saisit, même en partie, le concept d'homosexualité qu'il est en mesure de remettre en question son hétérosexualité (raison pour laquelle nous avons proposé cet intervalle d'âge au détriment de celui de CORRAZE). Après cette étape donc, l'individu commence à qualifier ses affects et ses désirs comme étant d'ordre homosexuel entre 19 et 21 ans ; le sujet se reconnaît ensuite et s'identifie comme homosexuel dans le même intervalle d'âge. C'est l'étape de la première identification homosexuelle chez le sujet.

A l'issue de cette étape, il se trouve capable d'établir une liaison sexuelle et sentimentale avec un sujet du même sexe, avec un investissement affectif, cela entre 21 et 24 ans. Il pourrait par la suite choisir de fréquenter quelques personnes ayant comme lui des tendances et des pratiques d'ordre homosexuel : il y a à ce niveau un début d'intégration effective de l'homosexualité chez le sujet entre 19 et 23 ans. Ici, contrairement à notre auteur, nous pensons qu'il faudrait inverser ces deux étapes. C'est-à-dire que pour nous, l'individu commencera d'abord par fréquenter les milieux ou des personnes à pratiques homosexuelles. C'est à partir de ce moment et dans un tel cadre qu'il a plus d'opportunités d'établir une liaison sexuelle avec investissement affectif. S'il est vrai qu'avec l'évolution de la technologie de la communication et l'avènement d'Internet, la possibilité d'avoir des liens est plus élargie et ne passe plus nécessairement par les réseaux traditionnels de rencontre, il n'en demeure pas moins vrai que notre thèse reste entière, car il faudrait encore que le sujet ose fréquenter les sites de rencontres ou alors tente d'avoir accès aux médias favorisant de tels liens. Il y a toujours l'aspect des fréquentations qui passe avant l'établissement d'un quelconque lien affectif ou intéressé.

A la suite de ces deux étapes, il y a chez l'individu l'intégration de la subculture homosexuelle qui se situe selon nous dans l'intervalle d'âge qui va de 19 à 24 ans,



puisque cette intégration de la subculture passe par une nouvelle socialisation. Or cet apprentissage prend effet quand il commence à fréquenter, à s'instruire sur tout ce qui a la forme, la coloration de l'homosexualité. D'après CORRAZE, cette étape se situe entre 19 et 23 ans, et l'étape des liens affectifs entre 21 et 24 ans. Nous avons alors recoupé ces deux intervalles d'âge pour situer l'étape dont il est question ici entre 19 et 24 ans. Après cette étape, le sujet se dévoilera à certaines relations hétérosexuelles jugées dignes de confiance entre 23 et 28 ans, et enfin, il s'acceptera positivement comme homosexuel entre 24 et 29 ans. C'est à partir de cette période que l'identité homosexuelle est acceptée et intégrée de façon positive. Cette étape est également la condition sine qua non pour désigner un homosexuel ou pour définir l'homosexualité, puisque c'est uniquement quand les actes et les sentiments sont en harmonie, qu'il peut être dit d'un individu qu'il est exclusivement hétérosexuel ou homosexuel. L'individu, à cette dernière étape, agit et se sent en harmonie avec ses actes. Il se définit comme un homosexuel, s'accepte comme tel et s'assume. Nous avons choisi de résumer sous la forme d'un tableau ces différentes étapes dont a parlé CORRAZE, avec les modifications que nous avons proposées (voir page suivante ). Ce tableau n'est pas de CORRAZE, mais l'organisation et les données sont de lui, à quelques exceptions près, et de certains auteurs dont il s'est inspiré et qu'il cite ( TROIDEN, 1997 ; KOODEN et COLL, 1979 ; TROIDEN et GOODE, 1980 ; Mc DONALD, 1982 ).

ETAPES	DESIGNATION DE L'ETAPE	INTERVALLE D'AGE
1	Conscience de l'orientation des désirs	12 ans – 13 ans
2	Premiers contacts sexuels avec des partenaires de même sexe	12 ans – 13 ans
3	Compréhension du vocable « homosexuel »	15 ans – 17 ans
4	Remise en question de l'hétérosexualité	17 ans – 19 ans
5	Les sentiments sont reconnus comme « homosexuels »	19 ans – 21 ans
6	Première identification comme « homosexuel »	19 ans – 21 ans
7	Intégration sociale effective, avec fréquentation de quelques connaissances homosexuelles ou milieux pro-homosexuels	19 ans – 23 ans
8	Première liaison avec investissement affectif	21 ans – 24 ans
9	Intégration de la subculture homosexuelle	19 ans – 24 ans
10	« Coming out » ou dévoilement à une relation hétérosexuelle privilégiée	23 ans – 28 ans
11	Acceptation et intégration de l'identité homosexuelle ou seconde identification homosexuelle décisive	24 ans – 29 ans

**Tableau 8 : Tableau récapitulatif des étapes de l'évolution de l'identité homosexuelle chez l'individu**

A partir de ce tableau il est possible de voir que l'orientation sexuelle est déterminée très tôt dans l'enfance de l'individu. Il en va de même pour des premiers contacts avec des partenaires de même sexe. De manière générale, il convient de préciser que ces étapes ne sont pas strictement linéaires. C'est-à-dire qu'elles ne se déroulent pas automatiquement de la même façon chez tous les sujets ayant une telle orientation sexuelle. Les intervalles d'âge peuvent aussi varier d'un sujet à un autre en fonction de son développement psychologique. Prenons par exemple le cas de la troisième étape (confère tableau 8 ) qui peut être précoce ou tardive chez certains acteurs sociaux, en fonction de leur niveau de culture. Mais si les étapes et les intervalles d'âge peuvent varier d'un individu à un autre, c'est tout de même en les

prenant en considération dans leur ensemble qu'il est possible de mieux appréhender l'homosexualité qui est une manifestation progressive, trouvant son plein accomplissement à partir de la dixième étape (voir tableau 8 ). Cette étape consiste en un dévoilement à un proche hétérosexuel, ou en un dévoilement public encore appelé « *Coming out* » en Amérique du Nord, puis en Europe. AGACINSKI ne dit pas autre chose quand elle dit que le « coming out » consiste « à avouer publiquement et à revendiquer son homosexualité » (Idem, 122 ). Dans les milieux homosexuels camerounais, c'est l'expression « *sortir du sac* » ou « *sortir du "nkuta"* » qui est le plus souvent utilisée pour désigner cette réalité. Le "nkuta" dans l'une des langues du Cameroun désigne la toile de jute qui, bien qu'étant un textile grossier, a la faculté, lorsqu'il est exposé à la lumière, de ne laisser passer aucun rayon. Il est alors aisé d'établir le lien entre le fait d'être dans un "nkuta" pour un homosexuel camerounais, et le rapport à ce vocable. En effet, il n'est pas courant dans ce milieu de voir les individus, comme c'est souvent le cas en Occident, faire leur « coming out » ou, comme ils le disent, « *sortir du sac* » ou du "nkuta". Cela s'explique en raison de la législation en vigueur au Cameroun qui proscrit l'homosexualité (confère art. 347 bis, du Code Pénal camerounais ), mais bien plus encore, en raison de la très forte répulsion et répression sociale dont sont victimes les acteurs sociaux soupçonnés d'une telle pratique sexuelle. Cependant, malgré les normes et les sanctions, même non-officielles, qui se dressent contre l'homosexualité au Cameroun, les acteurs sociaux à pratiques homosexuelles, dans les cadres restreints, se reconnaissent et s'acceptent pour la plupart comme des homosexuels. Il apparaît par ce fait que n'eût été cette omniprésente répression sociale, sortir du "nkuta" pour bon nombre d'homosexuels au Cameroun serait chose courante. Il existe cependant quelques rares exceptions de personnes de notre échantillon à l'avoir fait, soit cinq. Qu'à cela ne tienne, c'est à cette étape que l'homosexualité est avérée chez l'individu.

Dans ce travail par conséquent, l'homosexualité désignera l'orientation sexuelle chez un individu ayant une attirance explicite ou non pour des personnes de son sexe et qui, après une série d'étapes, est parvenu à la reconnaissance, à l'acceptation et à l'intégration progressive d'une identité dite homosexuelle. Cette orientation aboutit par la suite à une relation charnelle, avec une personne de même sexe, si l'occasion, les conditions et le cadre s'y prêtent.

C'est dire une fois de plus que le sujet, pour être qualifié ou défini comme un homosexuel, doit être conscient de son orientation sexuelle, reconnaître et intégrer son identité homosexuelle quelle qu'en soit la durée, et enfin – mais pas nécessairement – il peut avoir des relations charnelles avec des individus de son sexe après consentement mutuel. Il y a donc inévitablement accord entre les sentiments et les actes. C'est à l'issue de cette harmonisation qu'un sujet est soit exclusivement homosexuel, soit hétérosexuel. S'il n'y a pas uniformité entre les actes et les sentiments, on revient à ce que KINSEY avait démontré, à savoir que les individus ont souvent une activité sexuelle où se mêlent en proportion variable homosexualité et hétérosexualité : c'est une forme de bisexualité.

## **VI- B. LA BISEXUALITE**

Le concept de bisexualité est assez complexe. Car, il s'agit en général d'une forme de sexualité qui oscille entre l'homosexualité, et l'hétérosexualité. C'est pourquoi nous avons pu identifier deux approches qui s'opposent quant à sa définition.

La première approche de ce concept, en ferme accord avec FREUD, indique selon CORRAZE (Idem, 36) qu'il s'agit d' :

*« Une disposition biologique des êtres humains, voire d'autres animaux, déterminant, au contact de ce qu'il (Freud) appelait des « facteurs accidentels », l'orientation des étapes du développement sexuel, le choix des objets et les mécanismes d'identification. »*

Pour eux par conséquent, certains sujets ont la capacité de choisir comme objet d'amour d'autres sujets de même sexe ou ceux du sexe opposé au leur. Le comportement bisexuel apparaît ainsi comme une période transitoire entre les deux seuls modes de sexualité possibles qu'admettait FREUD, à savoir l'homosexualité et l'hétérosexualité. C'est d'ailleurs de cette approche de la bisexualité qu'aurait découlé selon CORRAZE (Idem, 37), le concept d'homosexualité latente qui veut que :

*« Quand un individu se comporte ouvertement en hétérosexuel, ses attitudes, ses choix homosexuels ont fait l'objet de mécanismes de défense : ils ne sont pas rejetés dans le néant, mais ont été refoulés ou sublimés. Une telle homosexualité peut s'exprimer à tout moment sous des formes qui sont différentes de l'homosexualité ouverte, surtout au niveau de la conscience qu'en a le sujet, mais qui n'en sont pas moins l'actualisation d'une homosexualité latente. »*

Cela a valu à FREUD et à tous les tenants de cette théorie, de nombreuses critiques qui mettaient en évidence la nature confuse de l'essence d'une telle approche. En réalité, l'approche conceptuelle de la bisexualité génère des amalgames, pour ce qui est de certaines situations sociales auxquelles les individus sont nécessairement confrontés, qui pousserait à déduire à une homosexualité latente, sans tenir compte du rapport réel avec le vécu sexuel desdits individus, qui entrent en jeu. Qu'en est-il alors de la seconde conception de la bisexualité ?

La bisexualité peut aussi être considérée comme une forme particulière du comportement sexuel, au même titre que l'homosexualité et l'hétérosexualité. Elle ne sera plus, à ce niveau, une forme obligée et transitoire de l'évolution sexuelle chez l'individu, mais elle aura sa propre nature, sa propre essence. Certains auteurs tels que KLEIN proposent une classification tripartite : il existe une forme transitoire, une forme occasionnelle et une forme séquentielle de la bisexualité.

- **La bisexualité transitoire** : elle est le fait d'une personne qui évolue de l'hétérosexualité vers l'homosexualité, l'inverse étant possible mais moins fréquent. La transition, selon KLEIN, met peu de temps à se réaliser, même si elle peut parfois s'étendre sur plus d'un an. Après cette période plus ou moins longue, l'orientation décisive s'affirme de manière claire, et la bisexualité cède le pas soit à l'homosexualité, soit à l'hétérosexualité. Cette première forme de bisexualité montre qu'à l'origine l'orientation sexuelle est indéterminée, mieux, socialement déterminée, cela n'empêche pas d'y voir, selon FISHER (cité par CORRAZE, idem) *« une élasticité étonnante dans le comportement sexuel au long du continuum hétéro –*

*homosexuel ...* ». Le concept d'une homosexualité ou d'une hétérosexualité immuable étant considéré comme une utopie, ne devrait pas laisser supposer que toutes les situations sociales auxquelles peuvent être confrontés les acteurs sociaux feraient d'eux des acteurs sujets à une homosexualité latente.

- **La bisexualité occasionnelle** : c'est le fait d'individus ayant déjà une orientation sexuelle établie (hétérosexuelle ou homosexuelle), mais qui - en raison du fait que celle-ci, une fois acquise, n'est pas toujours immuable-, ont eu à un moment donné de leur vie une expérience sexuelle avec un acteur n'étant pas du même sexe que le ou les partenaires habituels. Il est question de bisexualité occasionnelle, parce que cette autre expérience ne modifie en rien l'orientation sexuelle de départ comme c'est le cas dans la bisexualité transitoire qui cède le pas soit à l'ancienne orientation, soit à la nouvelle orientation sexuelle.

- **La bisexualité séquentielle** : elle se rencontre chez des personnes qui, après avoir noué des relations avec quelqu'un en fonction de leur orientation sexuelle, seront ensuite à nouveau en mesure de nouer avec la même intensité des rapports avec quelqu'un de l'autre sexe. En d'autres termes, il s'agira par exemple d'un homosexuel qui, après avoir noué des relations avec un partenaire homosexuel, serait également capable de nouer avec la même force des relations avec un partenaire hétérosexuel et vice-versa. Il faudrait ajouter que ces changements seront plus ou moins fréquents, en fonction des besoins de l'individu qui connaît cette double attirance (CARRERA : Idem, 163).

En définitive, nous donnons plus de crédit à cette deuxième approche, parce qu'elle prend en considération, dans sa perception de la bisexualité, un large éventail de facteurs favorisant une catégorisation de ce concept.

L'attirance sexuelle, dans la définition de la bisexualité, joue un rôle prépondérant, car dans la première catégorie elle évolue d'une orientation sexuelle donnée vers une toute autre nouvelle orientation en passant par une phase transitoire qui déterminera la nouvelle (même si elle revient à celle de départ). Ensuite dans la seconde catégorie, l'attirance sexuelle demeure étroitement liée à l'orientation sexuelle première de l'individu, malgré les sauts momentanés vers une autre expérience sexuelle. Enfin dans la troisième catégorie, l'intensité de l'attirance est la même dans les rapports homosexuels et hétérosexuels. C'est montrer par ces faits que, ne définir la

bisexualité que par le rapport charnel consiste en une approche assez limitée qui ne prend pas en compte les paramètres présentés par KLEIN ci-dessus analysés.

C'est pourquoi dans le cadre de ce travail, nous retiendrons cette définition opératoire de la bisexualité : elle désignera l'orientation sexuelle d'un individu qui peut évoluer parfois vers une nouvelle en passant par une phase transitoire ; ou alors l'expérience que connaît un individu avec un partenaire n'ayant pas le même sexe que l'habituel, et cela malgré une orientation sexuelle d'origine qui ne mue pas ; ou enfin l'orientation sexuelle d'un individu qui oscille avec la même intensité entre l'homosexualité ou l'hétérosexualité, en fonction d'évènements psychosociaux auxquels il est confronté, et de son histoire personnelle.

### **VI- C. HOMOPHILIE / HOMOPHOBIE**

Pour les besoins de ce travail, c'est l'« homophilie » dans son sens premier, c'est-à-dire dans sa perception étymologique. Homophilie vient de deux racines grecques "*homo*" qui veut dire "*même*" (différent du "*homo*" latin qui signifie "*homme*") et "*philos*" qui veut dire "*ami*" ou encore "*philein*" qui veut dire "*aimer*". Littéralement, homophilie pourrait se traduire par « *ami du même* », le phénotype étant sous-entendu. C'est pourquoi selon ECK, l'homophilie « *recouvrirait la totalité des relations affectives entre personnes de même sexe* » (Idem, 14), sans que cela soit érotisé. En effet, dans l'homophilie s'il y a épanouissement des personnes, celui-ci ne saurait être considéré comme érotique. L'homophilie désignera donc tous les sentiments de sympathie pour tout ce qui est en rapport avec l'homosexualité, et qui peuvent s'accompagner par le plaisir plus ou moins accentué, de se retrouver dans les relations homosexuées qu'on retrouve chez les individus ayant les pratiques sexuelles autres. Ces sentiments ne sont aucunement érotisés.

L'homophobie quant à elle désignera la réalité opposée à l'homophilie. C'est-à-dire qu'elle sera la traduction des sentiments d'antipathie voire de haine, de tout ce qui a un lien ou une relation avec l'homosexualité, et qui s'accompagne parfois d'insultes, de mépris, de dénigrement et de dégradations, de la part d'un individu qui a une pratique sexuelle autre. L'homophobe n'éprouvera aucun plaisir à se retrouver non en relation homosexuée, mais plutôt en relation avec des personnes à pratiques homosexuelles. La relation homosexuelle est différente de la relation homosexuée ; la

première est nécessairement érotisée, tandis que la seconde est fonction des situations sociales inévitables dans lesquelles se retrouvent souvent les individus avec la particularité qu'ils ont les mêmes caractéristiques phénotypiques. A ce niveau, il n'y a pas érotisation des relations.

De tout ce qui précède, il apparaît nécessaire de définir et de circonscrire les concepts qui vont être utilisés vu la masse d'informations qui peut ressortir de l'utilisation d'un mot et qui pourrait prêter à équivoque. Par conséquent, chaque fois qu'il sera question d'homosexualité, ce sera en étroite relation avec la définition que nous avons proposée plus haut. Les termes « homosexuel » et « gay » désigneront les individus ayant une pratique homosexuelle. A chaque fois qu'interviendra une réserve, cela sera signalé. Il en sera de même des concepts de bisexualité, d'homophilie et d'homophobie. Leur qualificatif respectif sera : bisexuel (le), homophile, homophobe.

L'homosexualité désigne l'attirance, explicite ou non, qu'éprouve un individu pour les personnes de même sexe ; celui-ci après une série d'étape a fini par accepter et intégrer en lui son identité sexuelle.

## **VII- PLAN**

Le travail ici présenté se subdivise en trois principales parties. La première consistera à construire le fait homosexuel dans l'histoire de l'Afrique en général, et celle du Cameroun en particulier. Cela nous conduira à la deuxième partie qui présentera les manifestations concrètes, visibles du phénomène de l'homosexualité au Cameroun contemporain dans les villes de Douala et de Yaoundé, de même que les regards que porte la société sur le phénomène en question. Enfin, il sera question d'identifier et d'analyser quelques facteurs sociologiques, générateurs d'homosexualité, du moins de sa propension au Cameroun, ce qui sera l'objet de cette troisième partie. Le travail s'achèvera sur une conclusion finale.



# PARTIE I

## L'HOMOSEXUALITE EN AFRIQUE CAMEROUN : UN APERCU HISTORIQUE

# **CHAPITRE I :**

## **L'HOMOSEXUALITE EN AFRIQUE A TRAVERS**

### **L'HISTOIRE**

#### **I- DIFFICULTE D'UN RECOURS A L'HISTOIRE DE**

#### **L'HOMOSEXUALITE EN AFRIQUE**

Avant d'aborder ce chapitre, il convient de souligner un fait : il est plus aisé de remonter aux origines de l'homosexualité dans l'antiquité gréco-romaine, que dans celles des peuples africains. En effet, les ouvrages ou les récits se rapportant à la catégorie sociale homosexuelle, n'accordent quasiment pas d'intérêt à ses manifestations en Afrique, autant dans les ères passées qu'au cours de cette période .

Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'histoire africaine, de tradition orale, a longtemps été frappée de marginalisation. Plusieurs chercheurs, théoriciens d'un certain statisme, avaient souvent considéré les sociétés africaines comme étant primitives. Par conséquent, celles-ci étaient perçues comme des havres de stabilité et de forte cohésion sociale. En raison de leur organisation sociétale contraignante, les sociétés africaines « *primitives* » et « *statiques* », n'auraient alors souffert que d'un nombre très réduit de déviances sexuelles.

C'est pourquoi souligner l'existence de pratiques à caractère homosexuel au sein des sociétés africaines, surtout dans une perspective historique, pourrait sembler aberrant pour les défenseurs de la théorie statique des sociétés dites primitives. Cependant plusieurs autres chercheurs, à l'instar de BALANDIER, ont apporté un grand démenti sur ce statisme supposé des sociétés dites primitives, montrant par la même occasion que toutes les sociétés, fussent-elles africaines, sont dynamiques par essence.

D'autres spécialistes encore, pourraient trouver dans cette affirmation, l'expression d'une idéologie pro-occidentale, qui voudrait à tout prix que le phénomène de l'homosexualité soit généralisée à toutes les organisations sociétales.

Ce serait alors l'une des choses du monde, bon gré mal gré, relativement partagée. Marc ORAISON, un auteur occidental, n'a-t-il pas affirmé que « *le fait homosexuel est de tous les temps et de toutes les cultures* » (1975 :45) ? Or ces spécialistes ou chercheurs pensent que l'Afrique précoloniale, avait toujours vécu repliée sur elle-même, et n'admettait aucune innovation au sein des structures, des coutumes ou des traditions communément admises. L'une des preuves souvent présentées fait référence au « *vide conceptuel* » (JEAY :1991,68) et au vide linguistique rencontrés en Afrique sur le phénomène homosexuel . En effet pour eux, parce qu'il n'existe pas de mots appropriés pour désigner l'homosexualité, parce qu'il n'y a aucun synonyme pour ce concept, la réalité homosexuelle se mue automatiquement en une irréalité, elle se réduit alors à un mythe idéologique .C'est ce qui a d'ailleurs amené Anne-Marie JEAY à se poser la question suivante, au terme de nombreuses recherches révélées infructueuses, sur la traduction du mot « *homosexualité* » en langue Bambara du MALI : « *comment peut-on parler d'homosexualité dans un pays où un mot équivalent n'existe pas dans les langues vernaculaires ?* » (Idem :60). En d'autres termes est-il possible de parler d'homosexualité en Afrique de manière générale et en Afrique précoloniale en particulier, alors même que ce phénomène n'est pas conceptualisé, encore moins thématiqué dans les comportements sociaux ?

S'il est vrai que l'homosexualité en Afrique, à travers son histoire, ne saurait se percevoir par le biais de la langue, puisqu'on ne peut se « *sentir quelque chose dont on n'a pas le mot* (dans sa langue) » (JEAY , idem : 64), il n'en demeure pas moins vrai que la pratique homosexuelle a été connue sous une forme comme sous une autre par les africains. C'est le degré, la visibilité, mais surtout le contexte de la pratique qui a pu différer d'une culture à une autre en Afrique. En dehors de cela, certaines tribus africaines ont bel et bien connu et vécu les manifestations concrètes d'une activité à caractère homosexuel.

La question serait maintenant de savoir quel a été le degré de cette pratique (bien qu'il soit difficile de mesurer ou de quantifier un fait social), quel était le symbolisme lié à cette pratique, et surtout quels en étaient les objectifs.

Choisir entre autres arguments le vide conceptuel et linguistique pour défendre la thèse de l'inexistence de l'homosexualité en Afrique semble être une approche par trop simpliste. C'est pourquoi OMBOLO, bien que reconnaissant au départ que ce vide linguistique est aussi présent dans les langues Beti du Cameroun, précise que les

pratiques homosexuelles ne « *faisaient pas partie des comportements culturellement modelés* » (1990 :155). En d'autres termes, le vide conceptuel et linguistique dans les langues africaines, en matière d'homosexualité est plutôt révélateur du fait qu'elle était sévèrement interdite. Cela peut par conséquent expliquer la raison pour laquelle le fait homosexuel en Afrique fut caché, difficile à cerner, à saisir à travers son histoire. Quel intérêt y aurait-il, compte tenu de ces difficultés à remonter le cours de l'histoire de l'homosexualité en Afrique, pour ce travail ?

Pour répondre à cette interrogation, il pourrait être avancé que le choix de l'approche conceptuelle dynamiste impose en quelque sorte un recours nécessaire à l'histoire. Ce recours permet de déceler les changements, les mutations sociales au sein des sociétés africaines en général, et des sociétés camerounaises en particulier, en rapport avec l'homosexualité. L'on pourra ainsi démontrer la progression de l'homosexualité, qui est passée d'un état caché, avec une symbolique bien définie dans l'histoire, vers un état beaucoup plus visible avec une symbolique qui varie en fonction des intérêts, de la société camerounaise actuelle. BALANDIER ne dit pas autre chose quand il souligne que :

*« L'histoire présent devient le véritable révélateur de la réalité sociale. Elle montre les configurations sociales en mouvements et brise l'illusion de la longue permanence des sociétés. »*

(1986 : 13)

Ce recours à l'histoire de l'homosexualité en Afrique, permet de briser l'illusion de statisme en matière de sexualité dans lesdites sociétés.

## **II- LE "FAIT HOMOSEXUEL" : UN OBJET HISTORIQUE A CONSTRUIRE**

Pour être en mesure de parler d'homosexualité dans l'histoire de l'Afrique, il convient de procéder par la construction d'un objet sociologique sur cette catégorie sociosexuelle. Cet objet portera sur diverses formes de pratiques ayant un caractère

homosexuel. Tour à tour, il faudrait pouvoir les identifier, ensuite présenter leurs formes, et enfin leurs diverses manifestations. Comme pour tous les phénomènes sociaux, ces pratiques à caractère homosexuel avaient des manifestations et une symbolique différente d'une tribu à une autre. Il sera ensuite question d'établir la portée symbolique en elle-même, symbolique que les acteurs sociaux attribuaient à ces pratiques quand il leur arrivait d'y participer. C'est au niveau de la portée symbolique qu'il sera alors possible d'avoir une meilleure perception de cette réalité sociosexuelle liée à cette époque historique. Enfin, il sera nécessaire d'établir les constances, les formes récurrentes décelées. Il sera surtout question de mettre en lumière une réalité sociale, avec des manifestations homosexuelles, les acteurs eux-mêmes ne s'identifiant pas comme homosexuels ; car ils n'avaient pas toujours pris ces faits comme étant une autre forme de plaisir sexuel, un autre moyen de penser la sexualité comme c'est le cas de nos jours. En effet, lesdits acteurs attribuaient une autre signification à ces agissements particuliers pour l'époque et le contexte. Il ne faudrait par conséquent pas confondre d'une part, ce qui serait de l'ordre du symbolique (même si les symboles se manifestent de manière concrète par des attouchements, des relations homosexuelles ou des unions homosexuées), avec d'autre part, ce qui serait une identification comme homosexuel. C'est-à-dire que les individus en action acceptent leurs pratiques comme des actes sexuels et homosexuels, et qu'ils se reconnaissent par la suite comme des homosexuels ou des bisexuels.

## **II- A. APPROCHE CRITIQUE DU "FAIT HOMOSEXUEL" DANS L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE**

Parlant de l'homosexualité dans l'histoire de l'Afrique proprement dite, c'est-à-dire les pratiques, attouchements sexuels ou mariages entre personnes de même sexe, plusieurs tribus africaines connaissaient et pratiquaient des rites spécifiques. Ces rites servaient par exemple à transformer le statut sexuel des individus (par exemple le rite marquant le passage de l'adolescence à l'âge adulte chez les Beti du Cameroun, appelé le "SO") ; à initier d'autres à l'art de la guerre (les Amazones du Benin) ou de la chasse, et permettaient par conséquent de renforcer la cohésion sociale d'un groupe ou d'un sous-groupe. C'est seulement après avoir subi ces rites qui, se déroulaient entre individus de même sexe – très souvent les femmes ne pouvaient qu'initier les jeunes

filles, et les hommes les jeunes garçons – , que l'individu avait accès à une classe donnée. Il devenait alors soit un homme (après avoir subi la circoncision par exemple), soit une femme prête à jouer son rôle de mère (après les cérémonies d'ouverture des lèvres vaginales, lesquelles avaient été cousues dans l'enfance chez les peuples où était pratiquée l'excision), soit une guerrière, soit un chasseur...

Cette approche par l'initiation est celle relevée par exemple chez les SIWANS, peuple guerrier du Mali, au sein duquel « *la pédérastie (était) souvent reconnue pour des fins initiatiques* », comme l'a souligné BONNET (1983 : 15). Dans un ouvrage collectif, BATAILLE et al., rapportent par exemple que « *Les Kivai, une tribu africaine, soutenaient que la pratique de la sodomie rendait les jeunes hommes plus vigoureux* » (1983 : 31).

Dans ces deux sociétés citées, il apparaît que les hommes plus âgés avaient des rapports sexuels avec des jeunes garçons, dans un but initiatique, éducatif, pour rendre les jeunes hommes plus vigoureux. Il ressort de ces actes une volonté de domination, de puissance et de force que les aînés sociaux veulent transmettre aux plus petits du groupe pour en faire des initiés.

Le mot « *initié* » vient du latin "initium" qui signifie "commencement" et par extension "entrée". L'initié sera donc avec HUTIN, « *celui qui est "mis sur le chemin"* » (1952 : 5), culturellement modelé pour pouvoir être accepté du groupe. Les initiés par conséquent se doivent d'être à l'image de leurs aînés (pour pouvoir partager les mêmes secrets ou avoir accès aux mêmes privilèges alimentaires par exemple), et de manière plus étendue, à la société toute entière qui se veut phallocratique. Dans le même ordre d'idées MORALI – DANINOS souligne que :

« *La volonté de puissance et de domination d'une communauté s'exprime par une haine des facilités amollissantes, et en particulier de l'amour des femmes, ainsi que par la mise en commun, sur un mode homosexuel, de toutes les possibilités de développement personnel* »  
(1963 : 47).

Autrement dit, les « *facilités amollissantes* » sont bannies chez les plus jeunes par le biais de la sodomie qui aurait en outre la vertu magico-religieuse de rendre les

jeunes hommes plus vigoureux. En plus, la possibilité de développement personnel pour l'individu n'a de réalité ou d'effectivité qu'à travers un mode homosexuel, d'où la nécessité de l'initiation. Celle-ci a une valeur d'intégration ; elle permet le passage d'un état donné vers un autre relativement meilleur au sein du groupe. On le voit, « *l'homosexualité prend ainsi sa place dans les techniques d'initiations* » ( MORALI-DANINOS, Idem).

Dans un tout autre cadre, les tribus africaines encourageaient à certains moments des mariages entre personnes de même sexe, sans qu'il n'y eût pour autant entre les personnes unies des relations sexuelles. DUMONT rapportera par exemple ces faits du BENIN:

*« A la cour du Benin, le mariage entre femmes était une pratique courante. La reine douairière, avait sa propre cour, qui se composait en premier lieu d'Amona qu'on disait être sa femme... »*

(1972 : 35).

Plus loin dans le Transvaal, continue l'auteur, « *certaines veuves âgées avaient également le droit de contracter officiellement mariage avec une personne de même sexe* » (Idem). A ce niveau, même si la visibilité des unions homosexuées était perceptible, il n'a été mentionné nulle part une quelconque relation sexuelle entre les diverses personnes qui contractaient ces mariages : des femmes âgées et veuves avec des jeunes filles.

Chez les Amazones, il était de rigueur de repousser les prétendants, car elles couraient le risque d'une maternité. Or une maternité, avec ses aléas empêchait de marcher soit au sein de l'armée, soit à la tête d'une armée. D'où la conclusion à laquelle sont parvenus plusieurs historiens, à savoir que les Amazones auraient été des femmes guerrières qui avaient entre elles quelque commerce homosexuel.

Un premier examen des faits sus-décrits laisse bel et bien entrevoir des acteurs sociaux ayant eu des pratiques ou liens à caractère homosexuel. On serait ainsi tenté de penser que l'homosexualité dans les contrées africaines était plus ou moins institutionnalisée, tolérée. Cependant, la réalité est tout autre en considérant les trois

constantes relevées : la constante au niveau de la période d'initiation ; la constante au niveau du lieu de l'initiation ; la constante au niveau de la symbolique.

## **II- B. LA CONSTANTE AU NIVEAU DE LA PERIODE D'INITIATION**

En partant du fait que les pratiques homosexuelles identifiées dans certaines contrées africaines avaient, pour la plupart, un caractère exclusivement initiatique, l'on peut affirmer que ces initiations consistaient à transmettre aux initiés une certaine richesse sociale, ce qui est traduit chez HUTIN par la notion de « *valeur* » (Idem : 120). Cette « *valeur* » est l'une des raisons principales qui poussent les hommes à s'organiser en une société plus ou moins secrète. L'initiation devient dans ce cas essentielle pour communiquer cette valeur surnaturelle, cette sorte d'énergie mystico-religieuse aux novices sélectionnés.

Par conséquent, il était nécessaire que les rites d'initiation obéissent à un chronogramme qui, lui-même, était fonction de la demande du groupe ou de la caste supérieure, pour acquérir de nouveaux initiés. C'est pourquoi ces initiations, si elles étaient parfois identiques, pouvaient varier d'une société à une autre, pour ce qui était des périodes d'initiation. Chaque groupe, chaque tribu, avait une période bien déterminée (qui pouvait être modifiée) pour les rites d'initiation. A ce propos, MENDES – LEITE précisait que :

*« Cette "culture des sexualités" est flexible et mouvante : elle se transforme au gré des périodes historiques et des spécificités socioculturelles. En fait elle présente des nuances autant d'une société à l'autre qu'à l'intérieur d'une même société ; selon des facteurs différents, comme la localisation géographique le milieu d'insertion socioculturel, les couches sociales (...) »*

(1991 : 152).



La période d'initiation en général et la période d'initiation aux rites incluant des pratiques homosexuelles en particulier, étaient socialement déterminées. Ces périodes d'initiation variaient d'une tribu à une autre en fonction des spécificités socioculturelles et de certains « *facteurs différents* ».

En dehors de la période d'initiation qui n'était pas toujours fixe, toute activité sexuelle entre personnes de même sexe était réprimandée. C'est pourquoi il est utile d'apporter une certaine réserve dans les propos de KOUOH – MOUKOURY lorsqu'elle dit que dans certaines tribus africaines, « *la pédérastie était même une marque de raffinement et de distinction dans les jeux sexuels* » (1983 :88). Car s'il est vrai qu'effectivement certaines tribus traditionnelles ont connu l'homosexualité (les Siwans et les Kivaï pour ne citer que ceux-là), il ne demeure pas tout aussi vrai que la pédérastie y était considérée comme une marque de distinction ou de raffinement. Autrement, ce serait affirmer qu'en dehors de la période d'initiation, le fait homosexuel avec pour objet les enfants de sexe masculin était admis. Or il a été déjà établi que l'homosexualité dans les sociétés africaines n'était pas conceptualisée, thématisée, donc n'existait pas. En outre, elle n'était même pas imaginée comme une autre forme d'accès au plaisir sexuel, si tant est que les relations sexuelles socialement acceptées donnaient une importance majeure au plaisir sexuel, en dehors de la procréation, qui en était le but ultime. La réalité est que les pratiques homosexuelles en dehors des rites « *ne faisaient pas partie des comportements modelés* » et admis, comme l'a précisé OMBOLO (Idem). Cette forme de sexualité a revêtu une marque de distinction ou de raffinement dans la Grèce antique et peu probablement en Afrique. Cela explique pourquoi dans les tribus africaines, tout individu pris en faute d'acte d'homosexualité, en dehors de ces périodes d'initiation, était sévèrement sanctionné.

Il est fait allusion à une constante, car cette règle était en vigueur dans toute l'Afrique où les rites initiatiques exceptionnels apparaissaient. En outre, l'initiation en elle-même avait une durée bien déterminée. Elle commençait un jour arrêté par les initiateurs, en fonction de certains facteurs mais surtout sur la demande d'un groupe, et se terminait après une période socialement déterminée ou établie à l'avance. Si la période d'initiation pouvait varier, même à l'intérieur d'une même société, la durée de l'initiation quant à elle était très stable, et pouvait parfois être prolongée en fonction de certains facteurs géographiques ou certains facteurs contextuels, liés au rite par exemple.

## II- C. LA CONSTANTE AU NIVEAU DU LIEU DE L'INITIATION

Parce que les pratiques rituelles incluant des rapports à caractère homosexuel étaient exceptionnelles, celles-ci ne devaient impliquer que les initiés et les personnes à initier. C'est la raison pour laquelle un lieu d'initiation, à son tour était aussi socialement délimité. De manière générale, ce lieu pouvait être une case, un coin de la forêt, le bord d'une rivière, bref tout lieu socialement présélectionné qui avait cette particularité qu'il devait toujours être loin des yeux de toute personne curieuse. L'initiation, de par son caractère, et, le lieu de l'initiation étaient entourés d'un halo de secret. Cela peut également expliquer pourquoi le lieu, de même que l'initiation proprement dite pouvaient être fixes ou alors modifiés, en fonction des facteurs socio-culturels ou géographiques. HUTIN, faisant allusion à ce « *secret* » qui entoure l'initiation en général et le lieu de l'initiation en particulier, l'expliquera par le fait que l'être humain :

*« Epreuve un penchant inné pour le « secret » sous toutes ses formes, veut préserver (...) un sanctuaire dans lequel « les autres » n'auront pas accès, et qu'il possède également le désir non de divulguer ce secret, mais de le partager, avec un petit nombre de relations vraiment sûres ; »*

(Idem : 120).

C'est la caractéristique même des sociétés initiatiques. Le secret, ici, n'est partagé qu'avec un petit nombre de relations vraiment sûres, c'est-à-dire exclusivement avec les membres de la société initiatique. Cela rend bien compte du caractère exceptionnel et particulier d'une telle activité.

A partir de ces éléments, il est aisé de comprendre pourquoi les actes d'homosexualité dans l'Afrique précoloniale, lorsqu'ils étaient surpris en dehors du cadre et de la période d'initiation, étaient sévèrement sanctionnés ou réprimandés. Les sanctions négatives pouvaient aller jusqu'à l'exclusion partielle ou totale des individus pris en faute de la communauté.

Une fois encore il est question de constante, car dans toutes les tribus africaines, il y avait des lieux bien précis pour les rites d'initiation en général, et ceux incluant des rapports homosexuels en particulier quand ils existaient. Ces lieux variaient d'une tribu à une autre, en fonction des us et coutumes, des habitudes admises dans le milieu. Ce qu'il faut cependant retenir c'est qu'il existait un lieu socialement déterminé pour les rites d'initiation, même à caractère homosexuel, dans les tribus africaines.

## **II- D. LA CONSTANTE AU NIVEAU DU SYMBOLISME OU DE L'INTERPRETATION DE CES RAPPORTS RITUELS "HOMOSEXUELS"**

De manière générale comme le précise HUTIN, les rites « *font (...), toujours appel aux symboles : tout rite possède un sens symbolique dans tous ses éléments constitutifs, sens que seuls les "initiés" sont capables d'interpréter* » (Idem : 7 ). C'est au niveau de l'interprétation que donnent les acteurs sociaux à leurs actes que se trouve la véritable signification de leurs agissements. C'est pourquoi, dans la définition opératoire de l'homosexualité proposée, un accent particulier a été mis sur la manière dont les individus définissaient eux-mêmes leurs actes sexuels, sur la manière dont ils se définissaient eux-mêmes. Il doit nécessairement y avoir un accord entre les actes homosexuels et la perception que se font les individus d'eux-mêmes ; sinon on assiste à une pseudo-homosexualité ou homosexualité de circonstance.

Une fois de plus, il sera souligné que les acteurs sociaux impliqués dans ces pratiques rituelles d'exception ne les considéraient pas à proprement parler comme des actes (homo)sexuels en soi ; le but de la sexualité en Afrique ayant toujours été la procréation. Ainsi les actes de sodomie que les Kivaï perpétrèrent sur les jeunes étaient des symboles perçus comme les rendant plus vigoureux (BATAILLE et al., Idem ), et non comme une pratique sexuelle pour satisfaire la libido, même si celle-ci pouvait être satisfaite et était satisfaite chez l'initiateur. Il faudrait donc voir dans ces actes une symbolique pour parvenir, pour les jeunes, à la vigueur, au courage : c'est l'incarnation de la puissance, de la force qui passe par la douleur physique et psychique produite par la sodomie. Nous convenons avec HUTIN (Idem : 7) que « *les rites initiatiques sont essentiellement des "épreuves", physiques et morales, qui visent à agir sur le psychisme de l'individu* ».

Ces rites s'apparentent un peu à la pédagogie homosexuelle en la Grèce antique, car bien que de tels rapports y étaient pratiqués, voire acceptés, le novice ou celui qui était « sodomisé » avait le devoir d'être un observateur neutre, acceptant la douleur sans rechigner ou y prendre un quelconque plaisir. Le cas contraire était souvent socialement mal perçu. C'est cet état de chose que soulignait FOUCAULT quand il parlait des rapports sexuels entre hommes dans la Grèce antique ou, faudrait-il plutôt dire, entre hommes et enfants (pédophilie). Il dira à cet effet :

*« Un garçon d'ailleurs ne participe pas comme une femme aux voluptés amoureuses d'un homme, mais il reste le spectateur à jeun de son ardeur sexuelle (...) Entre l'homme et le garçon, il n'y a pas – il ne peut pas et il ne doit pas y avoir – communauté de plaisir (...) et personne n'est plus sévèrement puni que les garçons qui montrent qu'ils peuvent trouver du plaisir à jouer ce rôle. »*

(1984 : 289 – 290).

Cette perception des rapports sexuels entre hommes et garçons dans la Grèce antique peut aussi s'appliquer aux rapports homosexuels initiatiques relevés dans l'histoire des sociétés africaines, entre le maître et le novice à initier. Car comme dans la Grèce antique, l'initié, ou « le garçon n'a pas à être titulaire d'un plaisir physique ; il n'a même pas exactement à prendre plaisir au plaisir de l'homme (ou de l'initiateur pour le cas africain) ; (...) il a à ressentir du contentement à donner du plaisir à l'autre » (FOUCAULT, Idem : 290). En d'autres termes, en Afrique, l'initié comme le jeune garçon grecque avait juste à éprouver du contentement à recevoir en lui, le pouvoir, la vigueur mystico-religieuse véhiculée à travers le liquide spermatozoïdale de l'initiateur lors du rapport sexuel. Dans certains cas, comme l'a précisé CORRAZE « le sperme, transmis oralement ou analement, représente la voie symbolique de la diffusion du pouvoir » (Idem : 19). L'acte de sodomie devient ainsi un moyen symbolique de diffusion du pouvoir à travers le sperme ou encore selon MORALI – DANINOS « une façon de connaître et de dérober les secrets (de son) maître »

(Idem : 47), pour le néophyte. L'initiation était censée rendre à son tour l'initié aussi puissant que son maître ou alors susceptible de lui faire acquérir les mêmes connaissances que son initiateur. L'initié par conséquent n'avait donc pas à manifester un plaisir libidinal comme dans les rapports hétérosexuels ; ce n'était pas le but recherché. Même s'il l'éprouvait, il avait l'obligation de ne pas le laisser voir, de peur de travestir le but même du rituel.

Les liaisons féminines homosexuelles (même s'il n'a pas été établi qu'il y avait réellement rapport charnel), avaient elles aussi, leur symbolisme, leur interprétation particulière. Derrière ces mariages se cachait la volonté chez le partenaire le plus âgé – qui jouait le rôle, lui aussi symbolique, de l'homme – de voir s'étendre sa descendance, comme l'affirme DUMONT par ces propos : « *Après s'être entendue avec les parents de la « mariée », la veuve pouvait choisir à sa nouvelle compagne un mari supplémentaire, masculin celui-là. Elle s'appropriait alors le fruit de leurs unions, assurant ainsi, si besoin était, la succession de sa propre lignée.* » (Idem : 135). Il apparaît donc que, même si les mariages au Transvaal étaient officiels, par conséquent visibles, l'acte en lui-même était symbolique : c'est la reproduction, puis la succession d'une lignée qui était visée ; et cela n'était possible qu'entre personnes de sexe opposé ; d'où le choix d'un mari supplémentaire que la veuve fait pour son épouse. C'est ce qui peut alors expliquer l'existence de cette forme particulière de polyandrie, laquelle avait une dimension qui était à la fois homosexuelle et hétérosexuelle.

Il faut voir dans ces unions homosexuelles, des facteurs ayant un rôle majeur pour la cohésion sociale, en ceci que, c'était une sorte de restitution sociale du mari disparu, réincarné socialement à travers la jeune fille, laquelle était susceptible de transmettre à la veuve une descendance avec l'aide de son second mari (la veuve étant le premier « *mari* »), au cas où cette dernière n'avait pas eu de progéniture avec son défunt mari.

Vu la complexité des symboles, du moins de leur interprétation, mais surtout en raison du secret dont étaient entourés de tels rites initiatiques, il est alors aisé de comprendre pourquoi l'homosexualité en Afrique à travers son histoire à toujours été sujette à beaucoup de polémiques. Pour certains, l'Afrique avant les colonisations n'a pas connu d'homosexualité. C'est ce qui est matérialisé chez JUNOD par ces propos :

*« Deux vices très répandus dans les sociétés civilisées : onanisme et sodomie, étaient entièrement inconnus (en Afrique chez les Bantous) avant l'arrivée de la "civilisation". Il n'en est plus malheureusement ainsi. »*  
(cité par OMBOLO : Idem : 159).

Pour les défenseurs de cette thèse, dont font partie plusieurs africains, l'homosexualité en Afrique s'est répandue à partir de l'arrivée des colons européens et pas avant, puisqu'elle n'existait pas et dans l'imaginaire social.

Pour d'autres par contre, l'Afrique, à l'instar de toutes les autres civilisations, a connu un tant soit peu l'homosexualité, du moins par ses manifestations. Cela est souligné chez ORAISON par ces propos : *« le fait homosexuel est de tous les temps et présente un caractère universel commun par lui-même. Ce qui change selon les cultures c'est son interprétation et le sens qu'on lui donne. »* (1975 : 45). A ce niveau, l'accent est mis d'une part, sur l'aspect général et répandu de l'homosexualité à travers les civilisations, d'autre part, sur l'interprétation ou le symbolisme que chaque civilisation donne à ces actes qui changent la perception du fait homosexuel.

Cette thèse apparaît comme étant assez objective, car en Afrique précoloniale, c'est l'homosexualité en soi, l'homosexualité comme autre forme de relation sexuelle qui n'existait pas ou ne se concevait pas. C'est ce qui expliquera alors le *« vide conceptuel »* (JEAY, Idem), autour de ce vocable dans les langues africaines. Cependant, comme cela a été démontré plus haut, il existait certains rites initiatiques comprenant des rapports sexuels entre personnes de même sexe. L'interprétation donnée à ces actes était en rapport étroit avec le but recherché dans l'initiation. Nous avons été en présence de faits qui de par leur nature, leur forme ou leur manifestation, sont des actes homosexuels. Mais en même temps, les acteurs ne sont pas homosexuels, si l'on s'en tient à la définition opératoire de l'homosexualité adoptée dans le cadre de travail. Il faudrait en outre souligner, que ces pratiques étaient exceptionnelles et s'inscrivaient exclusivement dans les cadres rituels, avant l'avènement des *« missions civilisatrices »*. Bien après, l'avènement des "civilisations" a favorisé une mise en évidence de cette forme de sexualité en dehors du cadre rituel,

au nom de l'émancipation des sociétés « *indigènes*. » L'homosexualité est devenue petit à petit en Afrique un autre moyen de satisfaire la libido, bien plus, un facteur d'ascension socio-politique imposé par quelques colons vicieux (ETEKI-OTABELA, 2000). Il y a donc eu mutation, un changement quant à l'interprétation de la pratique avant la période précoloniale, jusqu'à la période post-coloniale, transformation aussi quant à la perceptibilité ou à la visibilité du phénomène.

C'est la même réalité qui était observée au sein de certaines sociétés camerounaises à travers certains rites qui avaient cours avant la période coloniale, et que nous décrirons brièvement dans les pages suivantes.

## CHAPITRE II :

### LECTURE DE CERTAINS RITES

### TRADITIONNELS CAMEROUNAIS AYANT UN

### CARACTERE HOMOSEXUEL

Il s'agit à ce niveau d'un bref aperçu sur deux rites traditionnels qui avaient cours au Cameroun, avec une forte connotation homosexuelle, au regard des attouchements et autres masturbations rituelles qui y étaient pratiquées entre personnes de même sexe. C'est le « *mevungu* » chez les Beti et le « *koo* » chez les Bassa. Bien avant, essayons de situer géographiquement ces deux groupes ethniques du Cameroun.

Les Beti font partie intégrante des trois sous-groupes de l'ethnie dite pahouine, avec ses deux autres sous-groupes à savoir : les Fang et les Bulu. A ce propos, OMBOLO (Idem : 31) dira que :

*« Le sous-groupe Beti occupe la région du Centre-Sud du Cameroun et se compose d'une mosaïque de tribus. Celles-ci sont réparties en trois ensembles selon leur installation géographique. Il y a d'abord le groupe de tribus qui habitent la région du Nord de la Sanaga, c'est-à-dire près du berceau d'origine : ce sont les Bati, les Ngoro, les Kombe, les Boudjou, les Baveck et les Yangafouk. Le deuxième groupe de tribus habite de part et d'autre de la Sanaga : ce sont les Tsinga (ou Betsinga, ou encore Batchenga) et les Mvele. Le troisième groupe comporte les tribus qui, lors des migrations, ont traversé le fleuve, tout en laissant, (...), de petits noyaux dans la région de la rive droite du fleuve ; ce sont : les Manguissa, les Eton, les*



Le groupe Beti a donc la particularité d'avoir en son sein une mosaïque de tribus, dans lesquelles se retrouvaient à peu près les mêmes rites initiatiques, les mêmes coutumes. Vu leur grand nombre, il est beaucoup plus aisé de parvenir au constat selon lequel, le rite qui sera décrit avait une large étendue sur le plan socio-géographique du Cameroun, d'où son intérêt pour la présente étude.

Madame I. DUGAST, dans son inventaire ethnique du Sud Cameroun propose une classification ethnique provisoire des populations de la région, en prenant en compte les traditions orales de celles-ci, les données anthropologiques, les données linguistiques ou enfin les groupements des populations d'après leur proximité géographique. C'est ainsi que furent distingués dix groupes parmi lesquels les Bassa et les Bakoko occupent la quatrième position, comme étant un groupe ayant le même ancêtre (cité par GOUELLAIN, 1975 : 20). Les Bassa et par extension les Bakoko dans l'histoire, jusqu'à nos jours, vont occuper une position exceptionnelle géographiquement parlant. Le "pays" Bassa sera selon GOUELLAIN (Idem : 26) :

*« Bordé à l'ouest par la mer, à l'est par le plateau forestier de Yaoundé, le pays basa forme une avancée en direction du nord-est, au delà des Babimbi. Au sud, le cours du Nyong le limite approximativement. L'ensemble de la région est le domaine de la forêt équatoriale ... »*

C'est donc au sein de ces deux grands groupes ethniques camerounais que le « *mevungu* » et le « *koo* » ont eu cours. C'étaient des rites qui comprenaient des attouchements ayant un caractère homosexuel. Et, faut-il le rappeler, ces rites coutumiers au sein de ces groupes étaient identiques ; les liens culturels entre ces deux tribus remontent aux premières migrations dans l'occupation des terres camerounaises, où selon MPOUMA (cité par GOUELLAIN, Idem : 30), « *les Basa plus nombreux, s'étendirent dans la forêt, chassant les Bati* », l'une des tribus du sous-groupe Beti. L'on pourrait alors supposer que c'est à partir de ces contacts migratoires, qu'il y eut

échange de quelques us et coutumes ou adoption des rites identiques par les deux groupes.

## **I- LE « MEVUNGU » PAR LABURTHE – TOLRA**

Comme il vient d'être signalé, le « *mevungu* » et le « *koo*<sup>1</sup> » sont des pratiques rituelles identiques au sein de deux groupes ethniques camerounais voisins. Dans ce travail pour éviter de se redire, quelques traits de l'un des deux rites seront décrits. Le choix sera porté sur le « *mevungu* » présenté et analysé par LABURTHE – TOLRA. Ainsi, à travers l'un des deux rites, ce sera l'autre qui sera aussi décrit et analysé.

Le « *mevungu* » était un rite féminin pratiqué chez les Beti, ainsi que dans les sous-groupes Bulu et Fang. En décrivant ce rite, LABURTHE – TOLRA en soulignera quelques traits à caractère homosexuel. Pour lui le « *mevungu* » sera clairement présenté, du moins pour ses adeptes, comme une « *célébration du clitoris et de la puissance féminine* » (1985 : 327). Ce rituel connaissait deux catégories d'initiés dont la plus importante était constituée par l'ensemble des femmes mariées, les célibataires n'y ayant pas accès. Ces femmes mariées étaient toutes invitées lors de la cérémonie (qui elle aussi avait deux phases : une publique et une autre secrète) publique, et pas nécessairement au rituel secret. Ce dernier comprenait la préparation du "paquet" du « *mevungu* », ainsi que les détails de la cérémonie d'où ce "paquet" tirait sa force. Le « *mevungu* » apparaissait alors ainsi « *comme un moyen de protection et d'élimination des maléfices aux yeux de tous, femmes et hommes, avec son « paquet » (mbom) porteur d'une force vengeresse...* » (Idem : 328).

Lors de ces rituels secrets, la cheftaine, de même que les autres candidates, se mettaient entièrement nues à l'intérieur d'une case, loin du regard des curieux. Il s'en suivait alors une danse rituelle autour du feu, où les honneurs étaient rendus au clitoris de la "mère" du « *mevungu* ». Celle-ci était facilement reconnaissable par l'ampleur de ses organes sexuels et la grosseur de son clitoris. Elle se devait d'être aussi « *une femme « ne fréquentant plus les hommes », c'est-à-dire ménopausée mais ayant fait la preuve de la fécondité* » (Idem : 329). C'était elle qui était aussi détentrice du "paquet" du « *mevungu* », car il était toujours entre les mains des femmes les plus fécondes. Les

---

<sup>1</sup> Pour une description plus exhaustive du « *koo* », voir la thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle de HEBGA Meinrad : 1968 – *Le Concept de métamorphose d'hommes en animaux chez les Basa, Duala, Ewondo, Bantu du Sud Cameroun*, tome I, p. 35

honneurs ainsi rendus au clitoris de la « mère » se faisait à travers le frottement de cendres (du « *mevungu* ») sur cet organe pour lui communiquer sa puissance ou encore en le nourrissant d'une sorte de bouillie. Les autres candidates chatouillaient, massaient ou étiraient enfin l'organe de la « mère » ou de la cheftaine « *jusqu'à l'amener à la longueur d'un membre viril.* » (Idem : 330 – 331).

A la suite de cet auteur, un autre chercheur à savoir OMBOLO ajoutera que :

*« Le « Mevungu », rite exclusivement féminin, comportait des danses qui, parfois, auraient mimé le coït et dans lesquelles les initiées ménopausées auraient joué le rôle masculin ; »*  
(Idem : 119).

Ce rituel, à travers les quelques traits qui viennent d'être décrits, était une pratique ayant quelques spécificités à caractère homosexuel. En effet, ce rituel met bien en exergue des femmes nues, loin des regards des curieux, qui miment entre elles le coït où les initiées ménopausées jouent d'une part, le rôle masculin ; d'autre part elles se font masturber par les autres initiées à travers l'attouchement et l'étirement de leur organe sexuel au point de l'amener à la longueur d'un membre viril. Au-delà des caractéristiques externes sus-décrites de ce rite, quelle en est la signification profonde ?

## **II- PORTEE SOCIOLOGIQUE DU « MEVUNGU »**

A travers la description sommaire de ce rite, il apparaît que celui-ci n'est rien d'autre que la célébration de la puissance et des organes sexuels féminins. Cependant sa portée est tout autre, car le « *mevungu* », au-delà de ce qui paraît être une manifestation d'un rite homosexuel entre femmes initiées, ménopausées et mariées, était un rite qui en réalité avait, entre autres rôles, celui d'éradiquer le manque de fécondité ou de fertilité dans les tribus Beti. Ce rite était aussi pratiqué lorsque les récoltes étaient mauvaises ou quand le gibier se faisait rare, ou enfin quand « *le village devenait « dur* » (LABURTHE – TOLRA, Idem : 327).

Dans l'interprétation de ce rite, il y a également un lien étroit qui est établi entre les femmes et la chasse. C'est ce qui amène LABURTHE – TOLRA à souligner que :

*« On peut s'étonner de cette association des femmes à la chasse : mais fécondité des femmes et fécondités de la brousse se rejoignent. Si l'on compare le fœtus à une antilope prise au piège dans le ventre de sa mère, réciproquement, les pièges sont pourvus d'une puissance génésique issue des ancêtres de la nature ; c'est aussi de la nature et des ancêtres que la femme tient sa fécondité, donc des mêmes instances. Si la femme est effectivement féconde c'est qu'elle est efficace auprès de ces instances. »*

(Idem : 327 – 328).

On comprend alors pourquoi le « *mevungu* » est entre les mains des femmes les plus fécondes, puisqu'elles sont efficaces auprès des instances ancestrales. A travers leur puissance ou leur efficacité, elles peuvent aussi influencer sur ces mêmes instances pour que le gibier se fasse abondant ; pour que les femmes stériles puissent devenir fécondes ; pour que les plantations prospèrent ou enfin pour que les maladies rebelles disparaissent du milieu social. Tout cela ne sera alors possible qu'à travers le rite « *mevungu* », puisqu'il apparaît comme un moyen de protection et d'élimination des maléfices et de certains maux aux yeux de tous, comme l'a précisé LABURTHE – TOLRA (Idem). C'est dire que la pratique de ce rite avait l'assentiment de toute la communauté et ce qui y était fait n'était nullement réprimandé tant que cela demeurait dans le cadre strict des initiées. Cette forme d'homosexualité féminine à laquelle les Beti reconnaissent « *une base organique* » (OMBOLO, Idem : 156), s'écartait de la symbolique liée à la recherche de quelque satisfaction libidinale. Elle s'inscrivait plutôt dans le dessein avoué d'une influence magico-religieuse sur les instances ancestrales pour la protection du groupe, l'élimination des maléfices, bref pour sa survie. C'est pourquoi LABURTHE – TOLRA en guise de conclusion ajoutera ceci :

« *L'homosexualité n'est pas plus thématifiée en tant que telle (...) dans le mevungu qu'elle ne l'est dans le So. (...) Tout au plus s'agit-il d'une masturbation rituelle d'initié(e) comme celle du So, tout à fait artificielle et exceptionnelle pour l'ethos beti, pratique magico-religieuse proche d'un plan de détresse, essayant de mobiliser les puissances de la nature et de la sorcellerie pour obtenir ce que les pratiques ordinaires ne suffisent plus à donner : la fécondité, but ultime, à laquelle toutes ces tentatives restent ordonnées. »*

(Idem : 331 – 332).

Il est question à ce niveau d'un rite dont les pratiques ont un caractère homosexuel, mais dont la symbolique se traduit plutôt par la protection du groupe, ainsi que sa continuité à travers la fécondité ; mais aussi à travers la fertilité, laquelle s'inscrit dans une logique d'accès à une source vitale, à savoir l'élément nutritionnel lorsque celui-ci se fait rare.

A ce niveau, l'homosexualité comprise comme préférence sexuelle acquise d'un individu, n'existait pas et ne se concevait même pas, car la fécondité ou la reproduction était le but ultime de la sexualité dans ce milieu social. Tout écart de comportement sexuel était automatiquement mis sur le compte de la sorcellerie, car il ne s'inscrivait pas dans les schèmes comportementaux culturellement admis et socialement déterminés. Ce fait se traduira plus concrètement chez les Beti et les Bassa par l'absence, dans leur vocabulaire, d'un mot se rapportant à l'homosexualité, même si l'idée d'une telle pratique était connue et acceptée exclusivement chez les femmes dans le cadre de leur rituel « *mevungu* » ou « *koo* ». C'est pourquoi LABURTHE – TOLRA précisera qu'« *en dehors de ce rituel, les femmes initiées (telles des matrones romaines) doivent être les gardiennes exemplaires de la respectabilité, bonnes mères et bonnes épouses,* » (Idem). C'est dire, autrement, que ces rapports à caractère homosexuel étaient exclusivement intégrés aux rituels, et n'avaient par ce fait même aucun écho favorable en dehors de ce cadre, de la période ou de la symbolique liée à ces rituels. Qu'en est-il maintenant dans la société camerounaise ? Le phénomène homosexuel qui y est observé s'inscrit-il dans le continuum de la logique historique africaine en général et camerounaise en particulier, qui vient d'être présentée ?

## PARTIE II

**MANIFESTATION DE L'HOMOSEXUALITE  
AU CAMEROUN CONTEMPORAIN ET  
REGARD DE LA SOCIETE SUR LE  
PHENOMENE**

# CHAPITRE III :

## DE LA PROPENSION A L'HOMOSEXUALITE

### AU CAMEROUN

Depuis 1990 jusqu'à nos jours, il est observé une forte tendance d'hommes et de femmes à se tourner vers des pratiques sociales, autrefois fortement prohibées. Il s'agit notamment de pratiques dites sectaires ou encore ésotériques, et des pratiques homosexuelles. Ainsi au Cameroun de nos jours, la propension à l'homosexualité est de plus en plus visible. Il est désormais courant d'en entendre parler dans la rue, et dans les médias. Cela témoigne d'une profonde mutation dans le paysage social, entraînant ainsi de nombreuses réactions au sein de la société. Certains, approuvent discrètement l'homosexualité. D'autres, beaucoup plus nombreux, s'y opposent. C. ABEGA indique d'ailleurs à cet effet que :

*« L'homosexualité est une pratique assimilée d'emblée à la sorcellerie dans toutes les cultures camerounaises. A Yaoundé (la capitale du Cameroun), les homosexuels sont parfois baptisés francs-maçons, la confusion entre les deux catégories revenant aussi à en faire des sorciers car les cercles mystiques ne se distinguent pas toujours, dans le clair obscur qui les entoure, des sorciers. »*  
(1995 : 104).

A Yaoundé donc, tout comme à Douala et dans les autres villes du Cameroun, les homosexuels sont taxés de sorciers ou de francs-maçons. Cela est la preuve que

l'homosexualité est une pratique qui de plus en plus frappe l'imaginaire et marque les esprits dans ses formes et ses manifestations au Cameroun.

## **I- PRESENTATION DE L'HOMOSEXUALITE AU CAMEROUN**

### **(LE CAS DES VILLES DE DOUALA ET YAOUNDE)**

#### **I- A. DE LA RECONNAISSANCE PHYSIQUE DES HOMOSEXUELS CAMEROUNAIS**

Dans son analyse de l'évolution des pratiques sexuelles au Cameroun, ESSOMBA affirme que d'après ses enquêtes, il lui a été possible de repérer des signes externes propres « à chaque homosexuel (efféminé ou pédé) » de Yaoundé (Idem : 47).

Il dit ceci :

*« Chez les pédés, on observe les figures suivantes :*

- la coiffure en queue de cheval*
- le port des habits moulants leur permettant de bien extérioriser leurs grâces physiques prisées par leurs partenaires*
- le port du pull au col roulé (fréquemment arboré par les « homos pédés ») (sic)*
- la démarche souvent poreuse à l'allure efféminée*
- la boucle d'oreille (plaquet or) (sic)*
- le port d'une casquette*

*S'agissant des homosexuels qui gardent leur identité d'homme tout en étant homosexuel (sic), nous avons identifié des signes bien spécifiques :*

- la tête rasée constamment*
- la boucle d'oreille fixée à l'oreille gauche*
- la tenue décente (costume ou port du tricot moulant collant au corps)*

*Pour les homosexuelles femmes (sic), nous avons identifié des signes indicatifs externes suivants :*

- le port de la chaînette au pied droit symbole de la masculinité*
- le port régulier des pantalons, blousons, tricots casquettes*
- le port d'une bague à l'orteil. »*

(Idem : 47 – 48).



Mais ces signes que ESSOMBA identifie comme des signes externes distinctifs des homosexuels, étaient en réalité des stéréotypes sociaux pouvant être observés chez les non homosexuels. Il nous semble que son investigation scientifique était insuffisante. Ces stéréotypes veulent que l'homosexuel soit efféminé et l'homosexuelle virilisée, comme cela a été souligné à l'introduction générale de ce travail. Il confond inversion sexuelle avec homosexualité qui, faut-il le rappeler, n'ont aucun rapport, si ce n'est que dans l'homosexualité il peut exister chez certains individus, quelques rares cas d'inversion sexuelle, sans plus.

De ce fait, la description externe qu'il fait des homosexuels de Yaoundé ne saurait satisfaire nos attentes, même si comme lui, au cours des enquêtes menées, quelques unes de ces caractéristiques « *physiques* », on pu être identifiées. Ce qu'il y a lieu de préciser c'est qu'une observation du paysage camerounais laisse voir les mêmes caractéristiques chez une bonne frange de la population non homosexuelle, surtout la population jeune. Le port par exemple des vêtements dit moulants est une mode vestimentaire très courante chez cette frange de la population, ou encore le port de la boucle d'oreille qu'elle soit mise à gauche ou à droite. Ne pas le signaler reviendrait à assimiler toutes les personnes ayant l'un ou l'autre des signes distinctifs cités, à des homosexuels. Or vu leur nombre, cela reviendrait à dire qu'une partie significative de la population citadine camerounaise est homosexuelle, ce qui est faux.

Ce qu'il faudrait peut-être préciser en lieu et place de ce que ESSOMBA attribue exclusivement aux homosexuels camerounais, c'est que « *ces mêmes caractéristiques peuvent se rencontrer avec une égale diversité chez les hétérosexuels* », comme l'ont remarqué à juste titre OVERING et al., (Idem : 44) abordant la même question de l'homosexualité, bien que sur des sites différents.

Par conséquent au Cameroun en général, et dans les villes de Douala et de Yaoundé en particulier, il est quasi impossible de décrire physiquement les homosexuels, à moins d'essayer de décrire une proportion importante de la population et, auquel cas, il serait alors possible d'identifier physiquement quelque homosexuel. Cependant, si la description physique s'avère une tâche impossible, il apparaît que les homosexuels au Cameroun usent et utilisent d'autres moyens pour se reconnaître et s'aborder qu'il serait intéressant d'analyser. Mais même à ce niveau, les éléments ou caractéristiques qui seront présentés doivent être pris avec beaucoup de modération, car ils ne sont pas toujours exclusifs des seuls homosexuels.

## **I- B. QUELQUES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'HOMOSEXUALITE AU CAMEROUN**

Les quelques éléments caractéristiques du phénomène de l'homosexualité qui seront décrits ici ont été obtenus à partir de nombreux entretiens avec les homosexuels dans les villes de Douala et de Yaoundé, mais aussi à partir des observations qui ont pu être effectuées une fois sur le terrain.

### **I- B. 1. LE LANGAGE**

Le langage est un outil capital dont se servent tous les groupes sociaux. Il permet aux acteurs sociaux d'exprimer leurs idées, de communiquer. L'observation ou l'étude du langage d'un milieu est nécessaire pour établir certaines inférences, lesquelles selon MASSONAT (1987 : 45), peuvent être fortes et dans ce cas, « *l'observateur interprète les observables perceptibles comme le signe d'une intention cachée, d'un processus cognitif ou affectif intériorisé, d'une stratégie souvent non directement accessible (...)* »

L'hermétisme du langage du milieu homosexuel camerounais, qui sera souligné, ne sera rien d'autre qu'une intention de la part des acteurs de se dissimuler, pour ne pas se dévoiler. Cela trouve son explication dans le besoin d'expression et d'épanouissement des différents protagonistes qui, contraints par l'oppression sociale, se voient obligés de développer d'autres signaux linguistiques pour se reconnaître, s'identifier ou pour s'exprimer à l'abri de toute indiscretion. Ce langage sera constitué à la fois des mots du langage courant (français) ou de certaines langues camerounaises, pour ajouter plus de flou tant pour ceux qui l'utilisent que pour ceux qui essaient de le démystifier. Ce langage est aussi, comme cela a pu être constaté, sujet à de constantes mutations ou à beaucoup de subtilités qui le rendent encore plus complexe, à l'instar de tous les phénomènes sociaux.

### I- B. 1. a). « Nkouandengué »

L'expression par laquelle les homosexuels se désignent au Cameroun, sera d'abord présenté ainsi que le phénomène de l'homosexualité en lui-même. Il s'agit du vocable : « *Nkouandengué* », répandu dans presque tous les milieux homosexuels de Yaoundé et Douala. L'origine de ce vocable est floue et les homosexuels interrogés à ce sujet ne savent pas à quoi il renvoie, ni de quelle langue camerounaise il provient. A Yaoundé, il a été rapporté que ce vocable fut élaboré dans les milieux homosexuels de Douala. Les homosexuels de Douala quant à eux, bien que reconnaissant leur paternité vis-à-vis de ce mot, n'avaient plus de souvenir exact quant à sa genèse.

Cependant une chose est certaine, c'est qu'il s'agit d'un néologisme qui a été vraisemblablement tiré de deux expressions empruntées aux dialectes locaux différents. ESSOMBA prétend que cette expression « *veut signifier un éternel enculé* » (Idem : 52), mais il ne précise pas la source de son information. Aucun de ceux avec qui les entretiens ont été faits (les homosexuels de Douala et Yaoundé) n'y a fait allusion. Or, il a été constaté que les milieux homosexuels au Cameroun constituent des structures où tout se sait des usages et pratiques courantes, du moins en matière d'homosexualité.

A partir de l'enquête menée, ce recoupement peut être proposé : le vocable « *Nkouandengué* » serait issu du terme « *Nkwa* » qui signifie tout ce qui est étranger à la culture Bamiléké (l'un des grands groupes ethniques camerounais), ou tout ce qui ne ressort pas de ce groupe ethnique. Ensuite il y a le terme « *Ndengué* » qui est en réalité un nom très répandu chez les Beti (notamment chez les Ewondo). Or les Bamilékés représentent 22,2 % de l'échantillon des enquêtés, et les Beti 35,8 %. Ces deux groupes ethniques représentent alors les deux principaux ayant les plus grandes fréquences de tout l'échantillon, soit 18 pour les Bamiléké et 29 pour les Beti. Le vocable « *Nkouandengué* » serait donc en réalité l'expression reflétant les principales structures ethniques dominantes dans l'homosexualité camerounaise, même si le terme « *nkwa* » peut sembler contradictoire dans sa signification. Pourrait-il alors être avancé qu'à travers cette expression, les homosexuels camerounais se considèrent comme étrangers, en raison de la forte marginalisation dont ils sont l'objet ? Cela pourrait sembler probable.

A Yaoundé, cette expression a commencé à faire son chemin à partir de 1998 au sein de certains groupes de danses folkloriques. Il a été en effet constaté que ces groupes étaient constitués de Beti dans une large mesure, directement suivis des Bamiléké, situation qui pourrait conforter une fois de plus le recoupement proposé du terme « *nkouandengué* ».

Pour résumer il apparaît, que cette expression désigne bien l'activité homosexuelle au Cameroun, de même que l'homosexualité en elle-même. C'est ainsi que les homosexuels de Yaoundé et de Douala se désignent et désignent leur activité.

### **I- B. 1. b). « Tchouss »**

« *Tchouss* », est également une autre expression qu'utilisent les homosexuels à Yaoundé et à Douala. Une fois de plus, les uns et les autres ne sauraient déterminer à quoi cela renvoie, si ce n'est qu'ils s'en servent pour se désigner ou s'identifier. Il faut quand même souligner une particularité, à savoir que le mot est beaucoup plus utilisé à Yaoundé qu'à Douala.

Ce terme renvoie beaucoup plus dans sa prononciation, de même que dans sa connotation, à une sorte de cri de reconnaissance mêlant questionnement et exclamation. C'est ainsi qu'il a été constaté par exemple pendant l'enquête que, quand certains homosexuels se saluaient, le salut était souvent (mais pas toujours) suivi du mot « *tchouss* !? ». C'est là une manière pour eux de confirmer, comme un mot de passe ou un code exact, qu'ils sont toujours du même bord.

Bien entendu, ceux des homosexuels qui n'utilisent pas cette expression pourraient ne pas se reconnaître dans ce qui vient d'être dit, mais il n'en demeure pas moins vrai que ce terme est utilisé dans une grande partie de milieux homosexuels à Douala et Yaoundé, pour désigner le trait et la spécificité qui est attribuée à la personnalité, à savoir : l'homosexuel, contrairement au vocable « *nkouandengué* » qui qualifie à la fois le comportement – l'homosexualité – et la spécificité attribuée à la personnalité – l'homosexuel –.

### I- B. 1. c). « Sortir du sac ou du "nkuta" »

Il a déjà été fait allusion à cette expression qui est synonyme du "coming out" occidental et qui a la spécificité au Cameroun d'être marquée par un certain refus de « *sortir du sac ou du "nkuta"* ».

Le fait d'utiliser cette expression montre bien l'allusion symbolique au besoin, au fait de vouloir rester caché, pour les homosexuels des deux villes. Ce qui est dans le sac est en principe dérobé à la vue ou du moins pas aisément identifiable. Le « *nkuta* », est une déformation du mot Douala « *mukuta* ». Avec l'usage et surtout par le biais de la diffusion, il désigne désormais (non pas chez les Douala), un type de sac bien précis, celui qui est fait en toile de jute. Pour revenir à notre propos, il faudrait souligner que ce qui est dans un sac est en principe, dérobé à la vue, pas aisément identifiable. Et la toile de jute obéit à cette logique à la perfection. C'est essayer de souligner en d'autres termes que l'homosexualité au Cameroun reste encore très marginale, et les acteurs une fois de plus sont contraints de mener leurs activités (sexuelles) en cachette pour ne pas « *sortir du sac* » ou « *sortir du placard* » comme on le disait dans les milieux homosexuels français dans les années 1980.

L'expression « *sortir du sac ou du "nkuta"* », utilisée par les homosexuels au Cameroun est aussi la traduction de deux principales réalités : la première, réalité cela vient d'être mise en évidence, elle se manifeste par la volonté chez les homosexuels camerounais de mener une activité (homo)sexuelle discrète, cachée, à cause de la rigidité sociale et des tabous très présents dans la société camerounaise. La seconde réalité, quant à elle, traduit une volonté chez certains homosexuels qui ont déjà fait leur "coming out" d'étaler au grand jour les penchants (homo)sexuels des autres acteurs sociaux qu'ils connaissent ou avec lesquels ils ont eu commerce à un moment ou à un autre. Les homosexuels ayant fait leur "coming out" sont peu nombreux, et ils sont, pour bon nombre d'entre eux, souvent poussés, comme naturellement, à « *sortir* » leurs autres camarades « *du sac* », qu'ils désignent de l'expression empruntée aux USA d' « *homosexuels honteux* », pour qu'ils puissent assumer ensemble leur (homo)sexualité, dans un contexte social des plus hostiles. Ils sont désignés par le terme « *outeurs* ». Ils s'inscrivent par ce fait, dans cette grande vague observée en Occident, qui poussent les individus à étaler au grand jour leur (homo)sexualité. C'est pourquoi de plus en plus l'on constatera dans les deux villes, qu'un certain nombre d'homosexuels, bien que peu

nombreux « *affirment ouvertement leur orientation sexuelle, soit dans leur famille, soit auprès de leurs collègues de travail, soit encore auprès du voisinage ou dans leur communauté religieuse* » (DERICQUEBOUR, 1985 : 146 – 147).

Mais la large diffusion de cette expression dans les milieux homosexuels camerounais, pour ne surtout pas « *sortir du sac ou du "nkuta"* », est assez significative et laisse supposer que le travail des "outeurs" est encore long.

## **I- B. 2. LES RENCONTRES DANS LES MILIEUX GAYS DE DOULA ET DE YAOUNDE**

Les contacts dans les milieux gays se passent à travers le langage pour un besoin de reconnaissance, mais ils peuvent aussi se faire par des procédés physiques ou des gestes ayant des codes que seuls les initiés peuvent en principe interpréter. Mais faut-il le rappeler, ces caractéristiques peuvent aussi se retrouver chez des personnes non homosexuelles, lesquelles attribueraient une signification autre de ces mêmes faits et gestes.

### **I- B. 2. a). Le salut**

Le salut « *nkouandengué* » se fait par le serrement de mains entre deux acteurs. Cela n'a rien de particulier et n'avance pas cette recherche, puisqu'il n'est pas besoin d'avoir une orientation sexuelle particulière pour serrer la main à un inconnu, c'est tout simplement une notion culturelle.

Dans les villes de Douala et de Yaoundé, un constat a été fait pendant les enquêtes : le salut qualifié de « *nkouandengué* » s'accompagne d'un léger chatouillement de la paume de la main avec l'index. Celui qui fait le chatouillis en premier annonce ainsi la couleur, à savoir qu'il est homosexuel, tandis que celui qui est chatouillé, s'il est du milieu, doit comprendre qu'il est en face d'un compère et le signifier à son tour par le même geste. Toute cette opération doit se faire rapidement, car il n'est pas question de maintenir le poignet d'un inconnu plus longtemps que nécessaire.

Ce salut n'est pas connu de tous les homosexuels camerounais, ou alors bon nombre d'entre eux choisissent de l'ignorer, car comme cela a été dit plus haut, cette

manière de faire, bien que très peu répandue, ne saurait être le seul apanage des homosexuels (il est également utilisé dans certains cercles ésotériques, notamment dans la franc-maçonnerie où en lieu et place du chatouillis, c'est plutôt une légère pression qui est faite entre le pouce et l'index). Ils le savent, et s'en méfient, pour les raisons qui ont été citées plus haut. C'est pourquoi ce salut va aussi s'accompagner d'un regard perçant, droit dans les yeux. Ce dernier (le regard) se voudra volontiers insistant, voire provocateur et sera tout simplement une autre manière de confirmer son orientation (homo)sexuelle, tout en essayant de trouver dans le regard de l'autre le même constat.

### **I- B. 2. b). Autres entrées en contact**

Les contacts n'intègrent pas d'emblée la sphère physique, même si celle-ci reste le but à atteindre. Il existe ainsi d'autres codes gestuels pour entrer en contact. Evidemment, il faut que ceux-ci soient communément admis et partagés par les parties prenantes, même de manière tacite.

Un des enquêtés, lors des entretiens, a par exemple fait part d'une entrée en matière, pour signaler dans un bistrot ou un club qu'un individu était gay à Douala. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'un individu qui arrivant seul dans un bistrot ou un club et, voulant se faire remarquer autrement que par quelque déhanchement ou danse obscène, s'assurera de tenir un verre de boisson devant lui, au-dessus duquel il fera se mouvoir son index dans un geste circulaire, tout en ayant l'air absent, songeur ou indifférent. La traduction du geste serait alors, a-t-il ajouté, « *je suis gay et je suis seul* ». Par ce fait, celui ou ceux l'ayant compris pourront alors faire valoir leur charme. Ce code gestuel n'est bien décodé que dans le cadre d'une certaine bourgeoisie, a-t-il signalé. Parlant de celle-ci, C. ABEGA signale au passage qu'« *il s'agit de la haute bourgeoisie administrative et des affaires. Elle en a fait une pratique sexuelle de luxe (l'homosexualité), et même de classe.* » (Idem : 105). Cela se vérifie dans les deux villes de Yaoundé et de Douala, lorsqu'il apparaît que les prix d'accès ou même de consommation dans ces clubs ne sont pas à la portée du petit étudiant ou du petit élève. Ces derniers, s'étant évertués tant bien que mal à avoir accès à la salle (l'entrée payante dans ces clubs donne droit à une consommation gratuite et unique d'une boisson gazeuse au choix), vont rapidement développer d'autres stratégies pour

qu'on leur propose un autre verre, ce qui est en réalité l'entrée en matière pour un premier contact.

Ce sont les membres de cette bourgeoisie qui ont le pouvoir à ce niveau, et qui en fin de compte déterminent les règles du jeu, à travers leur capital économique. Il s'agit d'une pratique (homo)sexuelle de luxe qui tire son origine, comme le souligne C. ABEGA, dans « *le désir de vivre totalement la sexualité en partageant une autre expérience, en sortant des sentiers battus* » (Idem : 104), pour ces bourgeois. Or, avec un pouvoir économique significatif dans ces deux villes, il est possible pour ces différents protagonistes, de s'offrir un tel luxe et même d'ériger cela en pratique sexuelle de classe. Cette expérience, soit dit en passant, se vérifie aussi dans le cas des prostitutions féminines où, en fonction du montant du coût, la prostituée peut réaliser tous les fantasmes de son client, comme le souligne SONGUE (1986) dans son ouvrage sur la prostitution au Cameroun.

Un autre mode de contact qui a été signalé par un second enquêté (cette fois-ci à Yaoundé), était le fait pour certains homosexuels, de passer la langue sur la lèvre supérieure dans un geste fort érotique, avec un regard langoureux ne laissant place à aucun doute. Si la personne de même sexe à qui cela est adressé parvient à décoder le geste, elle amorce alors le contact en disant bonjour, puis suivent les banalités d'usages, jusqu'à ce que l'une ou l'autre des parties s'assure qu'elles sont bien « *du même bord* ».

Il faut cependant noter que ces faits et gestes, bien qu'étant des codes censés être perçus par les seuls initiés, sont tous entourés d'une certaine prudence, et les différents protagonistes finissent toujours par poser la question claire de savoir si le sujet avec qui il converse est véritablement homosexuel. Il s'agit donc d'un jeu qui constitue une entrée en matière (le code gestuel), mais les acteurs sont bien conscients que les codes et les gestes peuvent aussi être saisis par des intrus venant dans le seul but de faire de l'arnaque par exemple.



## **II- LOCALISATION DE L'HOMOSEXUALITE AU CAMEROUN :** **UNE VISIBILITE MANIFESTE**

De nos jours dans les villes de Yaoundé et de Douala, il existe des secteurs ou des zones où il est possible de localiser des regroupements de personnes ayant une orientation homosexuelle. Il est vrai qu'à ce niveau, ce n'est pas encore l'investissement de certains quartiers avec : des commerces gays, médecins gays, agences immobilières gays... comme ce fut d'abord le cas par exemple à San Francisco aux USA, puis dans de nombreux pays d'Europe. Cependant au Cameroun ou plus précisément à Douala et à Yaoundé, il existe bien un « marché sexuel » tel que DERICQUEBOUR (Idem : 151), l'énonce pour les pays Occidentaux :

*« Ce marché (sexuel) dispose d'institutions clés : lieux de drague, bars, cinémas, saunas, restaurants, parcs (...) Parler d'un marché sexuel homophile revient à souligner qu'il existe un ensemble d'activités de recherche du partenaire balisé mais informel »*

(Idem).

C'est donc de ces institutions qu'il sera question dans cette sous partie, tout en mettant l'accent sur la recherche du partenaire informel dans les activités menées au sein desdites institutions.

### **II- A. BISTROTS, RESTAURANTS ET CLUBS HOMOPHILES DE** **DOUALA ET YAOUNDE**

Pour ce qui est du marché sexuel homophile de ces deux villes, il apparaît que celui-ci ne se structure pas autour d'une organisation rigide et très bien agencée. La particularité camerounaise est que les homosexuels se localisent dans certains bistrotts qui sont parfois en même temps des structures ouvertes à tous publics. Cependant, il existe un agencement tel qu'il y a des jours et des heures où la probabilité de rencontrer beaucoup d'homosexuels dans ces endroits est forte. Ces lieux de rencontres constituent ce que la romancière HIGHSMITH a désigné sous le terme

« *Small g* » ou « *g miniature* », qualifiant « *un lieu fréquenté par beaucoup d'homosexuels mais pas exclusivement par eux* ». (1995 : 12).

A Yaoundé, les lieux de rencontre ne s'embarrassent pas du type de quartier ; ces bistrotts ou boîtes de nuit se situent aussi bien dans les quartiers populeux que moyens ou huppés. Mais les lieux, les jours, et heures de rencontre changent en fonction des quartiers.

Dans le quartier populeux d'Essos, les rencontres se font exclusivement le dimanche autour d'un bar bien connu de la place, à partir de 22 heures. Lorsqu'ils veulent faire allusion à cet endroit, les homosexuels de Yaoundé disent très souvent qu'ils vont « *à la messe de 22 heures* » ou que « *la messe commence à partir de 22 heures* ». A cet endroit, on trouve de tout, du petit lycéen au grand fonctionnaire, du commerçant à la criée à l'homme d'affaire, tous une bouteille à la main, s'exhibant à qui mieux-mieux pour se faire remarquer ou essayer de repérer quelqu'un. Les rencontres à ce niveau ne se font pas toujours dès la première « messe ». Parfois, il est nécessaire d'y revenir plusieurs fois de suite pour pouvoir trouver un partenaire, ce qui aura laissé le temps aux autres de se rassurer que vous êtes bien « *nkouandengué* », et pas un espion. En outre, il s'avère utile de se faire accompagner par un habitué des lieux, lequel se chargerait le cas échéant de vous introduire de préférence auprès des gens avec qui il a déjà eu quelque commerce charnel ou autre. C'est aussi au cours de ces « *messes* » qu'il est possible de rencontrer plusieurs homosexuelles faisant mine de s'acoquiner avec des garçons dans le but de se faire valoir ou de se faire remarquer par les autres filles. Il semble que ce serait la pratique produisant les meilleurs résultats.

A quelques pas du quartier dit Essos, se trouve un autre non moins populeux, appelé Mvog-Ada. Là se trouve un carrefour dit « *de la joie* ». Ce carrefour a ceci de particulier qu'il a dans tous ses coins et recoins des bistrotts et autres petits « *tourne-dos* » qui fonctionnent 24 h / 24 h, surtout le samedi, jour de rencontre privilégié des « *nkouandengué* ». Une fois de plus, ce n'est pas un milieu qui a l'exclusivité des homosexuels. Mais en raison de la variété dans le choix d'éventuels partenaires, les homosexuels y rôdent très souvent dans l'espoir que les vapeurs de l'alcool conduiront certains esprits mous à une aventure (homo)sexuelle sans lendemain. L'heure de rencontre ou de l'investissement des lieux se situe entre 22 heures et minuit, pour se poursuivre jusqu'au petit matin. Les mêmes règles sont ici en vigueur que celles qui

sont établies dans le quartier Essos ;seuls les jours de rencontre ou d'investissement des lieux changent.

Dans le quartier dit du Lycée bilingue à Yaoundé, se localise un autre bistrot en face du lycée dont le quartier porte le nom, où s'investissent aussi les homosexuels. C'est le vendredi qui est le jour prisé, et l'heure convenue est établie à partir de 18 heures. C'est le fief des homosexuels très jeunes, généralement des élèves qui cherchent à rentabiliser leur week-end car, dans la ville de Yaoundé, c'est pendant le week-end que les salles de cinéma sortent les nouveautés venues d'Occident, et ces lieux constituent l'un des principaux pôles d'attraction des jeunes en mal de mimétisme et où il fait bon d'être vu, vêtu à la dernière mode. Or les rencontres du vendredi permettent de s'assurer un partenaire capable d'amener les intéressés voir par exemple une nouveauté cinématographique le jour d'après. Ou alors, si le partenaire est un peu plus nanti financièrement, il pourrait amener ce dernier, le lendemain toujours, après la séance cinématographique, au carrefour dit Bastos.

Le carrefour Bastos se trouve dans le quartier résidentiel du même nom. Près de ce carrefour se dressent quelques bistrots et autres snacks ayant la particularité d'être chers et snobs. Les jours de rencontre sont les samedis et l'heure d'investissement des lieux est très souvent 20 heures, ou juste après la sortie des salles de cinéma. Ce carrefour est le lieu par excellence défini par la haute bourgeoisie ; elle y cherche ses partenaires, et les partenaires cherchent à leur tour des personnes socialement haut placées. C'est ce qui peut expliquer la présence de nombreux jeunes à ces heures là, bavardant, riant, tout en étant aux aguets pour repérer la bonne personne et agir au bon moment.

En plus de ces bistrots, certains homosexuels enquêtés ont fait allusion à des boîtes de nuit dans le centre-ville de Yaoundé (au quartier Camp-Sic Hippodrome), et dans les parcs (à l'Hôtel de ville) où il était aussi possible de rencontrer des homosexuels, très tard dans la nuit. Il nous a même été rapporté qu'au niveau de l'Hôtel de ville, tout juste derrière l'immeuble qui abrite la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, à partir de 22 heures, certains jeunes hommes s'exhibaient ouvertement pour faire de la prostitution homosexuelle. LEVER n'avait donc pas tort d'affirmer que « *le territoire de l'homosexualité a toujours été colonisé par la prostitution.* » (1985 : 228). Yaoundé en est un exemple patent. C'est dire que derrière

toutes ces activités se cache une volonté de recherche du partenaire dans un but intéressé, dans un but plus ou moins financièrement ou matériellement rémunérateur.

A Douala, il existe aussi des clubs de nuit en plein centre-ville, qui sont devenus des lieux de prédilection des homosexuels. Dans ces lieux affluent surtout beaucoup d'Occidentaux qui constituent une denrée très prisée dans le milieu, car ils sont réputés très généreux. C'est cela d'ailleurs que soulignait C. ABEGA quand il affirmait, à l'issue d'une enquête, que certains jeunes « *alléchés par l'argent ou contraints par la misère, sont obligés de pratiquer l'homosexualité car, "il y a des blancs qui paient bien et grassement"* » (Idem : 104). En dehors des boîtes de nuit à Douala, il existe d'autres secteurs très réputés être fréquentés par des homosexuels, notamment dans le quartier Akwa-nord (quartier résidentiel). Le jour de rencontre dans un bistrot de la place c'est le samedi, et les heures d'investissement des lieux commencent à 22 heures.

Il a été constaté que les lieux de rencontres sont périodiques et se situent généralement dans les mêmes bistrots ou boîtes de nuit en fonction des jours. Les heures indiquées sont les moments où la probabilité de faire des rencontres massives d'homosexuels est grande. En réalité, ces heures constituent le début des festivités (si nous pouvons nous exprimer ainsi) qui se poursuivent souvent jusque très tard. Il faudrait aussi ajouter que ces bistrots et autres clubs sont pour la plupart des lieux ordinaires ; parfois les tenants desdits lieux sont eux aussi homosexuels ou, pour les besoins de plus de rentabilité de leur commerce, homophiles. Ces institutions ne sont donc pas au départ des lieux qui se réclament comme étant des zones de rencontre pour homosexuels. C'est seulement après que des groupes d'homosexuels commencent par investir les lieux (en y consommant peu ou grassement), par y prendre leurs habitudes. Par la suite, avec l'aide du bouche-à-oreille, d'autres homosexuels y arriveront par curiosité, et finiront, pour certains, par y rester dans l'espoir de trouver un partenaire ou pour une aventure.

A l'issue de cette présentation, il ressort en filigrane qu'à Yaoundé ou à Douala, l'activité homosexuelle se localise souvent dans les bars, bistrots et clubs homophiles, à des heures déterminées. Les lieux de rencontre quant à eux, ont la configuration de l'organisation ou de la répartition des gays dans les quartiers. La présence des gays dans les quartiers n'obéit pas à une certaine logique, elle est très aléatoire. Il en va de même de la répartition des points de rencontre qui s'organisent en fonction du goût de

chaque gay, mais aussi en fonction des lieux qui sont investis. Il a été également observé dans cette description que ces lieux sont des endroits privilégiés de prostitution : pour une bonne frange de protagonistes, la prostitution demeure un facteur sous-jacent qui motive les actes d'homosexualité.

## **II- B. PORTEE SOCIOLOGIQUE DES MANIFESTATIONS DE L'HOMOSEXUALITE A YAOUNDE ET DOUALA :CULTURE ET COMMUNAUTE HOMOSEXUELLE**

L'homosexualité au Cameroun est bel et bien une réalité sociale visible, perceptible, identifiable et localisable, et non une simple vue de l'esprit ou un mythe. Il est certes vrai qu'elle y est encore largement minoritaire, voire dans son stade embryonnaire, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'elle commence à s'organiser, tant bien que mal en une sous-culture, et ses pratiquants quant à eux, tendent à constituer une sorte de communauté informelle ; dans celle-ci l'individu après avoir appris à être homosexuel, s'orientera à sa guise dans ce qui tient lieu de marché (homo)sexuel au Cameroun. Au vu de cela, nous pouvons reprendre à notre compte les propos d'ARIES qui dit que « *les homosexuels forment aujourd'hui un groupe cohérent, encore marginal, mais qui a pris conscience d'une sorte d'identité ;* » (cité par DERICQUEBOUR : Idem : 150), car cette affirmation peut s'appliquer au Cameroun où l'homosexualité est déjà une réalité sociale. Cela se manifeste par le langage de reconnaissance qui est quasiment le même dans les milieux homosexuels des deux villes. Il y a aussi la même prudence qui a été observée chez les homosexuels des deux villes, vis-à-vis de tous les intrus. C'est la preuve qu'il y a comme une prise de conscience commune de "l'ennemi". Il y a toujours le spectre de se sentir épié qui revient. Cela est fort significatif de l'atmosphère dans laquelle vivent les « nkouandengué ». Les lieux de rencontre quant à eux sont aussi connus des homosexuels des deux villes, c'est-à-dire que ceux qui évoluent à Douala par exemple sont capables de reconnaître et d'identifier les lieux de rencontre à Yaoundé et vice-versa. Généralement, il existe une sorte de cohésion dans ces milieux telle que, ce qui se passe à Yaoundé est automatiquement rapporté à Douala et ainsi de suite. Pour preuve, quand il y a la célébration d'un bal masqué gay à Douala (chose très fréquente), il existe toujours une délégation homosexuelle de Yaoundé, prête à y

participer, et le mouvement dans le sens inverse est le même. Cela permet de conclure que, la faible proportion d'homosexuels dans les deux villes fait en sorte qu'ils arrivent plus facilement à se repérer ; de plus, la diffusion des schèmes de pensée qui ont cours dans ces milieux est plus rapide que pour d'autres contextes conformes à la norme. Il a été constaté que beaucoup d'homosexuels dans certains groupes, ou dans les deux villes de cette étude, se connaissent à peu près tous et savent quasiment tout de tous, du moins pour ce qui est des pratiques liées à leur activité sexuelle. Les informations circulent de bouche-à-oreille, ce qui leur permet de s'aménager un espace. Ici, réalité, mythes et rumeurs se côtoient. Il appartient à tout un chacun de sélectionner, trier les informations réelles des rumeurs.

Cependant, il peut être affirmé que les homosexuels au Cameroun, à travers leur minoration et la marginalité dont ils sont l'objet, sont parvenus à se constituer en une sous-culture qui selon EVERETT est :

*« Un système de significations collectives dont l'extension est moindre que celle de la culture, issu de l'interaction entre les personnes impliquées dans un nombre fini « d'engagements situationnels » (1985 : 157).*

Ils ont été à même de construire un langage ; un code gestuel de reconnaissance qui leur est propre. Ils sont parvenus aussi à monopoliser certains lieux pour en faire des marchés de traque sexuelle, et enfin ils savent qu'ils ont un obstacle commun à savoir la rigidité sociale qui se dresse contre leur tendance. A partir de ces éléments, il apparaît que les gays au Cameroun ont fini par développer une culture qui leur est propre, car *« il suffit qu'un groupe quelconque d'individus ait un minimum de vie commune, qu'il soit un tant soit peu séparé d'autres groupes, qu'il occupe un petit coin de l'espace social, qu'il se pose les mêmes problèmes et peut-être qu'il ait quelques ennemis en commun pour qu'une culture se développe. »* (EVERETT, Idem : 157 – 158).

Cette sous-culture homosexuelle au Cameroun, restent intermédiaires entre l'individu ayant une orientation homosexuelle et le système social. C'est ce qui donne une dimension communautaire à ce phénomène. Il apparaît alors que l'homosexualité est

un phénomène social qui commence à tendre vers des formes de plus en plus formelles au Cameroun, et développe une forme de sous-culture sur la base du langage, des codes gestuels, des lieux de rencontre, voire de la possession de certaines revues spécialisées et de la fréquentation des sites Internet gays, comme nous le verrons par la suite.

En dehors de ces institutions-clés, l'homosexualité est aussi présente dans les milieux carcéraux des deux villes et constitue, aux dires de ETEKI – OTABELA « *l'un des fléaux majeurs qui minent nos espaces carcéraux... l'un des maux les plus épiques qui minent nos prisons* » (2001 : 498). Nous essayerons d'examiner dans les lignes qui suivent, l'expression de l'homosexualité dans les milieux carcéraux de Yaoundé et Douala.

### **III- DE L'HOMOSEXUALITE DANS LES MILIEUX CARCERAUX DE DOUALA ET YAOUNDE**

#### **III- A. *ESSAI DE DESCRIPTION DU PHENOMENE DANS LES MILIEUX CARCERAUX***

La description qui va suivre, de certaines pratiques à caractère homosexuel au sein des prisons camerounaises, a pu être recueillie lors d'un entretien avec un gardien de prison à Yaoundé, et avec un ancien détenu de prison de Douala.

Selon les dires des interviewés, il ne se passe pas une semaine sans qu'un cas de rapports à caractère homosexuel entre détenus soit signalé aux autorités pénitentiaires. Cette situation concerne dans une large proportion les détenus qui ont déjà purgé plus de dix ans de prison, et ceux qui sont condamnés à mort. Parmi ces derniers, plusieurs forment un groupe au sein duquel la pratique des rapports homosexuels est très courante, voire entretenue. La tranche d'âge de ces condamnés varie entre 45 et 50 ans, et ils entretiennent le plus souvent ces rapports avec des prisonniers qui n'ont pas de visiteurs. Ces derniers se retrouvent la plupart du temps démunis, sans ressources alimentaires suffisantes pour satisfaire le plus petit besoin. Il existe même, semble-t-il, des couples ( quelques rares cas) constitués, et ceux ayant juste des rapports occasionnels.

Généralement quand les rapports sont occasionnels, c'est-à-dire que les différentes parties prenantes ne vivent pas en couple constitué, le prix de la passe varie entre 50 et 200 francs CFA maximum. Cette modique somme servira pour ce qui pourrait tenir lieu de restauration après service rendu ( achat d'un morceau de pain, de quelques beignets de farine...)

Les prisons sont en général surpeuplées. Les détenus savent alors exactement qui reçoit des visites de la part des proches extérieurs et qui n'en reçoit presque pas. C'est pourquoi ceux qui ont un peu d'argent ou de nourriture, reçus à la suite d'une visite par exemple, vont vers ceux qui n'en ont pas pour leur proposer ces relations sexuelles en échange de quelques pièces d'argent ou d'un peu de nourriture. Dans un autre cas de figure, ce sont les détenus qui sont dans le besoin qui recherchent de l'aide auprès de ceux qui sont censés détenir quelques ressources. Ces derniers, pour certains d'entre eux, proposent instantanément des relations (homo)sexuelles aux demandeurs en échange du service demandé. Les demandes de services sont par conséquent rétroactives entre les prisonniers.

Il vient d'être fait allusion à la promiscuité dans les milieux carcéraux de Douala et de Yaoundé. Or comme le montrent OVERING et al., « *il est établi que l'homosexuel est plus sensible à la promiscuité que l'hétérosexuel* » (Idem : 63). Cela peut-il rendre compte de cette situation dans les prisons de ces deux villes ? En outre, s'agit-il d'homosexualité proprement dite ou d'actes homosexuels qui imitent simplement les relations hétérosexuelles ?

### **III- B. INTERPRETATION DUDIT PHENOMENE DANS LES MILIEUX CARCERAUX**

Après un premier constat, il a pu être établi qu'il s'agissait de pseudo-homosexualité. Parlant de pseudo-homosexualité, CORRAZE dira que :

*« On entend dans ces cas que le comportement homosexuel se manifeste à l'encontre de ceux présents habituellement dans un sujet donné parce que compte tenu des circonstances, il permet d'atteindre un but étranger de fait à la sexualité : gain, protection, conservation d'une relation, domination, soumission etc... » (Idem : 15)*



Il s'agit donc d'une activité sexuelle occasionnelle ou périphérique pour certains prisonniers. Elle est « *passée du rang de fin à celui de moyen* » comme l'affirme CORRAZE (Idem), et ces « *actes homosexuels périphériques imitent aussi souvent, et de façon certaine, le comportement hétérosexuel* », ajoutent OVERING et al., (Idem : 30). C'est une homosexualité stratégique, qui sert plus de moyen de survie que de fin. Cette situation implique une certaine stratification au sein même de ces prisons, qui opposent ceux qui ont le pouvoir, c'est-à-dire un peu d'argent ou de la nourriture suffisante et complète (ce qui implique aussi que ces détenus reçoivent beaucoup de visites externes), à ceux qui sont délaissés par leurs proches parents. Ceux lésés par leur famille sont donc obligés de se contenter de la portion de nourriture insuffisante qu'ils reçoivent dans ces prisons. Il s'agit d'une poignée de main de maïs et de haricots bouillis, comme l'ont signalé les interviewés.

Ainsi, ce sont ceux qui ont très souvent les moyens financiers, donc le pouvoir, qui vont jouer dans les relations sexuelles qu'ils pourraient avoir, le rôle dit actif ou encore dit de pénétrant ; tandis que ceux qui sont délaissés joueront le rôle dit passif en se laissant pénétrer, par voie anale ou « *paedicatio (immissio penis in ano)* », ou par la voie buccale ou « *fellatio* » (OVERING et al., Idem : 33). Dans ces divers rôles sexuels, il faudrait y voir des choix liés à une position soit de dominateur, soit de dominé, ce qui n'est pas le cas dans une relation homosexuelle normale. Il y a donc là un rapport évident de classe ou de situation sociale. Le pénétrant sera donc celui qui a le pouvoir, celui qui a un statut dominant, lequel disposera de l'autre détenu nécessaire qui se comportera de façon passive, en fonction des modalités qui sont exprimées dans les pratiques sexuelles en général. Cette forme de sexualité se rapproche d'une forme relationnelle identique à celle de la prostitution, tout au plus dans sa référence symbolique. Dans ces cas, nous sommes en présence de cas types de prostitution où les rapports sexuels sont donnés en échange d'une certaine compensation (le coût de la passe).

Les pratiques à caractère homosexuel se retrouvent plus chez les condamnés à mort, car ceux-ci ont une situation carcérale plus confortable, comparée à celle des autres détenus. Les interviewés ont précisé qu'ils avaient souvent droit à des repas plus élaborés, et parfois à une boisson de leur choix en dehors de l'eau. Les condamnés à mort des prisons, les détenus qui ont plus de 10 ans d'incarcération et qui reçoivent assez régulièrement des visites externes, ont eu le temps de s'imprégner des lieux et de

tisser des relations amicales (et peut-être autres) avec les gardiens de prisons. La plupart d'entre eux règnent dans ces prisons en maîtres et poussent parfois le vice jusqu'au harcèlement sexuel des plus démunis ou des nouveaux arrivants. C'est ce qu'a souligné ETEKI – OTABELA, parlant des milieux carcéraux camerounais quand elle a écrit ceci :

*«En effet, il n'est pas rare que pour pallier leur manque en amour, d'autres prisonniers se retournent, faute de mieux, vers leurs camarades de même sexe pour se "satisfaire" mutuellement. Il arrive même, semble-t-il, qu'en cas de non consentement mutuel, un détenu soumette son pair à un harcèlement sexuel ou à un chantage ignoble. On parle même de viols fréquents dans ce domaine, avec la complicité des gardes-chiourmes qui, lorsqu'ils ne sont pas directement compromis, préfèrent détourner leur attention. »*

(Idem : 498).

Des cas de viols parfois suivis de décès ont aussi été signalés par les interviewés. Ce premier constat permet donc d'établir que le milieu carcéral constitue un facteur important d'éclosion et d'expansion de la pseudo-homosexualité ; d'une part à cause de la promiscuité observée dans lesdits milieux carcéraux, d'autre part à cause des grandes différences existant dans le traitement interne des prévenus.

Cependant, établir le milieu carcéral comme seul générateur d'homosexualité dans les prisons serait une conclusion par trop hâtive. Le manque d'amour ou l'abstinence forcée des prisonniers devrait plutôt conduire à la masturbation d'abord, si l'on s'en tient aux différentes étapes évolutives par lesquelles passent plusieurs prisonniers, qui finissent par avoir une orientation homosexuelle qu'ils n'avaient pas au départ. Au départ, il y a masturbation avec fantasmes hétérosexuels, ensuite avec fantasmes homosexuels, après il y a homosexualité épisodique, puis habituelle, enfin homosexualité recherchée comme but, et non plus comme un substitut à l'hétérosexualité (CORRAZE, Idem :17-18).

Il n'est donc pas possible du jour au lendemain, même dans un milieu carcéral, de devenir homosexuel ou d'avoir spontanément des penchants à caractère homosexuel. Encore faudrait-il ajouter qu'il existe tout de même des prisonniers ayant une certaine attirance explicite ou non pour les individus de même sexe. Autrement, cela ne tiendrait pas avec le fait que tous les prisonniers n'ont pas des usages à caractère homosexuel. Il y en a qui choisissent d'utiliser d'autres moyens pour satisfaire leur libido, comme cela sera démontré par la suite. C'est pourquoi il est énoncé ici que chez la plupart des dominants, il s'agit d'une pseudo-homosexualité au départ qui s'est muée en homosexualité avérée, au fil du séjour prolongé dans les geôles. Pour beaucoup de ces prévenus, ces contacts ne signifieront pas : « *ceci est quelque chose de nouveau* », mais bien « *c'est ce que j'attendais* » pour reprendre les termes de OVERING et al., (Idem : 55). Cela peut aussi s'interpréter autrement : chez les prisonniers dominants (dans une large proportion), et chez quelques rares cas de dominés, ces contacts ont d'abord signifié "ceci est quelque chose qu'il y a lieu de découvrir pour pallier le manque de partenaire de l'autre sexe ou le manque de nourriture", avant de se transformer en "ceci n'est plus quelque chose de nouveau, mais est ce que je désire, ce que j'attends ou un moyen pour parvenir à mes fins".

Plusieurs dominés sont contraints à ces contacts homosexuels, pour des besoins de survie, ou alors ils sont convaincus qu'ils doivent se résigner à mourir de faim. Il apparaît alors que chez ces dominés, l'homosexualité aura la fonction de stratégie de survie, une stratégie essentiellement basée sur le « *mieux manger ou boire* ». C'est au niveau de plusieurs d'entre eux qu'il conviendrait de parler de pseudo-homosexualité, car pour eux c'est une activité sexuelle qui est utilisée comme moyen de survie, et non pas comme une fin pour satisfaire leur libido. C'est aussi chez ces mêmes individus qu'il peut être établi que le milieu carcéral est un facteur déclencheur d'homosexualité, laquelle, si elle n'est pas répétée, ne conduit pas à une accoutumance et à une suite au sortir de prison. Or, faut-il le rappeler, le suivi post-carcéral des prisonniers soupçonnés de tels rapports est inexistant au Cameroun. Cependant, dans les prisons des deux villes, chaque fois qu'un cas de rapport homosexuel est constaté entre prisonniers, celui-ci est souvent sanctionné par deux types de punitions : la bastonnade et en cas de récidive, l'isolement dans les petites cellules. Ce sont les autres prisonniers qui dénoncent leurs compères. Ce qui revient à souligner de nouveau ce

qui a été dit plus haut à savoir que, tous les prisonniers ne sont pas impliqués dans les pratiques homosexuelles, car il ont une alternative et une autre possibilité.

La première alternative est la possibilité de se satisfaire sexuellement en lorgnant les femmes détenues quand elles prennent leur bain, à travers les cloisons des murs qui les séparent. Celles-ci se savent épiées et jouent volontairement le jeu. Tout cela se passe, moyennant quelque argent donné soit à un gardien de prison, soit à un prisonnier qui a su avoir assez d'autorité du fait de son séjour dans la prison, et qui assure l'ordre de passage.

La deuxième possibilité est de se rendre à l'infirmerie de la prison et de se faire passer pour malade, tout en sachant (pour le prisonnier qui se prête au jeu) qu'il y rencontrera une détenue à laquelle il aura au préalable fait parvenir un billet doux ou un message par quelque chemin mystérieux. Avec la complicité des gardiens, ils pourront y passer la nuit, puisque les deux détenus sont censés être malades, il n'y a donc aucune objection à ce qu'ils restent à l'infirmerie pour une « *observation médicale* », toute la nuit.

La dernière possibilité est que les gardiens de prison peuvent arranger d'autres rencontres, sur la demande de l'une ou de l'autre partie, moyennant une forte ( ?) récompense.

Il faudrait préciser que ces rencontres ou ces possibilités utilisées par les prisonniers ne sont pas toujours récurrentes, sauf pour la première, car les deux prisons fonctionnent avec des lois internes très strictes, et rien ne dit qu'il est possible pour eux de se contenter de ces éventualités, pour combler leur libido. Ce qu'il y a cependant lieu d'observer est l'existence de ces possibilités qui sont largement exploitées quand l'occasion se présente, par les détenus qui disposent de quelque revenu.

Pour résumer, dans les milieux carcéraux de Douala et de Yaoundé, les actes d'homosexualité sont constatés de manière assez fréquente (au moins une fois par semaine selon les dires des interviewés), entre prisonniers. Chez certains, ces contacts sont occasionnés par l'impossibilité de recourir à un partenaire de l'autre sexe, mais plutôt que de parler d'impossibilité, il faudrait plutôt faire allusion au refus de recourir à un partenaire de l'autre sexe, compte tenu des possibilités que peuvent avoir les prisonniers dans les deux prisons (qui viennent d'être mises en exergue, même si à un moment donné, il se posera un problème d'argent). Nous pouvons donc en conclure

que certains prisonniers avaient déjà une orientation homosexuelle implicite au départ, et le milieu carcéral a seulement contribué à faire éclore cette orientation profonde. Les autres par contre, mus par la nécessité de survie basée sur le manger – puisque la nourriture s'avère insuffisante –, auront recours à une forme d'homosexualité situationnelle, comparable, dans sa forme relationnelle, à celle de la prostitution.

Par conséquent, il peut être établi qu'en plus des « *Small g* », l'homosexualité est aussi manifeste dans les prisons de Douala et de Yaoundé. Mais cette localisation dans les milieux carcéraux ne peut être prise comme étant une institution-clé, pour un marché sexuel au vu des différentes motivations qui ont été mises en exergue.

Devant cette manifestation de plus en plus visible du phénomène homosexuel dans les deux villes camerounaises, quelle est donc la réaction de la société vis-à-vis de celle-ci ? Tel sera l'objet de notre prochain chapitre.

## **CHAPITRE IV :**

### **REGARD DE LA SOCIETE SUR**

### **L'HOMOSEXUALITE AU**

### **CAMEROUN**

Dans ce chapitre, il s'agira de voir si la société camerounaise contemporaine a fini par devenir homophile, face à l'envergure que prend le phénomène de l'homosexualité ou si au contraire elle demeure réfractaire à toutes manifestations perceptibles de cette réalité en son sein. Seront donc examinés tour à tour les réactions au sein de la société religieuse, de la société non religieuse ou laïque, tout en essayant de démontrer que la réaction du deuxième groupe découle la plupart du temps de l'influence que le premier a sur lui d'une part, et, d'autre part cette réaction sera liée à l'objectif principal que vise toute sexualité en Afrique en général et au Cameroun en particulier, à savoir la reproduction.

#### **I-REACTION DE LA SOCIETE RELIGIEUSE FACE A**

#### **L'HOMOSEXUALITE**

La société camerounaise connaît de manière officielle trois principales mouvances religieuses : le Christianisme, qui lui-même est constitué du Catholicisme romain et du Protestantisme ; l'Islam ; et l'animisme. En dehors de celles-ci, il existe aussi d'autres cultes et regroupements ou associations religieuses, voire ésotériques. Ceux-ci couvrent toute – ou presque toute – l'étendue du territoire camerounais et ce, de manière plus ou moins officielle, depuis les années 1990. C'est à partir de cette période que le Cameroun, à l'instar de bon nombre de pays en Afrique sub-saharienne, a connu une nouvelle donne de "libertés" et de libéralisations sociales. L'examen ici, portera cependant sur les deux premières mouvances religieuses citées, pour les besoins

de commodités, le phénomène homosexuel ayant été légèrement abordé au sein des cultes animistes camerounais (Mevungu), en début de ce travail.

Dans la tradition judéo-chrétienne monothéiste, l'Être suprême ou le Dieu Créateur a d'abord créé l'homme à son image et par la suite le sentant seul, lui a donné la femme comme compagne. Après la défection de l'homme et de la femme du jardin d'Eden, suite à la désobéissance qu'ils firent sous l'instigation du serpent ancien, Dieu les chassa en précisant qu'ils devaient aller sur toute la terre et se multiplier (confère la Bible : Genèse). Ce bref récit des origines selon la Bible montre en filigrane la position de l'Eglise chrétienne face à la sexualité, du moins celle qu'elle est censée adopter, à savoir encourager l'homme déchu à aller d'abord sur toute la terre, ensuite de s'y multiplier. Il y a là une idée de reproduction. Il apparaît donc clairement qu'à ce niveau il n'y a pas de place prévue pour toute relation charnelle entre personne de même sexe, car l'objectif premier de l'homme après sa défection est l'investissement de toute la terre, et cela n'est possible que s'il se reproduit. La reproduction prend alors une envergure considérable sans laquelle la terre ne saurait être peuplée. Or toute relation sexuelle qui ne s'inscrit pas dans cette lignée et dans le cadre du mariage, est une désobéissance au commandement divin, car elle est de facto improductive.

C'est pourquoi plus loin, dans les textes bibliques, toute relation en dehors des relations strictement hétérosexuelles sera proscrite. C'est ainsi que la relation homosexuelle est bannie (Lévitique 18, 22) et considérée comme une abomination, une « *infamie* » (Juges 19 : 23 – 25). Il en va de même pour toute relation zoophile, également prohibée (Exode 22, 19 ; Lévitique 20, 15). La sanction pour ces écarts sexuels est très lourde : c'est la mort physique, le peuple se doit d'éliminer physiquement les coupables en cas d'homosexualité, et la bête de même que l'individu seront éliminés en cas de zoophilie (Lévitique 20, 13, 15 – 16). C'est donc là une manière symbolique d'éliminer, d'effacer de la sphère sociétale l'infamie pour qu'elle ne soit plus répétée ni même nommée. Un autre exemple des plus spectaculaires de sanction, toujours dans la tradition judéo-chrétienne, fut certainement la destruction des royaumes de Sodome et Gomorrhe, cette fois par la voie divine elle-même. Ces royaumes étaient considérés comme des sièges établis d'abomination et de grandes perversions homosexuelles qui étaient répandues chez tous les habitants « *depuis les enfants jusqu'aux vieillards* » (Genèse : 19). La Bible, parlant de la sanction de Sodome et Gomorrhe par l'Eternel dira :

*« Alors l'Eternel fit pleuvoir du ciel sur Sodome et sur Gomorrhe du soufre et du feu, de par l'Eternel. Il détruisit ces villes, toute la plaine et tous les habitants des villes, et les plantes de la terre. »*

(Genèse 19 : 24 – 25).

La destruction physique, comme cela peut se voir, ne se limite pas seulement aux hommes, elle touche même aux animaux et aux plantes de la terre, en cas de sanction pour l'homosexualité. C'est dire à quel point le phénomène est réprimé, et cela dénote aussi du désir profond d'éradiquer symboliquement et physiquement les relations sociosexuelles qui n'entrent pas dans le dessein divin.

Plus tard avec l'avènement du Nouveau Testament, ces interdits vont demeurer et la sanction, si elle n'est plus physique, deviendra spirituelle. Il s'agira de la mort spirituelle de tous ceux qui ont de telles pratiques sexuelles, lesquels ne pourront plus hériter du royaume des cieux, s'ils ne reviennent pas sur la bonne voie. Or cet héritage est l'espérance, l'attente même sur la base de la foi, de tout aspirant chrétien (confère Romains 1 : 26 ; 1 Corinthiens 6 : 9 – 10).

Certains auteurs, face à cette rigidité extrême des sanctions liées à tout ce qui est autre que l'hétérosexualité, trouvent une explication politico-historique. En effet, selon eux, le peuple juif, face à ses voisins géographiques était démographiquement et culturellement minoritaire. Il était constamment menacé par ces derniers, voire repoussé, car il avait des pratiques sociales assez exceptionnelles pour leurs voisins. Il refusait de se mêler aux autres peuples par les liens du mariage, du moins il était censé le faire ; il refusait aussi d'accepter la culture de ses voisins, même quelques éléments partiels (une fois de plus il était censé le faire pour demeurer dans les lois divines). Le peuple juif minoritaire vivait donc en autarcie, au grand désarroi de leurs voisins, qui n'avaient de cesse de le persécuter, afin de le voir quitter les lieux une fois pour toute, pour refus de coopération.

Face à cela, les juifs étaient contraints d'exercer un grand contrôle sur la natalité, laquelle se devait d'être très reproductive. Cependant, la relation homosexuelle a ceci de particulier qu'elle est essentiellement stérile (par extension, la relation zoophile peut aussi y être associée, comme étant stérile). C'est une relation improductive même



dans les cas de « *la jouissance buccale (fellatio), la jouissance interfémorale et la paedicatio (immissio penis in ano* » (OVERING et al., Idem), où il y a une forme comme une autre de pénétration, avec dépôt de semence. KOUOH – MOUKOURY (Idem ; 86) ne dit pas autre chose quand elle affirme ce qui suit, parlant du caractère improductif du rapport anal et par extension du rapport homosexuel : « *en plus, même si le coït anal donne du plaisir au couple, il reste néanmoins une union stérile qui ne mène pas à la procréation, finalité même de la sexualité* ». Or pour le peuple juif ainsi menacé de part et d'autre, il s'avérait vital qu'il y ait une forte procréation en son sein. Le seul moyen pour le faire ne pouvait être que sur la forme hétérosexuelle : « *c'est pourquoi l'acte homosexuel (en Israël) passait pour une véritable trahison nationale* » précisera LEVER (Idem : 17), en parlant de cette situation. Cela s'expliquait par le fait que dans le rapport homosexuel, la semence reproductive était gaspillée ou déposée au mauvais endroit, alors que le territoire national risquait à tout moment d'être investi par l'ennemi, numériquement plus nombreux. La procréation permettait donc aux israélites de se multiplier, développant ainsi une forte probabilité pour qu'il y ait dans le peuple plus d'individus mâles, susceptibles de prendre la relève et d'aller en guerre, ou de veiller sur le patrimoine national hérité depuis Abraham (leur patriarche). C'est donc cet état de choses qu'a précisé LEVER quand il ajoute qu'en Israël « *toute pratique sexuelle qui n'a pas pour objectif la procréation relève du scandale et de l'impiété, car elle compromet l'existence du peuple de Dieu et sa mission de témoin.* » (Idem). C'est montrer autrement qu'en Israël, en plus d'encourager la naissance d'individus qui assureraient la relève de soldats pour veiller sur le territoire par le biais de la procréation, il fallait aussi que la mission de témoin se perpétue chez les nouvelles générations. Or ces nouvelles générations n'auraient pu avoir d'existence réelle ou n'auraient pu être envisagées dans les relations sexuelles stériles, qui n'avaient d'autre but que la satisfaction libidinale. Une double mission apparaît donc pour ce peuple : la première est spirituelle, Israël étant selon la tradition juive le peuple de Dieu. Sa minoration sur le plan statistique conduisait de façon inévitable à la deuxième mission, qui elle, était patriotique. Ces deux aspects sont étroitement liés, avec la suprématie du spirituel sur le temporel, car faut-il le rappeler, il s'agissait alors d'une nation avec un pouvoir théocratique.

Le psychologue DOUCE partage aussi cet avis. Il souligne en effet que :

*« Pour des raisons pratiques, la Bible, particulièrement l'Ancien Testament, est très préoccupée par la procréation. Israël, en effet, a besoin de développer sa population pour maintenir son identité politique et culturelle. »*  
(1985 : 99).

Il s'agissait alors d'une stratégie qui était développée, afin de maintenir l'autonomie politico-culturelle d'Israël. Cela devait passer par un taux de croissance fort élevé de la population, gage d'un développement numérique de sa population.

A partir de ce rappel historique, il peut être établi que le christianisme, qui a découlé de la tradition juive, a hérité de celle-ci plusieurs de ses dogmes. Il est vrai que de nos jours, les raisons qui conduisent le Christianisme à proscrire l'homosexualité n'ont plus rien à voir avec quelque stratégie politico-culturelle, comme ce fut alors le cas en Israël. Aujourd'hui, c'est l'approche spirituelle liée aux dogmes chrétiens qui prévaut, tandis qu'en Israël, en plus de cette approche spirituelle, il fallait aussi y ajouter la préservation de l'intégrité politique d'un peuple, ainsi que de son identité culturelle.

Fort de tout cela, les églises chrétiennes issues des traditions juives au Cameroun, portent de manière générale un regard défavorable sur l'homosexualité. Pour ces églises, la sexualité a pour but la reproduction d'abord, c'est bien après que l'expression de l'amour et du plaisir peuvent se manifester. C'est pourquoi, ces églises considèrent l'homosexualité comme une pratique contre nature, dans la mesure où l'amour conjugal ne peut et ne saurait être établi qu'entre un homme et une femme.

Des témoignages d'homophobie ont ainsi pu être recueillis dans certaines églises protestantes par exemple. Certains chrétiens, convaincus d'homosexualité ont été mis à nu en plein culte pour finalement être par la suite temporairement excommuniés ou alors expulsés de l'église. Pour ce qui est de l'église catholique romaine, il a été constaté que si l'homosexualité était bel et bien rejetée, l'homosexuel repentant quant à lui était accepté et aidé dans son désir de changer. L'homosexuel qui n'éprouve par contre aucun besoin de modifier ses comportements sexuels est tout de même toléré du moment où il ne se montre pas trop en spectacle, et n'est pas pris sur le fait.

Malgré ces sanctions des plus sévères observées chez les protestants par exemple, et même dans tout le christianisme, force est de constater que le plus grand nombre d'homosexuels des deux villes camerounaises se reconnaissent quand même comme étant de l'une ou de l'autre de ces mouvances religieuses chrétiennes. C'est ainsi que dans l'échantillon, 36 individus se sont reconnus comme protestants, soit 44,4 % ; et 29 comme catholiques, soit 35,8 %. C'est la preuve que cette rigidité des positions des églises chrétiennes face à l'homosexualité n'a pas une grande influence sur les individus ; ou alors ceux-ci cachent bien leur jeu. En réalité, 23 des 36 enquêtés qui se sont reconnus d'obédience protestante ont affirmé que la religion n'avait aucune influence sur leur choix sexuel, ce qui donne un pourcentage de 63,9 % ; comparé aux 13 autres des 36 enquêtés reconnus protestants qui ont avoué que leur religion influençait d'une manière ou d'une autre leur vie homosexuelle, soit 36,1 %, qui ne représentent pas grand chose. C'est la même tendance qui s'est observée chez les enquêtés d'obédience catholique. Ils sont 19 des 29 enquêtés, qui se sont reconnus catholiques, à avouer que le catholicisme n'avait aucune influence sur le choix de leur orientation sexuelle, soit un pourcentage de 65,5 % de l'effectif des catholiques recensés pendant l'enquête. Le reste a avoué une influence, même partielle, de leur religion sur leur vie sexuelle, soit 34,5 %. Cette influence se résume en quelques remords ou en une remise en question passagère de leur situation sexuelle, et par la suite, pour se débarrasser de tout ennui ou de toute mauvaise conscience, ils se justifieront en alléguant le caractère inné de leur orientation sexuelle.

Ce sont également les mêmes fréquences qui ont été enregistrées chez les musulmans enquêtés. L'on serait tenté de croire que chez ces derniers, à l'instar des chrétiens, il existe aussi une attitude liée au dogme, de rejet de l'homosexualité. Cependant, le Coran qui punit l'adultère de lapidation ou qui interdit de manière précise certains liens entre les femmes et les hommes (en cas de lien de parenté par exemple : voir Sourate 4 : les femmes, verset 23 à 24), reste étonnamment muet sur l'homosexualité. Il y a donc pour le croyant ayant des attirances homosexuelles comme une sorte de dilemme. Dans notre enquête il n'a été recensé que 8 individus d'obédience musulmane, soit 9,9 % de l'effectif total de l'échantillon. Mais ce chiffre n'est pas du tout représentatif de l'effectif total des musulmans homosexuels au Cameroun, car plusieurs ont choisi de vivre cette sexualité dans la discrétion, ne sachant pas si devant le Coran il y a faute ou non pour ce qui est de cette orientation

sexuelle. Ce dilemme s'observe pratiquement dans toutes les sociétés islamisées où les pratiques homosexuelles sont courantes et parfois admises, s'il ne s'agit pas d'actes sexuels publics pouvant choquer certaines susceptibilités. ORAISON, d'après l'expérience qu'il eut à Fès en 1952, fera aussi une remarque allant quasiment dans le même sens, à savoir que « *les étudiants de l'université islamique (...) pratiquaient à l'époque des relations homosexuelles (sic) couramment et de façon admise.* » (Idem : 96).

En effet, le mutisme du Coran pour ce qui est de l'orientation homosexuelle, laisse une assez large marge de liberté et d'action pour ce qui est du choix de ses orientations sexuelles. Si parfois on observe quelque répression sur les homosexuels musulmans, cela n'est en rien lié au dogme, même si certains peuvent l'affirmer. Ces punitions et sanctions sont plutôt en rapport étroit avec la perception sociale du milieu en matière de sexualité. Ces perceptions sociales dans ces milieux se confondent si bien avec la perception dogmatique qu'il est difficile, même pour certains croyants, de faire la part des choses entre interdits sociaux et interdits religieux. C'est la raison pour laquelle, à la question aux enquêtés, de savoir si leur religion avait une quelconque influence sur leur orientation sexuelle, 3 parmi les 8 musulmans ont avoué subir une influence, même partielle, de celle-ci, sur la sexualité qu'ils ont adoptée.

Toutes les données, sur l'influence de la religion sur les homosexuels de notre enquête, toutes religions confondues, sont résumées dans le tableau suivant :

Types de religions	Influence sur l'homosexualité		TOTAL
	OUI	NON	
Protestant	13 36,1 %	23 63,9 %	36 100 %
Catholique	10 34,5 %	19 65 %	29 100 %
Musulman	3 37,5 %	5 62,5 %	8 100 %
Autres		2 100 %	2 100 %
Total de l'influence	26 34,7 %	49 65,3 %	75 100 %

**Tableau 9 : Influence de la religion sur les homosexuels enquêtés à Yaoundé et Douala** (source : notre enquête)

D'après ce tableau, il ressort que 75 individus parmi les 81 enquêtés disent appartenir à une religion et 6 ont affirmé ne pas en avoir, soit un pourcentage de 7,4 %. Cependant, la majorité des enquêtés, toutes religions confondues, affirment ne subir aucune influence de ces dernières sur leur choix sexuel, bien que deux d'entre elles (catholicisme et protestantisme) manifestent ouvertement leur homophobie. Ils sont au nombre de 49, soit un pourcentage de 65,3 % des 75 enquêtés ayant une religion, affirmant que cette dernière n'a pas d'influence sur leur orientation sexuelle. Pour ce qui est des 26 enquêtés restants qui disent que la religion influence un tant soit peu leur orientation sexuelle, un constat se dégage : cette influence demeure assez platonique. En effet, ils ont affirmé qu'ils sont bien conscients que la Bible ou le Coran (?) interdisent les relations homosexuelles. Il ont avancé comme excuse que cette orientation était innée en eux, qu'ils n'y pouvaient rien et que Dieu, par conséquent, était censé les comprendre.

Or, il a été démontré dans la définition des concepts que, pour se reconnaître ou arriver à s'identifier comme homosexuel, il fallait que l'individu passe par plusieurs étapes plus ou moins longues. Par conséquent, l'homosexualité, tout au même titre que l'hétérosexualité ne saurait être innée. C'est ce que résume d'ailleurs POLLACK

(Idem) dans cette phrase quand il dit : « *on ne naît pas homosexuel, on apprend à l'être* ». Cela suppose qu'il y a quand même un choix d'apprentissage, donc un accord tacite d'une socialisation nécessaire à l'individu, pour lui permettre de mieux intégrer dans sa personnalité son orientation sexuelle acquise. Cette socialisation, comme il a été démontré, se fait dans les marchés sexuels ou des « Small g », mais aussi à travers des groupes de pairs ayant la même orientation sexuelle ou enfin, à travers les médias, comme il sera démontré par la suite. DOUCE, parlant de cette situation de l'homosexualité que certains homosexuels et parfois hétérosexuels considèrent comme innée, dira :

*« Chacun pense que ses impulsions et préférences sont innées. C'est une affirmation commode car alors, d'une part, on n'a aucune responsabilité morale dans la satisfaction de ses désirs et d'autre part, on ne risque pas de devoir subir un traitement ou une correction de la part de la société. De même, puisqu'on est né ainsi, on ne peut davantage être tenu pour responsable de « contaminer » les autres »*

(Idem : 100).

Pour bon nombre d'homosexuels, considérer leur orientation sexuelle comme innée les dégage de toute responsabilité morale, sociale, voire religieuse, puisqu'il s'agit ici de religion. Il s'ensuit alors que la responsabilité devrait être plutôt recherchée au niveau du créateur et non des créatures, puisqu'ils n'ont jamais demandé à naître, et quand ils sont nés, ils sont nés ainsi. Cependant DOUCE, à partir de ses observations en Afrique, de plusieurs entretiens qu'il a eus avec les homosexuels et de son expérience personnelle (il se reconnaît lui-même homosexuel) en est arrivé aux conclusions suivantes :

*« L'homosexualité, comme toute fixation sexuelle sur une personne ou un objet, n'est pas innée, mais plutôt acquise en conséquence de certains éléments dans l'éducation dès le plus jeune âge. Ces éléments ne peuvent être identifiés ni qualifiés de bons ou mauvais. »* (Idem : 100 – 101).

Il apparaît alors que, l'éducation joue un rôle déterminant dès le plus jeune âge sur l'orientation sexuelle qui sera acquise plus tard. Les éléments compris dans l'éducation ne peuvent être jugés ou qualifiés qu'en se référant à des valeurs philosophiques, variables d'une communauté à une autre. Les individus ont par la suite, la possibilité de se conformer totalement, partiellement ou pas du tout aux normes à eux inculquées. A ce niveau, il s'agira de déviance, mais la déviance n'aura alors de sens que si elle est qualifiée en rapport avec les normes et valeurs d'un groupe donné. Au Cameroun, la majorité des communautés, groupes tribaux considèrent l'homosexualité comme une déviance. C'est par le biais de l'éducation que l'individu arrivera à déterminer son orientation sexuelle. Au Cameroun comme partout ailleurs, les homosexuels considéreront leur situation comme innée, cela a pour fonction principale de les dégager de toute responsabilité, s'ils en viennent à être condamnés par leur conscience ou leur entourage. Dans les villes de Douala et Yaoundé, cet aspect des choses n'est pas souvent considéré, surtout au niveau des religions. C'est ce qui explique ce pourcentage élevé de personnes qui ne se laissent pas influencer par leur religion. En réalité, ces enquêtés ne sont croyant que par tradition familiale, par mimétisme beaucoup plus que par conviction.

Il apparaît en définitive que de manière générale, la société religieuse au Cameroun (en particulier la religion chrétienne), est hostile, réfractaire à l'homosexualité et cela pour des raisons dogmatiques. L'homosexualité sera alors considérée comme un péché "contre-nature". Pour ce qui est de l'Islam, sa position reste ambiguë, vu le mutisme dans lequel le Coran est resté, pour ce qui est de l'orientation homosexuelle. Il s'ensuit que les diverses réactions qui peuvent être enregistrées contre l'homosexualité, sont en réalité en étroite relation avec les perceptions socioculturelles des communautés au sein desquelles est installé l'Islam. Dans celles-ci, les aînés sociaux ou patriarches, ont intégré ces interdits sociaux à la pratique et aux dogmes religieux musulmans, afin de limiter les déviances homosexuelles.

## **II- LA SOCIETE NON RELIGIEUSE OU LAÏQUE**

Il a été souligné que très souvent la réaction de la société laïque au Cameroun, découle de celle des autorités religieuses, face aux déviances en général et à l'homosexualité en particulier. Cela s'explique par le fait que la société camerounaise ploie encore beaucoup sous l'héritage de la colonisation, laquelle fut amorcée par le travers de la religion chrétienne ou islamique. Ainsi, plusieurs cultures au Cameroun ont fini par être imprégnées d'une façon comme d'une autre des préceptes qui sont liés à la tradition judéo-chrétienne ou islamique. En outre, le peuple camerounais, à l'instar des peuples d'Afrique sub-saharienne, a une étroite relation avec le mystique, le mystérieux, le paranormal que les religions occidentales ne sont pas parvenues à inhiber entièrement.

Fort de ce double héritage, l'homosexualité est d'emblée considérée au Cameroun, comme un acte de sorcellerie parce qu'elle ne s'inscrit pas dans la logique d'une sexualité de reproduction, mais aussi parce qu'elle est vue comme étant un acte contre-nature, donc surnaturel. Or, dans les perceptions locales, il n'y a que les sorciers qui ont pour habitude d'agir de façon contre-naturelle, c'est pourquoi les actes d'homosexualité dans les perceptions communes, ont une très forte portée mystique. En outre, il a été vu au chapitre 1 que les actes d'homosexualité dans certaines traditions rituelles camerounaises étaient exceptionnels et s'inscrivaient dans une logique initiatique. En dehors de cette logique, tout acte découlant de ces pratiques était reprouvé, sévèrement sanctionné. C'est donc par rapport à cette vision des choses, mais aussi avec l'apport de la législation française d'alors, que le Cameroun de manière officielle, condamne l'homosexualité.

Dans cette logique, l'on s'attendrait à une homophobie sans borne dans la société laïque. Cependant, force est de constater que les réactions des populations sont plutôt mitigées. En effet à la question posée aux enquêtés de savoir si leur entourage familial, proche ou éloigné était au courant de leur orientation sexuelle, 19 ont répondu oui. C'est d'abord l'indifférence et la tolérance de cet entourage face à l'homosexualité que l'on relève des données de l'échantillon si l'on additionne les deux fréquences, car elles se révèlent supérieure à la fréquence de la violence qui suit directement. Parmi eux 3 ont affirmé que cet entourage a été indifférent, tandis que 9 ont dit qu'il a été tolérant. 6 ont fait état de violence sur leur personne par cet entourage familial. Pour ce



qui est des collègues, amis ou camarades des 81 enquêtés, 5 ont affirmé qu'ils étaient au courant tandis que 46 ont dit que certains le savaient et d'autres ne savaient pas, soit plus de la moitié de l'échantillon. Dans la variable : certains le savent d'autres non, 17 sur les 46 ont dit que la réaction des amis ou camarades était l'indifférence et 14 ont avoué que ces derniers ont été plutôt tolérants. Ces données sont résumées par les deux tableaux ci-après :

Réaction de l'entourage familiale				TOTAL
Indifférence	Tolérance	Violence	Ne sais pas	
3	9	6	1	19
15,8 %	47,4 %	31,6 %	5,3 %	100%

**Tableau 10: Nombre d'enquêtés dont la famille est informée de leur pratique homosexuelle et réaction de cette dernière** (source : notre enquête).

Réaction	Réaction des amis des enquêtés ayant été informés de leur homosexualité						TOTAL
	Indifférence	Tolérance	Violence	Indifférence + Tolérance	Tolérance + Violence	Indifférence + Tolérance + Violence	
Connaissance							
OUI	3 60 %	1 20 %	1 20 %				5 100 %
Certains savent d'autres non	17 37 %	14 30,4 %	7 15,2 %	2 4,3 %	3 6,5 %	3 6,5 %	46 100 %
TOTAL	20 39,2 %	15 29,4 %	8 15,7 %	2 3,9 %	3 5,9 %	3 5,9 %	51 100 %

**Tableau 11: Connaissance des amis... et Réaction**

De manière générale, s'il faut s'en tenir à l'avis des enquêtés, la réaction des proches dans les familles et parmi les connaissances est davantage indifférente et tolérante que violente, dans les villes de Douala et de Yaoundé. ANATRELLA, parlant de cette situation qui prévaut également en France, démontre en réalité que :

« La plupart des gens l'acceptent pour les autres, alors qu'elle ne correspond pas du tout à un désir pour eux-mêmes. Cette attitude relève plus de l'indifférence dans laquelle les individus vivent que de la tolérance ou d'une position vraiment réfléchie quant aux enjeux d'un modèle homosexuel. »  
(1993 : 189).

Cette affirmation peut aussi être vraie pour la société laïque camerounaise où, comme il a été constaté, certains affirment n'être pas dérangés par les manifestations de plus en plus visibles de l'homosexualité, du moment où des avances ne leur sont pas directement adressées. Dans ce dernier cas, les réactions sont vite transformées : les mêmes individus qui, hier, encore étaient tolérants, deviennent en un laps de temps réfractaires, et à la limite violents. Peut-il toujours à ce niveau être fait allusion à une quelconque tolérance ou indifférence ? La réponse apparaît d'elle-même, car c'est au niveau de la seconde réaction que se trouve la réalité profonde qui elle, est cachée. Il peut par conséquent être avancé que pour le camerounais en général, toute relation homosexuelle n'est moralement pas concevable et ne devrait pas socialement être admise. Les journaux, la télévision et certaines radios privées ou publiques, à un certain moment, se font l'écho de cette réaction anti-homosexuelle, au nom des mœurs dites bafouées<sup>1</sup>, bien que certains présentent l'homosexualité comme l'une des voies, sinon, « *la voie du succès social* » si l'on s'en tient aux dires d'ESSOMBA (Idem : 28), voie qu'il faut bannir.

Face à ce regard des plus hostiles de la société, plusieurs homosexuels au Cameroun sont favorables à la reconnaissance légale de l'homosexualité au Cameroun. En effet, 63 individus parmi les 81 enquêtés affirment être pour la reconnaissance légale de l'homosexualité au Cameroun, soit un pourcentage de 77,8 % ; contre 18 qui émettent un avis défavorable, car ils pensent que cela est contraire à l'éthique (17

---

<sup>1</sup> voir à cet effet, les quelques journaux locaux suivants :

- AURORE PLUS, N° 124 du 28 juillet 1998
- LE MESSENGER "POPOLI", N° 04 du 04 juin 1996
- MUTATIONS, N° 05 août 1996
- BALLE DE MATCH, L'ESPRIT DU SPORT, N° 15 du 13 septembre 1996
- LA TRIBUNE DE L'EST, N° 67 année 2001
- LE MESSENGER, N° 1258 du 31 août 2001
- LA NOUVELLE EXPRESSION, N° 865 du 17 septembre 2001
- LE MESSENGER "POPOLI", N° 612 du 18 septembre 2001

enquêtés – des 18 qui ont un avis défavorable – soit 98,8 % de ce même effectif ) ; ils se défont cependant de toute responsabilité, puisqu'ils considèrent leur orientation sexuelle comme innée, comme naturelle.

Parmi ceux des 63 enquêtés qui sont favorables à ladite reconnaissance légale, 31 justifient leur position par le droit à la liberté (soit 38,2 %) et 32 par un besoin légitime à l'épanouissement (soit 39,5 %). Il apparaît alors que les lois, mais surtout les mœurs et les sanctions sociales négatives constituent un obstacle majeur à cette propension.

### **III- LES REACTIONS OU SANCTIONS NEGATIVES** **MANIFESTES DE LA SOCIETE**

Les réactions face à l'homosexualité varient d'un milieu à un autre. Il a été déjà souligné le fait que chez certains croyants, notamment les chrétiens, les sanctions vis-à-vis de l'homosexualité sont plutôt sévères. Il y a notamment des cas où les individus étaient exposés (ou "outés") en plein office religieux lorsqu'ils étaient convaincus d'homosexualité, et cela pouvait se poursuivre par l'excommunication pure et simple des fautifs. Il faudrait ajouter à cela, la condamnation psychologique et religieuse qui est une sentence spirituelle et divine, laquelle se manifeste par la perte du salut pour le croyant. Cet état de choses développe chez certains homosexuels au Cameroun ce que ANATRELLA a appelé « *la culpabilité sociale* » (Idem : 211). Celle-ci naît du reproche que l'homosexuel fait à la société de ne pas l'accepter tel qu'il est. La culpabilité sociale est ce sentiment désapprobateur que porte l'homosexuel sur sa société, laquelle refuse de reconnaître et d'accepter son orientation sexuelle, tout simplement parce qu'elle suppose qu'il ne parvient pas à s'ouvrir à une altérité, à désirer un partenaire d'un autre sexe que le sien.

Dans l'Islam, il a été vu qu'au niveau du dogme, il existe un vide conceptuel et théorique, en ce qui concerne l'orientation homosexuelle. Cependant, les rares sanctions qui existent, quand elles sont appliquées, sont en rapport étroit avec les schèmes comportementaux sociaux ayant cours dans ces sociétés, et ayant préexisté à leur islamisation. Ces sanctions, quand elles existent sont théoriquement très sévères dans lesdits milieux. Mais la pratique traditionnelle est très lascive et généralisée dans les milieux islamiques ou arabisés. BONNET à cet effet affirmera que « *quelle que soit la rigueur de certaines condamnations , on se montre en pratique d'une tolérance*

*étonnante, dans le monde arabe par exemple où la condamnation de l'homosexualité coexiste avec une pratique assez répandue et très bien tolérée.* » (Idem : 18). Au Cameroun plusieurs cultures sont imprégnées, même partiellement, des cultures héritées de la colonisation. Le Nord du Cameroun, quant à lui, a hérité en grande partie de la culture islamique, elle-même fortement moulée dans la culture arabe. En réalité, entre ces deux cultures, l'interpénétration est si forte que l'une se confond presque dans l'autre. Cela pourrait donc expliquer pourquoi dans l'échantillon, il a été retrouvé des musulmans, même si ceux-ci sont loin d'être assez représentatifs de l'effectif réel des musulmans ayant une pratique homosexuelle au Cameroun. Si la pratique est assez répandue et tolérée, celle-ci ne se fait pas au vu et au su de tout le monde. La plupart du temps quand des cas d'activités homosexuelles sont observés, ils sont aussitôt ignorés, du moment où les fautifs sont capables de remplir valablement leurs devoirs conjugaux, quand ils sont mariés, par exemple. Pour ce qui est des individus sans conjoints, cela sera très souvent considéré comme des jeux sexuels inoffensifs pour combler la libido avant le mariage, étant donné que les jeunes filles sont censées aller en mariage en étant vierge dans ces communautés. On en arrive accidentellement à des rapports sexuels entre jeunes gens membres d'une même famille, à certains moments. C'est ainsi qu'un des enquêtés musulmans a avoué avoir eu son premier rapport homosexuel avec son cousin. Dans cette société camerounaise, à l'instar des sociétés arabes, les jeunes vivent en groupes homosexuels, ce qui fait que la plupart du temps, mais pas nécessairement, les premiers attouchements ont un caractère homosexuel, de même que les premiers rapports sexuels. Cependant, parce que ces jeunes sont supposés se marier plus tard, la société pense alors qu'il s'agit là d'actes de folie passagère qui seront redressés avec la bénédiction nuptiale. Le résultat qui s'ensuit est que le phénomène se répand de manière sourde dans les milieux islamiques.

C'est dire autrement que la culture islamique et l'attitude psychologique générale du milieu sont à l'origine de la forte composante homosexuelle non seulement dans une partie du Nord du Cameroun, mais dans tous les milieux ayant un tant soit peu une influence arabo-islamique : cela ne signifie pour autant pas que les sanctions négatives sont inexistantes dans les milieux islamiques camerounais. Celles-ci sont rares en raison du fait que les acteurs sociaux musulmans qui ont une telle pratique la vivent de manière cachée, comme presque toute la majorité des camerounais ayant cette tendance.

D'après les témoignages reçus pendant l'enquête, plusieurs enquêtés ont fait état de violences sur leur personne. Il s'agit de violences : verbales (insultes, quolibets, railleries) ; physiques (agressions) ; psychologiques (menaces de dénonciation, chantage ...)

De toutes les sanctions qui viennent d'être citées, il semble que c'est la violence verbale qui soit la plus difficile à assumer chez les homosexuels au Cameroun. En effet, à travers l'insulte, la société passant par les individus qui insultent, tue ou éradique de manière symbolique ce qu'elle n'admet pas, à défaut de le faire de manière physique. A ce niveau, la marque psychologique reste très forte et est parfois de nature à déstabiliser les plus forts, surtout si les agressions verbales sont fréquentes. C'est souvent le cas, car les civilisations camerounaises sont d'abord orales, c'est dire que s'il faut éradiquer un mal, cela commence d'abord souvent par le verbe. Les violences physiques, quant à elles, se rencontrent souvent dans les cas où certains homosexuels par mégarde, se sont aventurés à faire des avances à des personnes n'ayant pas la même orientation sexuelle qu'eux. Ces cas sont fréquents dans les « *Small g* » où les gays sont majoritaires, certains jours de la semaine.

Dans les prisons camerounaises, les cas d'homosexualité sont sanctionnés par la fessée des détenus pris en faute ; et en cas de récidive, ceux-ci sont gardés dans des cellules internes pour un temps. Cependant, étant donné que les détenus pris en flagrant délit d'homosexualité sont emprisonnés dans les mêmes cellules en cas de récidives, qui peut assurer qu'à l'intérieur ils ne recommenceront pas ? Ce qu'il faudrait cependant noter c'est l'existence somme toute, d'une sanction prévue à cet effet dans les règlements intérieurs des prisons de Douala et de Yaoundé pour ce genre d'écarts, contrairement à ce qu'aurait pu laisser entendre ETEKI – OTABELA. Selon elle, les cas de viols ou de chantages sont orchestrés par certains prisonniers avec la bénédiction des gardiens de prison, qui, quand ils ne sont pas partie prenantes du jeu, choisissent d'en détourner leur regard (Idem). Cette réalité peut être vérifiée dans certains cas, mais elle ne saurait être généralisée à tous les gardiens de prison. Aucun témoignage ne nous a été signalé dans ce sens, c'est donc une piste qui reste encore à vérifier.

Au vu de toutes ces sanctions négatives de la société camerounaise, un constat se dégage, à savoir qu'on est loin des affirmations de AGACINSKI qui pense que « *l'opinion commune se réconcilie toujours avec l'homosexualité dès lors qu'on lui*

*parle d'amour et d'amitié. Elle s'émeut, elle approuve. Ce qui l'inquiète, c'est bien, (...), la transgression de la loi, la sodomie et la multiplication des partenaires »* (Idem : 120 – 121). Il se peut que cela soit vrai pour la société française ou les sociétés occidentales en général. Mais au Cameroun, la force des sanctions laisse entrevoir qu'il n'y a quasiment aucun terrain d'entente, de conciliation entre ces deux franges de la société, les hétérosexuels et les homosexuels, même lorsqu'il s'agit d'amour ou d'amitié en matière d'homosexualité. Il peut exister quelques rares cas de compromis, quand un individu ayant une telle orientation est indépendant, c'est-à-dire qu'il est capable de vivre de ses propres revenus, ou quand il a un statut social élevé ; l'opinion commune fera alors semblant de lui passer ses incartades sexuelles, mais ne manquera jamais d'y faire allusion d'une manière comme d'une autre, au détour d'une conversation ou de quelque article de journal. On est toujours en face d'une sanction verbale (ou écrite), car l'allusion faite est rarement en termes élogieux. Sinon en dehors de ces rares cas, l'opinion commune au Cameroun, lorsqu'elle est mise à contribution, jouera soit les indifférents ou alors elle se braquera et annoncera d'entrée de jeu son homophobie patentée. Selon cette opinion commune, l'homosexualité est un phénomène lié à la sorcellerie, par conséquent c'est un facteur de dysfonctionnement et de désordre social. A cet effet, les propos de VANDE VYVER sont assez révélateurs quand il dit que :

*« Il est nécessaire en effet d'affirmer clairement que si l'homosexuel n'est ni un malade ni un névrosé, l'oppression sociale parfois violente et l'agressivité homophobe ambiante peuvent avoir raison des tempéraments les plus équilibrés. En ce sens, la société civile et religieuse fabriquent des névrosés, car pour certains il n'y a aucune unification possible entre leur orientation affective et sexuelle et l'image d'eux-mêmes, professionnelle, sociale, qu'ils doivent entretenir »* (1985 : 115).

C'est cette situation qui prévaut également au Cameroun et qui crée un malaise chez la plupart des homosexuels. Il apparaît alors que pour donner le change et pour

faire bonne figure, plusieurs d'entre eux, bien que s'identifiant comme homosexuels, choisissent d'entretenir aussi des rapports hétérosexuels et vont même jusqu'à des unions (trois enquêtés ont affirmé être mariés.) Parmi les 81 enquêtés, 47, soit 58 % de l'effectif total se sont reconnus comme homosexuels exclusifs, mais parmi eux 20 ont avoué avoir des partenaires de l'autre sexe, soit 42,6 %. 34 individus parmi les 81 enquêtés ont signalé clairement leur bisexualité.

De tout ce qui précède, il ressort qu'au Cameroun, dans les villes de Douala et de Yaoundé, l'homosexualité est un phénomène social qui devient de plus en plus manifeste, visible et qui fait parler de lui. Elle a fini par devenir pour certains « *le propre d'une « culture minoritaire », face à un groupe hétérosexuel « majoritaire » plus ou moins oppressif* » (AGACINSKI : Idem), occupant certains espaces sociaux de façon momentanée mais régulière. Quel pourraient donc être les facteurs sociaux au Cameroun, générateur d'homosexualité chez une certaine frange de la population ? C'est ce qui sera développé dans la dernière partie de ce travail.

# PARTIE III

## **IDENTIFICATION ET ANALYSE DE QUELQUES FACTEURS SOCIOLOGIQUES DE LA PROPENSION A L'HOMOSEXUALITE AU CAMEROUN**

Dans cette dernière partie, il s'agira d'identifier, sur la base des hypothèses qui ont été proposées, quelques facteurs sociologiques qui seraient à l'origine de la propension à l'homosexualité au Cameroun, laquelle se manifeste par une visibilité de plus en plus notoire, comme il a été souligné dans la partie précédente.. Parmi ces facteurs nous analyserons respectivement les suivantes : le facteur de la crise économique avec ses corollaires sur la famille, l'influence des médias et du politique sur la pratique homosexuelle.

Le fait sociosexuel est une mécanique d'une complexité semblable à la structure même de la nature humaine et partant, de toute société humaine. Il ne se donne pas aisément, il ne se laisse pas facilement déceler, c'est pourquoi sa vérité est toujours en partie cachée, sinon clandestine. Or c'est dans cette vérité que se retrouve le pouvoir causal du fonctionnement du sexe. De ce fait, il appartiendra alors au chercheur de le débusquer afin de l'analyser et de le passer au crible de la connaissance scientifique. Cette approche a l'avantage de faire non seulement état de ce qui veut se dérober à l'observation et à l'examen sociologique, mais elle fera aussi état des facteurs ou phénomènes plus ou moins coercitifs dont les principaux actants n'ont pas toujours conscience, et qui agissent sur eux.



Il est également vrai que « *l'homosexualité, ne peut être comprise en dehors des phénomènes biopsychosociologiques de la sexualité générale* », comme le souligne CORRAZE (Idem : 82). Cependant, pour les besoins de délimitation du champ d'action de la recherche, l'attention sera exclusivement portée sur les phénomènes sociologiques, susceptibles d'être la cause de la propension à l'homosexualité au Cameroun. Le soin est donc laissé aux recherches à venir de s'appesantir sur les autres aspects non négligeables qui n'ont pu être examinés en profondeur, et d'en faire si besoin était, une synthèse ou une critique avec les résultats de ce travail. Il s'agit entre autres de la structure parentale des familles homosexuelles ; du niveau d'éducation des homosexuels au Cameroun ; de l'éducation sexuelle dans le cadre des familles où il y aurait des homosexuels ; ainsi que de l'aspect psychologique de la situation de l'homosexualité au Cameroun. Nous commencerons d'abord par examiner la possible influence de la crise sur l'expansion du phénomène homosexuel, ou tout au moins, la propension des acteurs à l'homosexualité.

# **CHAPITRE V :**

## **DE LA CRISE**

La crise est apparue pendant longtemps en Afrique, et continue toujours de sévir dans certains pays africains, comme un phénomène majeur de dysfonctionnement social. Très souvent on lui attribue la cause de tous les maux, toutes les déviations sociales. C'est pourquoi à certains moments, elle peut apparaître comme un facteur explicatif social ad hoc ou un facteur bouc-émissaire incontournable, quand il s'agit d'expliquer en Afrique quelque phénomène de déviations. Dans ce sillage, il semble également qu'à l'origine de la propension à l'homosexualité au Cameroun, cette même crise ne soit pas du tout étrangère. Qu'en est-il exactement ? avant de répondre à cette interrogation, il convient d'abord de déterminer ce qui peut être entendu par crise, pour éviter des malentendus.

Etymologiquement le mot crise est un terme issu du jargon médical, et qui vient du grec "krisis" qui veut dire étape décisive, moment critique. Ce serait donc un moment décisif dans l'évolution d'une maladie, et ce moment décisif déterminera à son tour l'issue de l'évolution de ladite maladie. Transposé dans le contexte social, la crise caractérisera un moment de perturbations, de graves difficultés, de turbulences, de tensions et de conflits. Elle provoquera une série de déséquilibres, de troubles ou de malheurs sociaux. La crise revêtira alors un caractère multidimensionnel. Elle sera tantôt d'ordre médical (crise cardiaque, crise de paludisme...) ; d'ordre économique (crise économique) ; d'ordre politique (crise gouvernementale, crise diplomatique...) ; d'ordre culturel ; d'ordre familial ; d'ordre scolaire... Dans cette étude, deux aspects de la crise retiendront notre attention : l'aspect économique et l'aspect familial. C'est à travers ces aspects sus-cités que nous essayerons d'analyser le facteur de la crise, comme étant un des facteurs possibles de la propension à l'homosexualité au Cameroun.

# I- SITUATION DE LA CRISE SUR LE PLAN ECONOMIQUE AU CAMEROUN

## I- A. PRESENTATION : PEUT-ON ENCORE PARLER DE CRISE ECONOMIQUE AU CAMEROUN ?

Le Cameroun a connu une économie florissante dans les années 1970, et était même pris comme un modèle de croissance et de prospérité au début des années 1980 comme l'a souligné GOMEZ (2001 : 44). Cependant, il a connu une longue et dure crise qui l'a frappé de 1983 à 1993, mettant littéralement toute la société aux abois. Depuis 1997, il semble que le Cameroun connaît une croissance continue et en nette amélioration. A titre d'exemple, GOMEZ (Idem) soulignera que pour la troisième année consécutive « *le Cameroun a enregistré une croissance réelle positive, de plus de 4,2 % à la fin de 1990 / 00. L'inflation reste maîtrisée à 2 % (contre 35 % en 1994), ce qui permet, avec un taux d'accroissement de la population de 2,9 %, une augmentation du revenu par tête* ». Cela laisse supposer un pouvoir d'achat en augmentation, voire une amélioration des conditions de vie. Aussi, ajoute-t-elle :

*« Les finances publiques témoignent également de l'embellie : l'excédent budgétaire, (...) a dépassé Fcfa 214 milliards (3,4 % du PIB), contre un déficit de 108 milliards au terme de l'exercice 1998 / 1999 (...). Les recettes budgétaires pour 1999 / 2000 sont en augmentation de 35,8 % grâce aux revenus du pétrole... »*

(Idem).

Cette situation économique camerounaise sus-décrite est le témoignage d'indicateurs économiques au beau fixe. En outre, le pays a bénéficié d'un retour massif des bailleurs de fond depuis 1997, ce qui a aussi augmenté le volume des investissements au Cameroun. Peut également être signalée au passage, la "réussite" du Cameroun à l'initiative des pays pauvres et très endettés (PPTE)<sup>1</sup>, qui est, de l'avis

---

<sup>1</sup> Le Cameroun a été déclaré en juin 2000 éligible à l'initiative PPTE et a passé avec "succès" en octobre le point de décision. "succès", qui fut largement médiatisé sur les ondes officielles.

des experts, un aboutissement heureux des rapports houleux qu'entretenait le Cameroun avec les bailleurs de fonds et les institutions de Bretton Woods de 1988 à 1997. Ce fut en effet une période de grandes tensions durant laquelle presque aucun projet (plan) d'ajustement structurel, lancé par les bailleurs de fonds, n'avait marché.

De pays pauvre endetté donc, le Cameroun est passé au rang de celui de pays pauvre et très endetté. Tout cela a été obtenu grâce à l'effort du gouvernement qui a mis sur pied un programme de bonne gouvernance, et qui a rendu plus transparents ses comptes, notamment ceux de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) longtemps occultés, et dont les recettes pétrolières sont désormais ajoutées au titre des recettes du budget de l'Etat, selon GOMEZ (Idem : 51). Ce "succès" fera bénéficier au Cameroun un allègement de sa dette, soit 213 milliards de Fcfa, durant les trois prochaines années.

A cela s'ajoute aussi la construction de l'oléoduc Tchad-camerounais<sup>2</sup>, censé créer 2000 emplois durant sa construction selon la Banque Mondiale, et drainer un flux de capitaux étrangers dans les secteurs tels que le transport et le tourisme. C'est ce qui a été appelé « *l'effet pipe-line* », qui est lui aussi censé traduire l'ensemble des avantages sociaux dont jouira le Cameroun pendant la construction de l'oléoduc et peut-être aussi après sa construction.

Cette nouvelle situation, ajoutée à celle présentée plus haut, peut contribuer à rendre plus d'un observateur optimiste pour ce qui est de la reprise de la croissance au Cameroun. D'ailleurs les analystes s'accordent tous sur un point : « *la tendance est à la reprise* », pour ce qui est de l'économie camerounaise (GOMEZ : Idem : 53). Il n'est pas étonnant, de ce fait que sur les ondes officielles, soit martelé presque tous les jours, le slogan officiel et politiquement correct : « *l'économie camerounaise se porte bien* ». Peut-il en être autrement avec tout ce qui vient d'être mis en exergue ?

Sur le plan macroéconomique, tout semble être pour le mieux depuis 1997, il y a comme une sorte de redressement économique. L'aspect microéconomique semble n'être pas en reste si l'on s'en tient aux informations données à l'issue de l'enquête. En effet 33 des enquêtés ont affirmé avoir un revenu fixe. La majorité avoue avoir un revenu fixe qui oscille entre 60.000 et 109.000 francs CFA, ou plus de 200.000, les 48 autres affirment dans une large mesure vivre des revenus que leur procure leur famille,

---

<sup>2</sup> Ce projet a été lancé par les chefs d'Etat des deux pays, le 18 octobre pour le Tchad et le 20 octobre pour le Cameroun.

soit 19 enquêtés sur les 48. Cette situation économique de nos enquêtés est résumée par le tableau qui va suivre :

Tranches de revenus	Effectif	%
moins de 10 000 F	1	3,0
10 000 - 59 000 F	8	24,2
60 000 - 109 000 F	9	27,3
110 000 - 159 000 F	3	9,1
160 000 - 200 000 F	3	9,1
plus de 200 000 F	9	27,3
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>100</b>

**Tableau12- Distribution des enquêtés possédant un revenu fixe** (source : notre enquête)

Or au Cameroun, s'il faut s'en tenir aux résultats de l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) parue en 2002, le seuil de pauvreté est passé de 148.000 francs CFA par an pour un adulte (ECAM, 1996 :35), à 232547Fcfa. Le seuil Maximum est de 345.535 par an et par personne adulte. Pour qu'un adulte puisse prétendre être à l'abri de la pauvreté, il lui faut un montant équivalent au double du seuil, soit 296.000 F CFA par an. Il y est clairement dit que les « ménages dont la dépense de consommation annuelle par équivalent adulte est inférieure à 232547 Fcfa sont considérés comme « pauvres ». Ceux dont les dépenses sont comprises entre 232547 Fcfa et 345535 Fcfa sont considérés comme « intermédiaires ». Enfin, ceux dont les dépenses sont supérieures ou égales à 345535 Fcfa sont « riches » (ECAM II,2002 :4). Cela nous amène à croire que parmi les enquêtés ayant un revenu fixe, la plupart ont un niveau de vie « intermédiaire », tandis que les autres sont aisés.

De manière générale, il serait donc très délicat de parler encore de situation de crise économique au Cameroun, avec tous les indicateurs qui semblent être à un bon niveau et partant, il serait aussi difficile de considérer la crise économique comme un facteur de propension à l'homosexualité au Cameroun. Qu'en est-il réellement ?

### **I- B. DE LA SITUATION ECONOMIQUE DU CAMEROUN, ET SON RAPPORT AVEC L'HOMOSEXUALITE**

Malgré ces indicateurs économiques encourageants pour le Cameroun qui viennent d'être présentés, un fait est à préciser, comme l'ont indiqué les analystes, c'est que « la tendance est à la reprise ». Or qui dit reprise ou relance ne dit pas

nécessairement résultat positif ou résultat immédiat. RIBAUD (interviewé par GOMEZ, Idem : 79), ne dit pas autre chose quand il affirme que « *il est clair que le Cameroun est dans une bonne position pour reconstruire son économie. Mais ce sera nécessairement long et demandera une mobilisation populaire qu'on n'a pas encore vu naître.* » C'est la preuve que s'il y a relance économique comme c'est le cas, cela nécessite cependant une remontée lente et qui ne saurait se faire sans la mobilisation populaire. Et selon l'auteur, elle n'est pas encore entamée.

En outre, le Cameroun a connu une montée explosive du chômage qui est passé en 10 ans de 7 à 25 %. Et paradoxalement, après la dévaluation et la réduction des salaires, il y a eu reflux du chômage. Douala et Yaoundé affichent les taux de chômage les plus élevés de toutes les villes du Cameroun : soit respectivement 25,6% et 21,5% (ECAM, II : Idem, 7). La réalité est que beaucoup de ménages, face au spectre de la famine, ce sont vus obligés de mettre tous leurs membres à contribution, y compris les enfants « *pour apporter une part au revenu* » (RIBAUD, Idem : 78). Cependant, bien que cette explosion du secteur informel joue un rôle assez positif, il se pose la question de la qualité du type d'emploi. Cette préoccupation sera aussi matérialisée chez RIBAUD en ces termes :

*« En même temps se pose la question de la qualité des emplois et de la croissance qui peut être tirée de l'informel puis que ce secteur est essentiellement un secteur de subsistance et de circulation plus que de production. »*

(Idem).

C'est qu'en réalité, il s'agit d'une forme de chômage déguisé, puisque ce secteur d'activité est basé sur la subsistance et non sur la production. Dans la relance économique qui a été présentée, il faut ajouter aussi la revalorisation des salaires des fonctionnaires. Mais que vaut une revalorisation des salaires, même de moitié (ce ne fut même pas le cas), après que celui-ci en terme réel ait connu une baisse de 70 % pendant la crise ? Il apparaît alors que même dans ces cas de revalorisation des salaires des fonctionnaires, il n'y a pas à proprement parler une amélioration du niveau de vie, car la crise économique et l'inflation vont très souvent de pair. La baisse de salaire a

favorisé la faiblesse du pouvoir d'achat, et les denrées sont devenues de plus en plus chères. Il peut donc être établi que cette revalorisation des salaires n'a pas beaucoup amélioré les conditions de vie du camerounais moyen.

La reprise de la croissance n'a pas réellement commencé à avoir un effet direct sur le niveau de vie des populations. C'est d'après RIBAUD « *la grande inconnue* » (Idem), car « *depuis 1996, on n'a aucun indicateur qui permette de savoir si au niveau de la population il y a eu effectivement des répercussions de ces améliorations des grandes variables macro-financières* » (Idem). En principe, cette croissance économique dans laquelle le Cameroun est déjà entré devrait avoir un effet significatif sur le niveau de vie des populations. Mais RIBAUD précise qu'il faut prendre en considération l'ampleur de cette croissance. Or celle-ci joue un rôle déterminant sur l'amélioration des conditions de vie. Cependant cette ampleur est loin d'être grande, car elle « *tourne environ de 4,5 %, sachant que la population croît à 3 % environ, cela veut dire que chaque année, il y a 1,5 % de pouvoir d'achat en plus pour les familles. 1,5 % sur un salaire ridicule, ça veut dire 20 grammes de riz supplémentaire par jour.* » (RIBAUD, Idem).

Etant donné donc qu' « *on n'a pas assisté à des hausses fortes de revenus* » et cela est vrai « *des revenus des fonctionnaires, c'est vrai aussi des salariés du secteur formel* » (RIBAUD : Idem) ; plusieurs individus contraints à la misère ont su développer des stratégies de survie parmi lesquelles l'homosexualité au Cameroun, peut être citée. L'homosexualité dans cette perspective sera utilisée par plusieurs comme moyen de survie et comme fin en même temps à leur sexualité, vu le fait que plus de la moitié de nos enquêtés vivent du revenu de leur famille ou de leur partenaire. Ils sont 59,3% de l'effectif total de notre échantillon à n'avoir pas de revenus. Ils disent vivre du revenu de leur famille, de leur partenaire ou des deux à la fois. L'addition de ces fréquences, donne un pourcentage de 75,4%. C'est la preuve que pour beaucoup de nos enquêtés, la crise joue un rôle majeur. C'est pourquoi à défaut de trouver un emploi rentable ou de se lancer dans un secteur informel harassant et saturé, ils se sont tournés, comme naturellement, vers les voies de la prostitution ou de la semi-prostitution homosexuelle. ABEGA ne souligne pas autre chose, quand il dit, parlant de la situation de certains jeunes camerounais que, « *d'autres jeunes, alléchés par l'argent ou contraints par la misère, sont obligés de pratiquer l'homosexualité car "il y a des blancs qui paient bien et grasement"*. » (Idem : 104).

L'activité homosexuelle au Cameroun semble alors rapporter beaucoup d'argent. Les principaux donateurs sont pour la plupart Occidentaux, mais aussi une certaine haute bourgeoisie camerounaise, où l'on peut aussi citer nos 9 enquêtés, soit 27,3%, ayant un revenu de plus de 200000 Fcfa le mois, qui en a fait, une sexualité de luxe. ETEKI-OTABELA, pour sa part, affirme que certains jeunes qui ont connu une expérience répétée dans les prisons camerounaises ont été amenés à l'accoutumance et se sont tournés également vers la prostitution masculine. Elle dit qu'on « *les retrouve dans les boîtes de nuit et les grands hôtels à la recherche de clients, de préférence européens.* » (Idem : 499).

Une fois de plus, la référence au type de clients, à savoir la clientèle Occidentale, est assez significative, car elle est révélatrice du capital économique dont disposent ceux-ci. C'est surtout ce capital, plus que toute autre chose, qui semble être d'un grand intérêt pour ces camerounais qui vont vers eux pour des relations sexuelles. Ils semblent d'autant plus intéressés par ces blancs qui paient bien, qu'ils ne disposent eux-mêmes vraisemblablement d'aucun autre moyen de survie ; ou alors celui-ci est tellement faible que pour arrondir leur fin de mois, ces individus choisissent de pratiquer l'activité homosexuelle pour pallier leur misère. Contrairement à ce que pense C. ABEGA de ces jeunes, qu'ils sont « *obligés de pratiquer l'homosexualité* » (Idem), il apparaît plutôt que cette voie semble pour plusieurs d'entre eux une voie facile et génératrice de gains ou de quelque ascension sociale.

En effet plusieurs personnes se laissent leurrer par certains profils et les rumeurs portant sur l'homosexualité supposée ou avérée de certains hauts responsables. Ils vont jusqu'à se persuader qu'ils pourront aussi réussir par le même canal, et sortir de la misère ambiante. Or, un regard au-delà de ces mythes montre que tous les homosexuels au Cameroun ne sont pas toujours des exemples de réussite sociale. Il y en a certes qui ont réussi dans la vie sociale par cette voie là, mais il y'en a également qui doivent leur situation sociale, non pas à leur orientation sexuelle, mais bien à leurs potentialités personnelles, à des aptitudes ou qualifications socialement reconnues et admises par les normes. Même dans les milieux gays au Cameroun, certains ne le savent pas et sont persuadés, comme il est coutume d'entendre parmi eux, que « *le "nkouandengué" donne l'argent* ».

Cependant il faudrait encore rappeler que, ne choisissent cette voie comme solution à leur misère que ceux qui se laissent tenter par l'homosexualité ou par les



mythes qui prétendent que les homosexuels ont beaucoup d'argent ; car il existe aussi d'autres individus qui vivent et subissent les effets de la crise économique, mais qui ne choisissent pas pour autant la voie homosexuelle pour parvenir à la réussite sociale. C'est dire que la crise économique au Cameroun, a d'abord trouvé sur place un terrain favorable chez certains individus pour la propension à l'homosexualité. C'est qu'en réalité la crise économique a plutôt favorisé une visibilité notoire de la situation qui prévalait, et a été un tremplin pour officialiser et trouver une excuse pour certains, à ce qui paraît encore comme une déviance sociale au Cameroun. On peut donc dire qu'au Cameroun, la propension à l'homosexualité ou la visibilité manifeste de celle-ci dans les villes de Douala et de Yaoundé, est étroitement liée à la situation de crise économique qui continue de prévaloir. Pour beaucoup d'homosexuels, ce facteur de crise reste déterminant, car il permet d'assurer leur maintien et leur survie.

De ce qui précède, il ressort que cette situation de crise économique constitue un facteur déterminant ayant contribué à propulser l'homosexualité sur le devant de la scène sociale. Les individus ne sont plus seulement homosexuels par goût au Cameroun, mais aussi par nécessité économique, car malgré les discours officiels, la paupérisation y est de plus en plus croissante.

## **II- SITUATION DE CRISE SUR LE PLAN FAMILIAL ET SES COROLLAIRES**

La famille peut être considérée comme l'élément clé, la structure de base de toute unité sociale, car elle constitue une force de stabilité pour l'individu sur le plan social. Bien plus, elle est à la genèse même de toute socialisation des nouveaux membres d'une société. C'est également à travers elle que l'individu prend conscience de la nécessité d'une cohésion sociale, et c'est aussi à partir de sa famille qu'il reçoit ses premières sanctions (positives ou négatives).

C'est pourquoi en matière de sexualité, la famille est très souvent supposée donner en premier l'éducation, l'orientation sexuelle que la société attend de l'individu. Elle sera alors censée exercer une sorte de contrôle social, pour s'assurer que l'individu se comporte comme son groupe s'y attend. Lorsqu'il y a un peu de relâchement dans ce contrôle social, l'émergence des déviances fait alors place au sein

desdites familles, et partant, au sein des sociétés dans lesquelles ces familles vivent, dans une moindre ou dans une large mesure. A cet effet, HENDIN (1975), présente l'homosexualité comme l'un des signes qui témoignent du dysfonctionnement du contrôle social dans la famille, ainsi que de son échec d'être ce que la société attend qu'elle soit, à savoir un havre d'affection, d'amour et de stabilité pour l'individu. Il tiendra à ce sujet les propos suivants :

*« Homosexuality is only one sign of existing disruption  
In the family, of its failure to be what society needs it to  
be: a force of stability, affection, and love. »*  
(Idem: 118).

Par conséquent, la présence des phénomènes sexuels qui n'entrent pas dans les conduites autorisées d'un groupe trouvent aussi leur origine dans la famille même. DOUCE (Idem), plus tard soulignera aussi cette même idée, dans son affirmation selon laquelle l'homosexualité n'est pas innée, mais plutôt acquise, par le truchement de certains éléments dans l'éducation dès le plus jeune âge de l'individu. Pour ECK (Idem : 113) également, les facteurs éducatifs et psychanalytiques sont prédominants dans l'explication de l'homosexualité, or l'individu commence à recevoir sa première éducation dès le sein maternel. Ce sont ces premiers contacts qui l'aideront plus tard à se mouler dans son groupe d'appartenance.

Au Cameroun, plus précisément dans les villes de Douala et de Yaoundé, les familles ne constituent plus pour bon nombre d'entre elles, des havres d'assurance du respect des traditions, des normes, surtout en ce qui concerne la sexualité. La structure familiale où l'apprentissage de l'enfant qui se faisait « *à l'aide de maximes, sentences, chansons, contes, proverbes... utilisés pour justifier telle manière de procéder ou telle intervention* » (MBURANO : 1999 : 5), n'existe presque plus. Aujourd'hui, avec l'avancé de l'urbanisation dans ces deux villes, certains comportements sociaux se sont vus modifiés. Les familles dans ces villes s'ingénient pour la plupart, à imiter les modèles de vie des familles occidentales. De plus en plus, il peut être observé dans ces deux villes beaucoup de familles monoparentales, où très souvent le parent qui s'occupe de l'éducation de l'individu est absent, parce qu'il a une activité qui leur

permettra de se nourrir par exemple. Pour ce qui est des familles biparentales, quelques unes d'entre elles brillent surtout par l'absence d'un des parents, notamment le père. C'est ainsi que selon CORRAZE (Idem : 85) on assiste à des familles ayant « *une mère à l'affection possessive, outrageusement proche de son enfant, d'autant plus qu'elle est distante d'un père lointain, froid, détaché et absent* ». Il s'ensuit alors chez l'enfant un très fort attachement érotique à une femme qui est « *le plus souvent attaché à la mère, attachement suscité, favorisé, par la tendresse exagérée de la mère elle-même, renforcé ensuite par l'effacement du père de l'existence de l'enfant.* » (Idem).

Cette situation sus-décrite est aussi l'une des réalités qui peuvent être observée dans certaines familles camerounaises où l'on peut rencontrer quelques homosexuels. La famille peut donc être considérée comme génératrice d'homosexualité chez le sujet, à travers son « *système triangulaire spécifique* », pour reprendre les termes de BIEBER (cité par CORRAZE : Idem). Le triangle à ce niveau a pour pôles principaux, la mère qui s'attache à l'enfant et, manifeste une hostilité vis-à-vis d'un père lui-même indifférent et presque toujours absent. Cette situation a pu être observée chez certains enquêtés qui, à en croire leurs dires lors des entretiens, voyaient la relation entre leurs parents comme mauvaise. En outre le père est souvent absent, presque inexistant ou alors très effacé, quand il ne déserte pas la maison familiale, pour se refaire une autre vie ailleurs. De ce fait, avec CORRAZE (Idem : 83), il peut être approuvé que « *la perturbation du foyer familial se présente comme un facteur souvent lié à l'homosexualité* ». En d'autres termes les crises au sein des familles sont pour beaucoup liées au fait que, certains acteurs sociaux au Cameroun penchent plutôt pour une sexualité avec les membres de même sexe. Il se trouve que dans les deux villes, quand les foyers des enquêtés ne sont pas perturbés, il y a relâchement du contrôle social en matière de sexualité, chez plusieurs d'entre eux.

MBURANO l'a d'ailleurs souligné, parlant du comportement sexuel chez les jeunes de Bamenda, une autre ville du Cameroun. Il montre, citant BAUNI et MEEKERS que ce relâchement trouve sa cause principale dans l'urbanisation d'abord, ensuite dans l'éducation occidentale. Cela se trouve être également vrai pour les villes de Douala et de Yaoundé où dans plusieurs écoles par exemple, c'est le programme français qui est enseigné. En plus certaines familles ont sacrifié bon gré mal gré les langues locales au bénéfice de la langue française ou anglaise... Il s'ensuit que

*moment de avec qui et pourquoi contracter les*

désormais les jeunes, fort de toutes ces influences, pour contracter les rapports sexuels, ne se soucient plus en grande partie de l'avis parental. Désormais, les sources d'informations de ces jeunes en matière de sexualité sont « *les amis, les médias et l'école et non plus la famille à cause notamment de la réduction du temps que les enfants et les parents passent ensemble* » (MBURANO ; Idem : 10). Cela est d'autant plus vrai que 57 des 81 enquêtés ont affirmé avoir eu leur premier rapport (homo)sexuel avec des amis. Parmi eux, 23 se situaient dans la classe d'âge qui va de 20 à 24 ans, et 13 enquêtés dans celle qui va de 25 à 29 ans. Il apparaît que pour la majorité, ce sont les amis qui les ont initiés à la chose (homo)sexuelle, et que ceux-ci sont relativement jeunes. La famille par conséquent n'a pas joué son rôle éducationnel et a laissé un vide que l'entourage des pairs a eu tôt fait de combler. Les familles, de plus en plus, se modernisent au Cameroun, tout en laissant les enfants désœuvrés et sans repères, sinon ceux offerts par les pairs et les médias. Il devient désormais difficile pour eux de savoir avec exactitude ce que la société attend d'eux, surtout pour ce qui est des comportements sexuels. C'est pourquoi très souvent, ils ne se considéreront pas comme déviants, puisqu'ils obéissent à la première logique sexuelle qui leur a été présentée et qu'ils jugent bonne, et cette présentation est faite par les pairs. Cette première logique sexuelle reste marquée en eux, et il est souvent très difficile que ces jeunes s'en débarrassent, surtout si elle est de nature homosexuelle. A la longue, devant une société qu'ils jugeront peu compréhensive, ils développeront vis-à-vis d'elle la culpabilité sociale.

L'absence de contacts familiaux et d'éducation sexuelle dans les normes admises par un groupe, sont donc des facteurs générateurs d'homosexualité, surtout quand cette (homo)sexualité est la première expérience qu'a connu l'individu. Bien qu'il soit vrai que la première expérience sexuelle (fût-elle homosexuelle) ne détermine pas forcément l'orientation sexuelle, qui peut juger de la marque psychologique que pourrait laisser une telle expérience sexuelle, surtout quand elle est faite sur le conseil des amis ou pairs, lesquels sont considérés dans de tels cas comme des modèles, des substituts à l'affection familiale qui fait défaut ?

Un autre fait marquant, parlant de la famille, dans les deux villes est que, 13 des 81 enquêtés ont affirmé avoir eu leur premier contact (homo)sexuel avec leurs proches parents ou éducateurs (cousins, neveux, tantes, grands-frères...), comme l'indiquera le tableau qui va suivre :

<b>Circonstances</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
R. avec un ami	57	70,4
R. proche parent/éducateur	13	16,0
Viol/harcèlement	10	12,3
ND	1	1,2
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

**Tableau 13 -Distribution des enquêtés selon les circonstances d'entrée** (source ; notre enquête)

La première expérience homosexuelle de plus de la moitié de nos enquêtés fut avec des amis, soit 70,4%, suivi de ceux dont la première expérience fut avec un proche parent C'est également la preuve d'une cohésion familiale qui bat de l'aile dans la société camerounaise. Il s'agit là de la manifestation d'un dysfonctionnement au sein des structures familiales, car si les foyers ne sont pas troublés ou si les éducateurs ne se donnent pas toute la peine d'éduquer leur progéniture selon les modèles acceptés par la société en matière de sexualité, laissant ce soin au groupe de pairs, c'est au sein des familles même que les enfants ont pour modèle et expérience leur (homo)sexualité. Il va sans dire que dans ce type de relation, on assiste à des harcèlements voire des viols. 10 enquêtés ont clairement signalé qu'ils ont été (homo)sexuellement violentés par lesdits proches. Au – delà de tout cela, il est aisé de saisir pourquoi CORRAZE (Idem : 91) affirme que :

*« Il est connu que l'existence d'un homosexuel dans une famille augmente les chances d'en trouver d'autres (...) PILLARD et WEINRICH constatent que si l'on est hétérosexuel la chance dans la fratrie de trouver un homosexuel est de 4 % (comme dans la population générale), mais si l'on est homosexuel on passe à 22 % »*

Si l'on applique ces données à nos enquêtés, il peut être établi que ceux-ci ne constituent probablement pas les seuls membres de leur famille, à avoir une telle orientation. C'est aussi la preuve que la crise sur le plan familial constitue un facteur générateur de déviances, au rang desquelles s'inscrit l'homosexualité.

Il ressort de tout ce qui vient d'être démontré que la crise de manière générale dans une société, est un grand facteur de désordre, de trouble et de chaos, allant

jusqu'à toucher les comportements sexuels. Celle-ci est pluridimensionnelle. Au Cameroun, l'observation du paysage économique pourrait donner à penser que « *tout se porte bien* », selon le slogan officiel. Certains critiques pourraient alors faire le reproche à cette étude de n'avoir pas fait preuve d'efforts considérables d'investigation, quand on sait que de plus en plus les chercheurs, quand il s'agit de déviances sociales, présentent nécessairement l'aspect de crise économique comme un facteur incontournable. La crise serait donc devenue un facteur bon pour, un facteur ad-hoc, qui rend l'investigation aisée et évidente quand il faut expliquer les dysfonctionnements sociaux. Mais comme il a été démontré, la situation économique au Cameroun est seulement en voie de relance. Même s'il y a eu quelque réaménagement, cela n'est perceptible que sur le plan macroéconomique, mais les retombées sur les individus de façon générale sont quasi imperceptibles pour le moment. C'est la raison pour laquelle, au-delà du discours officiel, il peut être affirmé que les camerounais dans leur quotidien ressentent encore les effets de la crise économique de manière très significative. Et, devant cette paupérisation tous azimuts, certains acteurs sociaux usent et utilisent des stratégies de survie, notamment celle de la prostitution homosexuelle. A ce niveau, la crise économique constitue un facteur de propension à l'homosexualité. En outre, crise économique et homosexualité sont étroitement liés la plupart du temps dans les pays pauvres, et le Cameroun qui est devenu un pays pauvre et très endetté n'échappe pas à cette logique.

Sur le plan familial, la crise est un facteur de propension à l'homosexualité d'une part, mais aussi, d'autre part, un facteur générateur d'homosexualité chez certains individus, du moins en ce qui concerne le Cameroun. Elle peut être considérée comme génératrice d'homosexualité à cause de l'absence notoire d'éducation sexuelle dans les normes socialement admises dans les familles, comme cela a été remarqué, mais aussi à cause de la marque psychologique qu'a pu laisser chez les individus enquêtés, les viols dont ils auraient été victimes (viols à caractère homosexuel et les harcèlements dont auraient été victimes nos enquêtés, sont dans l'ordre de 12,3%). Dans les familles camerounaises, l'absence de cohésion et d'éducation à la sexualité dans certaines d'entre elles, font que les jeunes comme naturellement se penchent vers les pairs pour s'éduquer. Pour plusieurs autres acteurs enquêtés, c'est au sein des familles qu'ils ont eu leur première expérience homosexuelle. C'est pourquoi cette situation de crise familiale revêt un aspect particulier : elle est pour certains individus un facteur de

propension à l'homosexualité, or qui dit propension stipule tendance, penchant vers une voie donnée favorisée par un ensemble d'aléas sociaux ; pour d'autres elle est un facteur générateur d'homosexualité en fonction de certains troubles psychotraumatiques. Tous ces facteurs recoupés en un, montrent bel et bien que la société camerounaise est encore une société en crise, favorisant entre autre l'émergence, la propension à l'homosexualité. Cependant, la crise constitue-t-elle le seul facteur de propension à l'homosexualité au Cameroun ?

## **CHAPITRE VI :**

### **MEDIAS, POLITIQUE ET PROPENSION A** **L'HOMOSEXUALITE**

La crise ne constitue pas à elle seule un facteur de propension à l'homosexualité au Cameroun, même s'il est vrai qu'elle a la double particularité d'être facteur de propension et facteur générateur d'homosexualité selon qu'on ait à faire à une crise de type économique ou familial. Cependant, d'autres facteurs ont pu être identifiés. Il s'agit notamment des médias (télévision, magazines, Internet). Ceux-ci, aux dires d'ANATRELLA (Idem : 95) ne sont que « *les révélateurs des courants d'idées et des représentations dans une société. Ils ne sont cependant pas neutres car ils peuvent les amplifier ou en valoriser certains au détriment d'autres* ». C'est pourquoi une analyse, même partielle, du contenu médiatique reçu au Cameroun permettra d'établir que les médias favorisent la mutation de certains comportements sexuels chez les individus par l'influence et la manière dont ils s'en servent. Aux médias, lesquels sont considérés comme le quatrième pouvoir, peut également être associé le facteur politique. Au niveau du politique, c'est la sphère du pouvoir et de son exercice qui aura de l'intérêt pour l'étude, à cause de la législation en vigueur au Cameroun qui proscrit l'homosexualité. Il s'agira alors de voir comment les détenteurs du pouvoir font agir leur capacité de sanction, en matière de délit d'homosexualité. C'est à ce niveau qu'il pourra alors être établi que le politique a une responsabilité ou non sur la poussée ou l'avancée de l'homosexualité au Cameroun.

Dans ce sens, l'approche de WEBER sur la politique sera sollicitée à dessein. Il dit en effet que :

*« Est politique un groupe de domination dont les ordres sont exécutés sur un territoire donné par une organisation administrative qui dispose de la menace et du recours à la violence physique. »*

(1971 : I, 57).



A travers le pouvoir exercé par les politiques sur l'homosexualité, il sera établi un rapport causal entre les actions concrètes des détenteurs du pouvoir et la propension du phénomène homosexuel au Cameroun. L'analyse de ce rapport permettra à terme de déterminer en quoi le milieu politique camerounais peut être considéré, bon gré mal gré, comme facteur de propension à l'homosexualité. C'est donc, une fois de plus, en fonction de la manière dont le politique ou les politiques exercent leur pouvoir, sanctionnant positivement ou négativement l'homosexualité, que le rôle de ceux-ci pourra être clairement explicité. Avant cela, l'aspect médiatique au Cameroun sera d'abord étudié.

## **-I LES MEDIAS AU CAMEROUN**

Depuis l'adoption par l'Assemblée Nationale du Cameroun du projet de loi n° 90 / 052 du 19 décembre 1990 relatif à la liberté de la communication sociale, le paysage camerounais a été investi tour à tour par les magazines et journaux privés de tous bords ; par la télévision par câble ; par l'ouverture, beaucoup plus récente, des radios et télévisions indépendantes. En dehors des médias sus-cités, un tout dernier s'est ajouté : Internet (International Network), qui est un réseau de communication ultra rapide et numérique, couplé aux ordinateurs, à travers des connexions spécifiques. Ce nouvel outil de communication a l'avantage de ne connaître aucune barrière régionale ou linguistique ; l'accès aux informations de toutes sortes est donné à tous ceux qui peuvent s'y connecter. Au Cameroun, notamment dans les villes de Douala et de Yaoundé, il existe des structures ouvertes au public qui offrent ce service moyennant les sommes modiques qui varient entre 500 et 1000 F CFA l'heure.

Le Cameroun est donc aujourd'hui entré de plein-pied à l'heure des nouvelles technologies. Dans les villes de Douala et de Yaoundé, les individus ont beaucoup plus facilement accès à ces nouvelles technologies de l'information, que dans le reste du pays. On comprend alors pourquoi l'impact de celles-ci est davantage perceptible chez les acteurs sociaux de cette zone. Ceux-ci en s'y exposant, finissent par avoir un large champ de perception des réalités et schèmes de pensées présentés, qui ne sont pas toujours en harmonie avec les modèles de leur groupe d'appartenance. NGA NDONGO ne dit pas autre chose quand il démontre que désormais :

*« Le réel quotidien de l’Africain (et partant du camerounais) est ainsi irrigué d’images fortes et brutales, de scènes bouleversantes et de personnages extraordinaires qui alimentent son subconscient et son imaginaire. »*

(1993 : 117).

Cela nous amène à parler un peu du contenu des productions médiatiques, surtout étrangères qui couvrent la sphère géographique camerounaise. Ces productions médiatiques de manière générale sont vastes et très variées ou encore thématiques, « pour répondre aux attentes de la population dans sa globalité et dans sa complexité » (MAI SANGO : 1998 : 26). C’est ainsi que dans les programmes de télévision par câble, il existe des bouquets de chaînes spécialisées soit dans le sport, soit dans le Cinéma, soit dans les variétés musicales, soit alors dans les informations ou les documentaires... Il y a également dans les magazines locaux ou étrangers des lignes éditoriales axées soit sur la culture, soit sur l’économie, l’information générale ou encore sur l’activité sexuelle. Ce sont enfin les mêmes structurations qui sont observées sur l’outil Internet, avec pour particularité que toutes les informations qui y sont recoupées sont détaillées, actualisées, parfois instantanées, suivant des zones ou des régions géographiques spécifiques.

Les possibilités d’accès à ces médias sont libres pour tout individu ayant les moyens de se les offrir, notamment les camerounais moyens, dont la plupart se retrouvent dans les grandes villes de Douala et de Yaoundé. En outre, ces médias dans leur majorité ne souffrent presque pas, de mesure de censure, car le gouvernement camerounais à en croire GOMEZ (Idem : 43), a déclaré l’ouverture du secteur médiatique « prioritaire ».

Le pays s’est en effet inscrit dans un large programme de bonne gouvernance, de réformes sociales et structurelles, dans un contexte de démocratisation de la vie politique, selon les discours officiels. Or la liberté d’expression, et partant, de publication constitue l’un des piliers fondateurs de toute idéologie ou système démocratique, dont se réclame entre autres le Cameroun. C’est ainsi qu’à la question posée à nos enquêtés de savoir s’ils avaient un accès aux chaînes étrangères, 74, soit 91,4 % ont répondu de manière positive, contre 7 seulement, qui disent ne pas y avoir

accès. Ce type de retransmission télévisuelle a la particularité de présenter, pour la majeure partie, des chaînes étrangères, notamment Occidentales. De ce fait, parmi les 74 enquêtés ayant un accès aux dites chaînes étrangères, 49, soit 60,5% affirment regarder très souvent des films ou des émissions pro-homosexuelles, contre 25, soit 30,9 % qui, bien qu'ayant le même accès à ces chaînes, avouent n'y être pas régulièrement exposés.

Par films pro-homosexuels, il convient d'y voir des longs ou des courts métrages ayant des scénarii qui présentent ou exposent des personnages à orientation homosexuelle, lesquels évoluent dans leur milieu avec aisance, mais surtout avec l'approbation tacite, de leur entourage.

Une observation profonde montre qu'en dernière analyse, les films constituent l'expression idéologique et culturelle d'un groupe donné. Ce sont très souvent des romans célèbres qui sont réécrits, réadaptés pour la plupart, pour servir d'intrigue cinématographique ou d'une fiction télévisuelle. C'est pourquoi, à la suite logique du genre romanesque, les films et autres séries télévisées participent « *le plus étroitement des phénomènes sociaux* » qu'ils ont aussi « *pour objet à la fois de traduire et de révéler* » (CHEVRIER, cité par NGA NDONGO, 1999, II : 580). Bien plus, l'œuvre littéraire ou la forme romanesque « *est toujours, d'après Lucien Goldman, une "transposition sur le plan littéraire de la vie quotidienne"* » (NGA NDONGO : Idem), qu'elle soit une œuvre de fiction, une œuvre surnaturelle ou réaliste. C'est dire qu'à travers la forme romanesque, une société peut être mieux cernée, et son idéologie dominante mise en exergue, car elle constitue une transposition d'une structure réelle, dans « *un univers imaginaire, cohérent ou presque rigoureusement cohérent* » (NGA NDONGO, Idem : 581). C'est pourquoi d'après GOLDMAN, cité par NGA NDONGO (Idem), il existera une homologie rigoureuse entre la forme littéraire du roman et la relation quotidienne des hommes (avec leurs biens ou par extension dans leur interaction quotidienne). En dernière instance,

« *Le groupe social (...) se trouve être (...), le véritable sujet de la création (puisque) les structures de l'univers de l'œuvre sont homologues aux structures mentales de certains groupes sociaux ou en relation intelligible avec elle* »

(NGA NDONGO, Idem : 582).

Cela permet d'établir en retour que les films pro-homosexuels sont également homologues aux structures mentales et culturelles des groupes sociaux qui les produisent, puisque ce sont des romans ou des nouvelles réadaptés pour en faire des intrigues cinématographiques. Les groupes sociaux dont il est question ici, sont pour la plupart du temps, des sociétés occidentales. Pour celles-ci, de manière générale ou de manière officielle, l'orientation homosexuelle est admise au nom de la différence et du droit à l'indifférence, quand elle n'est pas tout simplement libéralisée<sup>1</sup>. Le Cameroun reçoit en majorité les programmes de télévision des chaînes françaises, et selon le bilan annuel réalisé par David LÉBOIS pour Média G , « l'année 2000 (pour ne citer qu'elle) est sans doute celle où la visibilité des gays et lesbiennes a le plus progressé à la télévision depuis longtemps. »<sup>2</sup>. Ce bilan a pris en compte les émissions, films, téléfilms pro-homosexuels ou homosexuels qui ont été retransmis en 2000 sur les ondes télévisuelles françaises, que le Cameroun reçoit aussi.

C'est la chaîne privée Canal+, également reçue au Cameroun (Canal Horizons), qui décroche la palme avec 56 programmes diffusés abordant l'homosexualité, suivi de TF1 dont les films sont parfois retransmis sur TV5 Afrique, soit 29 programmes. On comprend alors pourquoi ces films pro-homosexuels diffusés sur les chaînes télévisées ne sont que des transpositions sur le plan cinématographique de la réalité sociale quotidienne des sociétés occidentales, au regard de ces statistiques ou de la libéralisation tous azimuts de l'homosexualité dans lesdites sociétés.

Cependant les individus exposés à de tels programmes qui ont été modelés dans une culture différente et, pas toujours en relation intelligible avec ces modèles occidentaux, ne sont pas souvent préparés aux chocs psycho-culturels, aux contradictions que ces programmes engendrent en eux. ANATRELLA montre bien que la télévision :

---

<sup>1</sup> - En France, le 15 novembre 1999, a été promulguée la loi sur le pacte civil de solidarité (PACS), qui a favorisé entre autre la vie en couple des personnes non mariées sur le même toit et bénéficiant de certains avantages sociaux. Les couples homosexuels ne sont pas exclus de cette disposition.

- En Suisse, le 15 février 2001, il y eut vote du grand-conseil genevois, de l'entrée en vigueur d'un "PACS", qui sera signé devant le notaire ou à la chancellerie.

- Au Mexique, le 14 février 2001, il y eut mariage symbolique de 200 couples homosexuels à Mexico

- Au Pays-Bas le 1<sup>er</sup> avril 2001, ce fut l'entrée en vigueur de la loi du 21 décembre 2000, ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe. Le premier mariage homosexuel y fut célébré par le maire à Amsterdam, le 31 mars 2001 à minuit.

- Au Portugal le parlement a approuvé le 15 mars 2001, un projet de loi accordant aux couples homosexuels les droits déjà reconnus aux couples hétérosexuels non mariés.

- La Belgique serait prête, après les Pays-Bas, à accorder aux homosexuels les mêmes droits au mariage qu'aux hétérosexuels...

<sup>2</sup> Ces propos ont été recueillis sur Internet, sur le site de Média G : <http://www.media-g.net/stats/2000>

*« Propose des modèles d'identification très forts, qui viennent se substituer aux anciens modèles, mais se révèlent néfastes au bon développement de la personnalité »*

(Idem : 124).

Ces modèles nouveaux que proposent la télévision, influencent négativement le développement de la personnalité des individus, et modifient par la même occasion les anciennes perceptions dans lesquelles ils ont d'abord été moulés par le biais de la socialisation. Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans l'imaginaire des camerounais en général, et des homosexuels en particulier, des traces de cette influence, de ces modèles occidentaux vus à travers les ondes, sans que ceux-ci (les individus) aient la force de les critiquer ou de les discuter, car *« par un mécanisme de "catharsis" ou d'identification-projection, les gens en viennent à ne plus "penser" et agir qu'à partir des schémas, des images et des symboles élaborés à l'extérieur et qui, faute de trouver localement des contrepoids crédibles, sont susceptibles de modifier considérablement le comportement »* (NGA NDONGO, Idem : 117). Cette modification de comportement se manifeste plus concrètement dans leurs conduites, leurs aspirations ou encore leurs revendications : dans les villes de Douala et de Yaoundé, les homosexuels avec qui nous avons discuté, aspirent par exemple à vivre leur sexualité au grand jour, comme ils croient que cela se passe en Europe, d'après ce qu'ils ont vu à la télévision. Ils aspirent à des unions et revendiquent de manière sourde pour le moment, leur libéralisation et souhaitent des projets de loi à l'instar du "PACS"(Pacte Civile de Solidarité) français ou suisse. Bref, ces modèles nouveaux sont d'autant plus forts, enflamment d'autant plus l'imagination des homosexuels au Cameroun qu'ils sont véhiculés par le canal médiatique, plus précisément télévisuel. Celui-ci dispose d'un pouvoir « hypnotique » très subtile, d'un pouvoir suggestif qui ne laisse indifférent ni les adultes ni les jeunes populations. ANATRELLA affirme à ce propos que :

*« Personne ne reste insensible à ces modèles. C'est aussi vrai chez l'adulte (...) (que,) Pour des jeunes qui n'ont pas de formation de base développée, qui n'ont pas appris au contact de leurs parents à contrôler de façon critique l'outil médiatique et ne dispose pas d'activités variées, »*  
( Idem : 124 ).

En conclusion, les séries télévisées en particulier et les images télévisuelles en général, influencent de manière notoire les comportements sociaux-sexuels des jeunes, mais aussi des adultes, les villes de Douala et de Yaoundé. Elles vont même parfois jusqu'à leur servir de modèle, en cas de crise familiale, pour s'exprimer dans la réalité. Or très souvent, le danger vient du fait qu'il y'a un oubli dans *« la distance entre la représentation et le réel »* (ANATRELLA ; idem :125 ). A travers cela, il est possible d'y voir comment la télévision par le biais de la diffusion des séries ou des films pro-homosexuels, constitue un facteur de propension d'homosexualité dans les villes de Douala et Yaoundé. Cette situation par extension, pourrait s'appliquer à tout le Cameroun, quand on sait que les systèmes de transmission numérique sont puissants et rapides, mais que ces derniers sont aussi largement diffusés à travers les villes principales du Cameroun.

Cependant, il faudrait souligner que l'influence des médias dépend aussi *« de ce que les gens en font, de ce qu'ils en attendent, (...), de ce qu'ils croient en obtenir »* (BALLE, 1990 : 589). C'est pourquoi KATZ, cité par MAI SANGO (Idem ; 16) pense que *« l'on devrait moins s'attacher à l'effet qu'ont les médias sur les gens et davantage à ce que les gens font des médias »*, car à ce niveau aussi, peut se cacher une bonne partie de la réalité sociale.

Si les individus sont influencés par les médias, ces derniers, à leur tour, se prêtent au jeu de l'exposition, par exemple, ou encore, décident de leur chef d'acheter tel magazine et pas tel autre. En d'autres termes, c'est toujours à l'individu qu'il revient de décider en dernier lieu, du choix d'un moyen de communication ou de la communication d'une donnée d'information, en fonction de ses attentes. Les individus qui se laissent influencer par les médias, même en matière d'homosexualité, sont aussi responsables de leur *« persuadabilité »* qui, est selon, BALLE (Idem : 584), *« la*

*capacité du destinataire d'une communication à se laisser convaincre ou influencer.* » : ils ont en effet le libre-arbitre d'une part, et, d'autre part, ne sont pas les seuls à être exposés à ces programmes. D'où vient-il donc que tous les autres camerounais exposés à ces mêmes programmes n'en viennent pas à choisir une orientation homosexuelle ? C'est aussi la preuve que ces programmes, bien que suggestifs « *sont diversement puissants, selon les époques ou selon les publics* » (BALLE, Idem : 589), mais parfois aussi en relation étroite avec les caractéristiques intrinsèques des individus et leurs aspirations réelles.

Un autre constat peut également être fait, allant dans ce sens, si l'on prend le fait que 44 enquêtés parmi les 81 affirment posséder des magazines ou journaux gays, soit un pourcentage de 54,3 %, contre 37 qui disent n'y trouver aucun intérêt. Or ces journaux, comme cela a pu être vérifié, coûtent relativement cher (entre 4500 et 5000 F CFA). Malgré cela, plus de la moitié arrive à s'en procurer soit dans les grandes surfaces en ville, soit chez les revendeurs d'ouvrages littéraires de seconde main. Il est vrai qu'à ce niveau les prix baissent, mais ils oscillent quand même entre 2000 et 3500 F CFA, ce qui reste un peu coûteux. Les enquêtés choisissent toujours de les acheter malgré leur coût élevé.

Un regard jeté sur le contenu de ces journaux ou magazines révèle que ceux-ci sont essentiellement érotiques, qu'il s'agisse du magazine "Honcho" qui vient en tête de liste parmi les plus prisés chez les homosexuels camerounais, ou de "ALL MAN" qui suit directement dans la liste ou enfin de "Lettres Gay". Ils sont tous sans exception « *gayrotiques* » pour reprendre le jargon homosexuel à la mode sur Internet et dans les milieux « up to date ». L'on doit ajouté à cela, en supplément, la possibilité d'établir des contacts pour de nouvelles rencontres. De l'avis de tous, ce dernier aspect est tout aussi essentiel que le « *gayrotisme* » qui est mis à jour dans ces magazines. Avoir de nouveaux contacts avec les Occidentaux de préférence, constitue pour beaucoup d'homosexuels au Cameroun, une voie pour sortir de la misère, car les Occidentaux essaient très souvent de faire venir leur correspondant dans leur pays. Or, l'Occident est pour plusieurs camerounais en général, et plusieurs homosexuels en mal d'identité en particulier, de pouvoir économique ou en crise sociale, l'eldorado par excellence.

Ainsi, si les modèles gayrotiques exposés dans ces journaux influencent les comportements sexuels des individus au Cameroun, il faudrait aussi préciser que ces individus se prédisposent eux-mêmes en quelque sorte, à se laisser influencer par le

simple fait qu'ils choisissent d'acheter ces magazines. C'est l'allusion faite plus haut à leur responsabilité de se laisser persuader. C'est dire autrement que même si ces magazines, à travers leur ligne éditoriale peuvent être considérés comme facteur de propension à l'homosexualité au Cameroun, les homosexuels camerounais à leur tour, optent pour eux, se fidélisent, parce qu'ils voient ou espèrent que leurs attentes réelles ou supposées seront comblées et satisfaites.

C'est le même état de chose qui est observé, pour ce qui est de la fréquentation de milieux publics ou les services d'Internet sont offerts, moyennant une certaine somme d'argent, appelés "cybercafés" au Cameroun. 63 enquêtés parmi les 81, soit un pourcentage de 77,8 %, fréquentent régulièrement ces "cybercafés", contre 18, soit 22,2 % qui disent n'y trouver aucun intérêt. Parmi les 63 enquêtés, 46 surfent sur des sites gays et 17 n'y vont pas, soit un pourcentage respectif de 56,8 % et 21 % des 63 enquêtés qui fréquentent des "cybercafés". Ceux qui surfent dans les sites gays, disent pour bon nombre d'entre eux, que c'est pour faire de nouvelles rencontres avec des européens plus exactement, dans le but avoué de se rendre en Europe pour des vacances de très long séjour et y vivre leur (homo)sexualité de manière libre d'une part ; mais aussi pour se faire un avenir supposé meilleur d'autre part, tout espoir semblant être perdu pour eux au Cameroun. De ces 46 qui vont souvent sur les sites gays, 43, soit 93,4 %, donc la majorité, disent être toujours satisfaits de leur investigation.

De manière générale, les médias, quelle que soit la manière dont les gens en font usage, sont loin d'être neutres. Ils parviennent à créer un climat de dépendance chez les acteurs sociaux qui s'y exposent régulièrement, dans une atmosphère fallacieuse de satisfaction des besoins. Les médias manipulent les consciences de manière subtile, mieux, les sociétés productrices des programmes médiatiques exercent un pouvoir de suggestion sur les consciences réceptrices par le biais des programmes médiatiques, afin d'imposer un modèle culturel. Nous sommes là face à ce que WARNIER (Idem : 3) a désigné sous le terme de la « *mondialisation des cultures* », qui désigne la circulation des produits ou de modèles culturels à l'échelle du globe. Cette situation suscite des réactions contrastées, car certains : « *y déchiffrent les promesses d'une planète démocratique unifiée par une culture universelle (tandis que) d'autres y voient la cause d'une inéluctable perte d'identité qu'ils déplorent* » (WARNIER, Idem). C'est la traduction d'une manifestation de la volonté des pays industrialisés de



maintenir leur hégémonie sur les pays sous développés non seulement sur le plan technologique, mais aussi sur le plan culturel. Cette diffusion des modèles culturels occidentaux qui sont amplifiés ou valorisés au détriment de ceux déjà existant dans les sociétés réceptrices, se fait la plupart du temps par le truchement des nouvelles techniques de l'information et de la communication, à tel point que :

*« L'individu confronté au déferlement de contenus culturels en vrac par des canaux multiples (...) ne dispose pas des capacités qui lui permettraient de trier, de hiérarchiser et d'ordonner ces contenus. »*  
(WARNIER, 1999 : 54).

Cela est d'autant plus vérifié qu'au Cameroun, en plus des capacités psychologiques, il faut aussi y ajouter le temps matériel de sélectionner les contenus de ce déferlement des programmes médiatiques, en relation intelligible avec les modèles sociaux valorisés et acceptés par les sociétés d'origine des industries productrices. Parmi ces modèles, l'orientation homosexuelle constitue l'un des principaux à être manifesté sur les ondes médiatiques, il semblerait même qu'elle soit au fil des ans de plus en plus amplifiée, au nom du droit à la différence et du droit au libre-choix, même sexuel.

## **II- DU FACTEUR POLITIQUE**

Dans chaque société, il y a toujours eu un lien perceptible ou non, entre le pouvoir et le sexe. La sexualité, à l'instar de nombreux phénomènes sociaux, est perçue suivant une juridiction, une ordonnance plus ou moins formelle bien précise, à laquelle les acteurs sociaux sont nécessairement amenés à se conformer. C'est pourquoi, le pouvoir, par rapport au sexe « *marque les frontières* », précise FOUCAULT (1976, I : 110). Le pouvoir jouera de fait, un rôle régulateur des pulsions

sexuelles des acteurs sociaux, à travers les normes, les lois, les interdits ou encore les sentences. C'est ce qui amènera FOUCAULT (idem) à souligner que :

*« Le pouvoir serait essentiellement ce qui, au sexe, dicte sa loi. Ce qui veut dire d'abord que le sexe se trouve placé par lui sous un régime binaire : licite et illicite, permis et défendu (...) : le sexe se déchiffre à partir de son rapport à la loi... »*

Les lois ou les sentences en matière de sexualité dans une société, marquent les frontières entre ce qui est sexuellement permis ou défendu. C'est ce qui fait que le sexe soit déchiffré à partir de son rapport à la loi, des relations qu'ils pourraient entretenir. Or les lois sur la sexualité ou la pratique sexuelle varient d'un milieu à un autre, c'est en fonction de ces milieux respectifs que *« sur le sexe, le pouvoir ne ferait jouer qu'une loi de prohibition »*, avec pour objectif que *« le sexe renonce à lui-même »* (FOUCAULT, Idem), pour s'attacher à la seule finalité que le groupe ou le milieu lui aura au préalable assigné. Pour remplir cette mission, le pouvoir aura pour instrument *« la menace d'un châtement qui n'est autre chose que sa suppression »* (FOUCAULT, Idem : 110 – 111).

Le Cameroun, comme société, n'échappe pas à cette logique. Le mode d'action du pouvoir par rapport à l'homosexualité, s'inscrit dans une logique de censure, de prohibition. L'article 347 bis du Code pénal camerounais, portant sur l'homosexualité prévoit que :

*« Est puni d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 20.000 à 200.000 francs toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe. »*

Cependant malgré cette loi, il est constaté que les condamnations sont quasi inexistantes, alors que l'homosexualité connaît au Cameroun depuis les années 1990, une visibilité des plus manifestes, comme cela a été démontré dans les chapitres précédents. A Yaoundé, pendant l'enquête, il a été recensé seulement le cas d'un citoyen suisse qui fut condamné à 17 mois de prison ferme, pour homosexualité. Les plus nombreuses condamnations en matière de délit sexuel, sont surtout d'ordre pédophile.

Face à cette article prohibant l'homosexualité au Cameroun, de même que celui portant sur la prohibition de la prostitution (article 343), il se pose un grand problème, celui de la preuve, comme l'affirmait SONGUE (1986 : 133), « *non seulement au niveau de la réalisation de l'acte sexuel* », mais aussi à celui de la vérification des faits. Il semblerait alors que le gouvernement camerounais ne dispose pas d'assez de moyens pour pouvoir appliquer de manière effective ces lois, surtout qu'au Cameroun, l'homosexualité n'est pas encore perçue – semble-t-il – comme un risque pour la sécurité du pouvoir en place, ou une menace pour le maintien de l'ordre public.

Devant ce phénomène qui commence à prendre de l'ampleur malgré l'interdit formel de la loi, le pouvoir en place a eu à développer, d'après nos observations, une logique propre aux mécanismes de censure. Celle-ci, d'après FOUCAULT est supposée prendre trois formes :

- affirmer que ça n'est pas permis ;
- empêcher que ça soit dit ;
- nier que ça existe.

Au niveau de la première forme, le pouvoir au Cameroun, a joué son rôle régulateur des comportements socio-sexuels, en établissant à travers les lois et les normes non écrites, ce qui est admis et ce qui ne l'est pas, en matière de sexualité. C'est pourquoi il est noté que son mode d'action par rapport à l'homosexualité est de type juridico-discursif. A travers l'article 347 bis du Code pénal, il apparaît clairement que l'homosexualité n'est pas autorisée : elle est officiellement condamnée. Par rapport à la deuxième forme, il a été constaté qu'au Cameroun, pendant très longtemps, l'homosexualité est restée cloîtrée dans le domaine des non-dits. Les médias ne pouvaient en parler, sous peine de censure, car c'était étaler en plein jour la honte sociale ; de plus il n'y avait pas de preuves patentes. Mais depuis la

libéralisation médiatique observée dans ce pays, certains journalistes ont osé s'aventurer sur ce terrain. Même l'organe de télévision publique que ETEKI – OTABELA (Idem : 350) accusait de soumettre certains films « à une censure tatillonne par exemple dès qu'il s'agit d'homosexualité » alors qu' « il semble qu'elle fait partie des mœurs du régime depuis Aujoulat », est entré dans la mouvance. La télévision publique camerounaise a ainsi consacré trois émissions consécutives à ce sujet en 2002, sous le prétexte que « les homos sont parmi nous », et qu'il ne fallait plus se voiler la face. Quand à la troisième forme enfin, elle-même corollaire de la deuxième, il apparaît que cette politique qui consiste à « nier que ça existe », a été longtemps utilisée par les médias publics, avant la libéralisation du paysage médiatique au Cameroun, dans une logique qui :

*« Lie l'inexistant, l'illicite et l'informulable de façon que chacun soit à la fois principe et effet de l'autre : de ce qui est interdit, on ne doit pas parler jusqu'à ce qu'il soit annulé dans le réel ; (...) et ce qu'on doit taire se trouve banni du réel comme ce qui est interdit par excellence »*

(FOUCAULT, Idem : I : 111).

A un moment donné, le pouvoir au Cameroun a adopté une politique de conspiration, de mutisme, dans le dessein de voir banni du réel ce qui est officiellement interdit et officieusement pratiqué par quelques acteurs sociaux, car d'emblée, ce qui est tu est censé ne pas exister ou ne pas se matérialiser dans la réalité.

Aujourd'hui, il semble que ce même pouvoir s'inscrit dans une nouvelle logique, celle de la tolérance tous azimuts, au nom d'une plus grande démocratisation sociale. Cette libéralisation reste canalisée par les lois prohibitives existantes, lesquelles désormais ne sont appliquées qu'à dose « homéopathique » ou alors en cas de flagrant délit.

En plus de l'homosexualité, les publications à caractère obscène sont aussi officiellement proscrites au Cameroun, à travers l'article 265 du Code pénal. Cependant, les publications homosexuelles sont en vente libre dans les villes de Douala et de Yaoundé. De plus, ces publications sont essentiellement érotiques, en ceci qu'à travers leurs contenus et les images qu'elles véhiculent, elles incitent et

promouvent de manière avouée une corruption des mœurs. Cette situation de vente illicite des publications homosexuelles érotiques ne peut être ignorée des autorités, bien au contraire, il s'agit d'un laisser aller patent, lequel s'inscrit dans une stratégie politique des plus complexes. Cette tolérance ou ce laxisme apparent affiché par le pouvoir au Cameroun par rapport à ces délits n'est rien d'autre qu'une stratégie pour voiler une partie importante de ses mécanismes de fonctionnement. Le pouvoir se laisse toujours en réserve une dernière action qui aurait un retentissement politique d'une grande ampleur, au détriment de ses adversaires ou autres détracteurs politiques. Il se décidera alors d'appliquer les sanctions la plupart du temps, pendant les périodes stratégiques, comme lors de l'approche des élections ou pendant les grands sommets politiques, afin de redorer son blason (confère les rafles qui ont eu lieu au mois de mars 2002, au marché sexuel d'Essos les dimanches pendant la messe ; ou encore la fermeture au mois de juillet 2002 du marché sexuel de Yaoundé, appelé "Carrefour de la joie" à Mvog-Ada qui a été décrit au chapitre 3). Il y va de la réussite du pouvoir en place, mais aussi de son maintien.

Cette logique de laxisme apparent semble alors compréhensible, puisque le Cameroun depuis les années 1990, s'est inscrit, à l'instar de bien d'autres pays en Afrique sub-saharienne, dans la mouvance de la démocratie. Désormais, toutes les actions du pouvoir, se doivent d'avoir systématiquement un retentissement politique favorable, dans une logique de compétition et de course au pouvoir.

Cependant, il y a le problème du degré de laisser-aller ou de laxisme qui se pose, même s'il est apparent ou stratégico-politique, car la situation sus-décrite, fait que par ricochet, un aspect du système politique camerounais, de manière inavouée ou non, apparaît comme un facteur de propension à l'homosexualité. En effet, tout est si bien caché en matière de sexualité et d'homosexualité en particulier au Cameroun que, ce sont les rumeurs qui ont fini par prendre les devants. Dans les milieux homosexuels de Douala et de Yaoundé, parfois même au-delà, il est courant qu'il soit fait mention de l'homosexualité supposée ou avérée de tel ou tel homme politique influent et cela est, parfois relayé par la presse locale à sensation. Cette situation trouve un terrain favorable dans ce laxisme affiché du pouvoir, pour ce qui est de réprimer les délits d'homosexualité. Il s'ensuit alors que ces rumeurs, en dernier ressort, sont récupérées par certains acteurs sociaux pour légitimer leur orientation sexuelle. Pour d'autres, ils s'en serviront comme voie ou moyen pour parvenir à une ascension sociale qu'ils

croient percevoir en filigrane. Cela a un grand impact chez les individus, surtout lorsqu'on sait qu'au Cameroun, la vie privée des hommes politiques de même que la politique en elle-même, constituent « *l'aliment de base de la rumeur* » (NGA NDONGO, Idem : 660).

Le pouvoir au Cameroun, par son mutisme sur le phénomène de l'homosexualité, ou à travers la très faible fréquence des sanctions conformément à la loi en matière d'homosexualité, apparaît comme un facteur de propension de cette activité. Même si ce laxisme peut sembler apparent, cachant des actions politiques futures, cette situation amène plutôt certains individus à supposer à tort ou à raison que, c'est une manière pour le pouvoir d'encourager de manière tacite l'homosexualité. Ils sont d'autant plus certains de leur jugement que les rumeurs sur l'orientation ou les pratiques homosexuelles de certains hommes politiques alimentent leur univers ; d'où la déduction somme toute logique pour eux, que le pouvoir en place protège les homosexuels au Cameroun et les encourage dans cette voie. La loi pour eux est devenue dépassée. Les homosexuels au Cameroun voient aussi à travers ces rumeurs, la traduction d'une certaine légitimation de leur pratique sexuelle.

# **CONCLUSION GENERALE**

L'étude ici présentée avait pour objectif principal de présenter et d'analyser l'ensemble des manifestations concrètes qui laisse croire que le phénomène de l'homosexualité au Cameroun, a connu une certaine propension croissante. Il s'agissait également d'identifier et d'analyser, par la suite quelques facteurs sociaux à même d'expliquer de cette propension grandissante et observable dans les villes de Douala et de Yaoundé et par extension, dans tout le Cameroun.

A travers ce travail, quelques constats ont été faits, à savoir que l'homosexualité, malgré ce qui peut paraître, a toujours existé en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Cependant ce fut une activité qui s'inscrivait exclusivement dans les cadres rituels ou dans les cadres initiatiques, car elle n'était pas perçue comme un autre moyen de vivre la sexualité dans un groupe, puisque ce moyen était stérile, improductif. Or, en Afrique le but ultime de la sexualité c'était la reproduction, sans laquelle le groupe social ne pouvait se perpétuer. Mais cette vision des choses a été dépassée, au point qu'aujourd'hui, en Afrique en général et au Cameroun en particulier, l'homosexualité n'est plus manifestée ou vécue dans un cadre rituel donc fermé à tout intrus, exception faite de certains milieux ésotériques. Au contraire elle se manifeste de manière de plus en plus visible, et ne s'inscrit plus dans la même symbolique qui avait cours autrefois. Au Cameroun, l'homosexualité pour certains est devenue un signe qui garantit une ascension sociale, un moyen de sortir de la misère, une activité faite par mimétisme (à travers l'influence médiatique) et une sorte de légitimation à travers l'attitude des détenteurs du pouvoir qui apparaît comme laxiste. C'est pourquoi aujourd'hui, on serait à même de penser que la crise dans laquelle vivent les camerounais a engendré un dysfonctionnement de toute la société, étant la principale cause de l'inadéquation qui existe entre les demandes des acteurs sociaux et ce que la société peut leur proposer. Or, si les individus considèrent que d'une certaine manière la société ne peut plus rien leur proposer, on serait à même de déduire dans leur logique qu'elle ne peut plus rien leur imposer en retour, même en matière de choix dans l'orientation sexuelle. Devant ce vide que laisse la société camerounaise, les médias Occidentaux notamment, se chargent de combler celui-ci à travers de nouveaux modèles culturels où certains individus semblent trouver leur compte. C'est pourquoi à ce niveau, on parlera alors de changements, de mutations dans les comportements



sociosexuels des camerounais, puisque c'était de sexualité en général et d'homosexualité en particulier dont il était question dans ce travail.

Bien avant cela, certains concepts ont été précisés, dont le plus incontournable fut certainement celui de l'homosexualité. Après discussion, l'homosexualité, dans le cadre de cette étude, a été désignée comme une orientation sexuelle chez un individu donné, lequel a déjà lui-même une attirance explicite ou non pour les personnes de son sexe et qui, après une série d'étapes par laquelle il est passé, est parvenu à la reconnaissance, à l'acceptation et enfin à l'intégration progressive de son identité homosexuelle. Cette orientation sexuelle acquise peut par la suite aboutir à une relation charnelle avec une personne de même sexe si l'occasion, les conditions et le cadre s'y prêtent. C'est ce qui a été appelé dans cette étude l'activité.

Pour revenir à notre préoccupation principale, après avoir au préalable délimité notre champ sémantique et notre perception de l'homosexualité, quatre grandes hypothèses de recherche ont été avancées, pour essayer de comprendre et d'analyser cette situation de propension croissante à l'homosexualité qui a pu être notée, à un moment donné au Cameroun, principalement à Douala et à Yaoundé.

Il s'agissait d'abord comme première hypothèse, de la situation de crise sociale dans laquelle continue de vivre le Cameroun. Puisque la crise est multidimensionnelle, deux aspects de celle-ci ont été seulement présentés : la crise économique, même si les discours officiels prétendent que le Cameroun en est sorti. Il a été démontré que cette sortie demeure encore largement au niveau macroéconomique, et que dans le quotidien des populations, les situations de non satisfactions des besoins élémentaires demeurent. Il y avait également la crise familiale. La crise par conséquent, dans son aspect économique et familial, constitue un grand facteur de dysfonctionnement social au Cameroun. Elle a contribué à augmenter le phénomène de l'homosexualité au Cameroun et à le rendre plus visible : ainsi, de nombreux individus soumis à la misère et ayant déjà quelque penchant homosexuel, se sont tournés comme officiellement, vers ce type de sexualité dans l'espoir avoué de sortir de cette misère, et cela de manière beaucoup plus perceptible. Nous avons également fait état d'une certaine déstructuration au sein de certaines familles monoparentales ou biparentales, avec l'absence régulière d'un des parents. Cette situation aurait pour corollaire dans ces familles, un faible contrôle sur les enfants, lequel engendre un handicap au sein de celles-ci. A cela s'ajoute l'absence de dialogue ou d'éducation sexuelle ou encore les

cas de viols qu'ont subi certains enquêtés par leurs proches parents (oncle, tante...), et enfin les premiers contacts homosexuels qui ont pu être mentionnés par nos enquêtés avec leurs proches ou certains membres de leur famille de même sexe (amis, cousin, frère...). Même s'il demeure vrai que tous ces premiers contacts qui ont été ici signalés ne déterminent pas nécessairement l'orientation sexuelle, il n'en demeure pas moins que personne ne peut jauger de l'impact psychologique qui est ainsi produit chez les individus lors de ces premiers contacts. Cela dit, cette situation de crise sociale au Cameroun, et plus précisément de crise économique ou de crise familiale, fait qu'elle soit de facto considérée comme un facteur générateur de la propension croissante à l'homosexualité chez certains camerounais.

Il a été question ensuite de voir si certains groupes ésotériques évoluant au Cameroun n'encourageaient ou n'incitaient pas leurs adeptes à des pratiques homosexuelles, auquel cas, ces derniers (les adeptes) seraient devenus homosexuels en raison de leur appartenance à ces cercles ésotériques. Cette hypothèse a été infirmée en raison du fait que seulement 13 de nos enquêtés, soit 16 % ont affirmé appartenir à des sociétés ésotériques dans lesquelles ils ont avoué avoir à des fréquences régulières des rapports charnels à caractère homosexuels. Vu donc ce pourcentage très peu significatif, comparé aux autres enquêtés qui n'ont pas affirmé appartenir à de tels milieux, ces milieux ne sauraient être considérés comme des facteurs significatifs de propension à l'homosexualité au Cameroun. Cependant, vu aussi que le domaine de cette hypothèse était très vaste et complexe, nous pensons que c'est une voie de recherche qu'il serait intéressant d'approfondir. Il y a en effet à travers les statistiques qui viennent d'être signalées, la preuve qu'il existe quand même, un tant soit peu, une certaine incidence de ces sociétés ésotériques sur le comportement sexuel de certains individus au Cameroun, qui y adhèrent bien que ces statistiques soient très peu représentatives.

Il fallait ensuite également voir si le flux d'information et de médias qui parvient au Cameroun par les moyens poussés de la technologie communicationnelle, ne favorisait pas l'arrivée de quelques informations dont le contenu serait à même d'inciter certains camerounais à se tourner vers la pratique homosexuelle par mimétisme par exemple, ou dans l'espoir de vivre cette orientation sexuelle de manière plus libre comme cela s'observe en Occident, à travers ces mêmes médias. Il a été démontré qu'effectivement certains de ces médias reçus au Cameroun avaient des

contenus clairement pro-homosexuels, susceptibles de pousser certains camerounais ayant déjà fait le choix, même tacite, de se tourner vers l'orientation homosexuelle, de le faire maintenant de manière plus osée et perceptible, en dépit de rigidités sociales et de la législation en vigueur. Ainsi, les médias au Cameroun, du moins ceux qui ont de temps en temps ou de manière permanente un contenu qui promeut l'homosexualité, constituent également l'un des facteurs de la propension croissante à l'homosexualité chez certains acteurs sociaux.

Comme dernière hypothèse de cette étude enfin, il s'agissait d'établir quelque rapport entre l'agissement effectif des détenteurs du pouvoir au Cameroun et la gestion qu'ils font des délits d'homosexualité, au vu de l'article 347 bis du Code pénal qui la condamne. Il s'est trouvé qu'au niveau de l'application de cette loi au Cameroun, il existait un très grand laxisme. Nous n'avons enregistré au cours de l'enquête qu'une seule condamnation, et il s'agissait d'un individu étranger. En outre, il a été aussi établi que les magazines érotiques gays étaient en vente libre dans les villes de Douala et de Yaoundé, malgré une fois de plus l'interdiction formelle de publication et de vente de tels articles, par le Code pénal camerounais (article 265). Ce laxisme peut s'expliquer par le manque de preuves dans le cas d'homosexualité par exemple ou le manque de moyens matériels efficaces pour le contrôle des entrées et de la vente de ces publications. Mais il apparaît beaucoup plus qu'en dehors de cela, ce laxisme trouve plutôt son existence dans le fait que l'homosexualité, dans ses manifestations, au Cameroun, ne constitue pas encore un trouble pour l'ordre public d'une part, et un facteur de déstabilisation du pouvoir en place d'autre part. Il s'ensuit alors que l'attention de ce pouvoir est portée vers les événements sociaux jugés beaucoup plus importants : la corruption, le grand banditisme, la bonne gouvernance par exemple. Mais l'on serait en droit de s'interroger sur le fait que la loi prohibant l'homosexualité au Cameroun demeure, puisqu'elle (l'homosexualité) ne semble en rien troubler l'ordre public et le pouvoir en place. C'est qu'en réalité, celle-ci sert de garde-fou à des actions politiques futures d'envergure, qui viendront à point nommé et dans une stratégie de maintien au pouvoir ou de rappel aux citoyens qui l'auraient par exemple oublié, qu'il existe bel et bien une autorité dans le pays, laquelle peut toujours sévir en temps voulu. Le politique apparaît alors à ce niveau comme un facteur tacite de propension à l'homosexualité au Cameroun, car certains individus ne percevant pas toujours ces stratégies, et fort de certaines rumeurs faisant état des penchants

homosexuels de certains dirigeants politiques, croient à une certaine légitimation officieuse des officiels, de leur activité et orientation sexuelle, en dépit de la législation qui apparaît ici comme factice.

Pour nous résumer, essayons d'appréhender ces divers changements, mutations sociosexuels à travers les six questions majeures que propose Guy ROCHER (1968 : III : 30-31) :

Qu'est-ce qui change ?

- Les sociétés changent à plusieurs niveaux, c'est pourquoi nous avons choisi d'isoler uniquement l'aspect de la sexualité, qui a déjà connu une grande transformation dans la société camerounaise.

Comment s'opère le changement ?

- Ce changement dans les comportements sexuels des camerounais est continu. En outre, il rencontre des résistances avec une intensité plus ou moins significative au sein de la société laïque et de la société religieuse. Mais plus que tout autre chose, c'est la rigidité des mœurs qui semble constituer le plus grand obstacle à l'avancement du phénomène homosexuel au Cameroun, ce qui n'arrête pas pour autant certains acteurs sociaux.

Quel est le rythme du changement ?

- Avant les années 1990, le rythme de ce changement des comportements sexuels au Cameroun était lent, imperceptible, au point où il paraissait presque inexistant. Mais avec la venue de la libéralisation sociale des années 1990 dans la vie des populations camerounaises (libertés politique, religieuse, médiatiques, d'association...), le rythme du changement a été accéléré. Il est désormais beaucoup plus visible et rapide.

Quels sont les facteurs expliquant le changement ?

- Pour nous, il s'agit des facteurs de crise sociale, politique, médiatique. Ceux-ci ont créé des conditions favorables à la propension de certains camerounais à l'homosexualité. Cependant, ils ne constituent pas les seuls facteurs de propension à l'homosexualité, il faudrait aussi voir par exemple les milieux ésotériques comme nous le soulignons déjà, ou encore la qualité de l'éducation sexuelle dans le cadre familial, pour ne citer que cela.

Quels sont les agents actifs du changement ?

- Un regard porté sur l'échantillon révèle que les populations ayant une orientation homosexuelle sont dans une large proportion très jeunes. La classe d'âge la plus nombreuse est celle qui va de 20 à 24 ans, soit 34 individus parmi les 81 enquêtés (42 %). Ils sont immédiatement suivis par la classe d'âge qui va de 25 à 29 ans, soit 21 individus parmi les 81 enquêtés (25,9 %). Ils semblent donc être des agents plus actifs dans le changement, parce que plus nombreux. Les principaux agents qui résistent à l'avancée du phénomène homosexuel au Cameroun semblent être les sociétés religieuses, et dans une certaine mesure l'entourage familial.

Est-il possible de prévoir le cours futur des événements ?

- Il serait très osé d'essayer de prévoir l'avenir de l'homosexualité au Cameroun, à travers une étude aussi embryonnaire. Les seules perspectives qui peuvent être présentées sont celles données par nos enquêtés ; 63 enquêtés, soit 77,8 %, aimeraient que l'homosexualité soit aussi tolérée au Cameroun, à l'instar de la Côte d'Ivoire ou de l'Afrique du Sud, seuls pays pour le moment en Afrique sub-saharienne à avoir légalisé l'homosexualité.

A travers ces six questionnements, il apparaît que les premières questions s'attachent à décrire la progression du changement. C'est ce qui a été fait dans les deux premières parties de ce travail. Les deux questions suivantes tentent d'expliquer ou d'analyser ces changements, c'est ce qui a été suivi par l'identification et l'analyse de quelques facteurs sociaux de propension à l'homosexualité au Cameroun, objet de la troisième et dernière partie de cette étude. La dernière question a d'avantage trait à la perspective pour l'avenir ou l'impact du changement ainsi opéré, tant pour les acteurs eux-mêmes, que pour la société qui vit le changement, en l'occurrence la société camerounaise.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## **I- OUVRAGES GENERAUX**

- BALANDIER, Georges, 1986 : Sens et puissance, Paris, Quadrige / PUF, 3<sup>e</sup> édition, 334 p.
- BALLE, Francis, 1990 : Médias et sociétés, Paris, Montchrestien, 5<sup>e</sup> édition, 689p.
- BIBLE (la), s.d : Nouvelle édition d'après la traduction de Louis Segond, Trinitarian Bible Society, England
- BLACHET, Alain et al., 1987 : "Interviewer" in, Les techniques d'enquêtes en Sciences Sociales, Paris, Dunod, pp 81 – 126.
- CUCHE, Denys, 1996 : La notion de culture dans les Sciences Sociales, Paris, La découverte, coll. « Repères », 123p.
- DUMONT, Jean, 1972 : Histoire générale de l'Afrique, tome 3, Paris, éd. Beauval, 535 p.
- DURAND, Jean-Pierre et al., 1994 : Sociologie contemporaine, Paris, Vigot, coll. « essentiel », 644 p.
- DURKHEIM, Emile, 1930 : Le suicide, Paris, Quadrige / PUF, 9<sup>e</sup> tirage, 463p.
- \* ETEKI – OTABELA, Marie-Louise, 2001 : Le totalitarisme des Etats africains : le cas du Cameroun, Paris, l'Harmattan, coll. Etudes africaines, 564 p.

- GOUELLAIN, René, 1975 : Douala, ville et histoire, Paris, Institut d'ethnologie, Musée de l'homme, 402 p.
- HUTIN, Serge, 1952 : Les sociétés secrètes, Paris, PUF, coll. Que sais-je, 126p.
- . LABURTHE – TOLRA, Philippe, 1985 : Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion Beti, Paris, Karthala, 407 P.
- \* LABURTHE – TOLRA, P. et WARNIER, Jean-Pierre, 1993 : Ethnologie – Anthropologie, Paris, PUF, 412 p.
- \* LOMBARD, Jacques, 1994 : Introduction à l'ethnologie, Paris, Armand colin, 189 P.
- \* MASSONNAT, Jean et al., 1987 : "Observer" in, Les techniques d'enquête en Sciences Sociales, Paris, Dunod, pp17 – 79
- \* NGA NDONGO, Valentin, 1993 : Les médias au Cameroun : mythes et délires d'une société en crise, Paris, l'harmattan, 228 p
- \* ROCHER, Guy, 1968 : Introduction à la sociologie générale, Tome3, Le changement social,HMH,378p
- \* VARKEVISSER, Corlien et al., 1993 : Elaboration et mise en œuvre de programmes de recherche sur les systèmes de santé, Canada, CRDI, volume 2, 376 p.
- WARNIER, Jean-Pierre.,1999 : La mondialisation de la culture, Paris, la découverte, coll. « Repères »...
- \* WEBER, Max, 1971 : Economies et sociétés, Paris, Plon, tome 1, p 57.

## **II- OUVRAGES SPECIALISES PORTANT SUR LA SEXUALITE** **OU L'HOMOSEXUALITE ET ARTICLES**

\* ABEGA, Séverin-Cécile (Sous la dir. de), 1995 – Apprentissage et vécu de la sexualité chez les jeunes camerounais, de 15 à 30 ans, OMS – Université de Yaoundé I, 2<sup>e</sup> rapport.

\* AGACINSKI, Sylviane. 1998 – Politique des sexes, Paris, Seuil, 205 P.

\* ANATRELLA, Tony. 1998 – La différence interdite, sexualité, éducation, violence, Paris, Flammarion, 327 P.

1993 – Non à la société dépressive, Paris, Flammarion, 313 P

.

\* BATAILLE, Sylvaine et al. 1993 – La sexologie et son univers, 222 P.

\* BONNET, Gérard. 1983 – Les perversions sexuelles, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? 1<sup>e</sup> éd, 125 P...

\* CARRERA, Michael. s.d. – L'encyclopédie du sexe, les faits, les actes, les sentiments, Paris, Solar, 448 P.

\* CORRAZE, Jacques. 1994 – L'homosexualité, Paris, PUF, coll. Que sais-je, 127 P.

\* DERICQUEBOUR, Régis et al. 1985 – "L'homosexualité comme phénomène social" in, L'homosexuel(le) dans les sociétés civiles religieuses, Strasbourg, Cerdic publication, PP 145 – 163, sous la dir. de SCHLICK, J. et ZIMMERMANN.

\* DOUCE, Joseph et al. 1985 – "De l'homosexualité", in L'homosexuel(le) dans les sociétés civiles religieuses ... PP 99 – 106.



\* ECK, Marcel. 1966 – Sodome. Essai sur l'homosexualité, Lesigne / fayard, 352 P.

\* EVERETT, Hughes et al. 1985 – Recherches institutionnelles, Strasbourg, CERDIC, 166 P.

.FOUCAULT, Michel. 1976 – Histoire de la sexualité, la volonté de savoir, tome 1, Paris, Gallimard, 211 P.

1984 – Histoire de la sexualité, l'usage des plaisirs, tome 2, Paris, Gallimard, 339 P

\* HENDIN, Herbert. 1975 – The age of sensation, a psychoanalytic exploration, New-York, 354 P.

\* JEAY, Anne-Marie et al. 1991 – "Homosexualité et SIDA au Mali, variations sur l'étrange et l'étranger" in, Homosexualités et SIDA, cahiers gai kitsch camp, PP 60 – 68.

KOUOH – MOUKOURY, Therese. 1983 – Les couples dominos, aimer dans la différence, Paris, l'Harmattan, 249p ...

\* LEVER, Maurice. 1985 – Les bûchers de Sodome, Paris, Fayard, 426 P.

\* MBURANO, Rwenge. 1999 – "Facteurs contextuels des comportements sexuels : le cas des jeunes de la ville de Bamenda (Cameroun) ", IFORD, Yaoundé, Cameroun, Octobre, n° 40, 30p

\* MENDES – LEITE, Rommel et al. 1991 – "La culture des sexualité à l'époque du SIDA : représentations, comportements et pratiques (homo)sexuelles" in, Homosexualités et SIDA ..., PP 151 – 164.

\* MORALI – DANINOS, André. 1963 – Sociologie des relations sexuelles, Paris, PUF, coll. Que sais-je, 127 P.

- \* OMBOLO Jean-Pierre. 1990 – Sexe et société en Afrique, l'anthropologie sexuelle beti : essai analytique, critique et comparatif, Paris, l'harmattan, 395 P.
- \* ORAISON, Marc. 1975 – La question homosexuelle, Paris, Seuil, 172 P.
- \* OVERING et al. 1967 – L'homosexualité, Paris, Mame, 196 P.
- \* SONGUE, Paulette. 1986 – Prostitution en Afrique, l'exemple de Yaoundé, Paris, l'harmattan, coll. Points de vue concrets, 154 P.
- \* VANDE VYVER. 1985 – "L'homosexuel est-il « contre-nature » ? " ... in, L'homosexuel(le) dans les sociétés civiles et religieuses ..., PP 11 – 120.

### **III- MEMOIRES, THESES ET ARTICLES GENERAUX**

- \* ESSOMBA, Jean-Marie. 2000 – "L'évolution des pratiques sexuelles au Cameroun : le phénomène de l'homosexualité à Yaoundé", Yaoundé, FALSH, Mémoire de Maîtrise en anthropologie, 105 P.
- \* GOMEZ, Virginie. 2001 – in, Marchés tropicaux et méditerranéens, spécial Cameroun, Janvier, PP 43 – 79.
- \* MAI SANGO, Augustin, I. 1998 – "L'influence de la télévision par câble sur les adolescents à Yaoundé", Yaoundé, Institut Catholique d'Afrique Centrale, FSSG, Mémoire de Maîtrise.
- \* NGA NDONGO, Valentin. 1999 – "L'opinion camerounaise", Paris X, Nanterre, U.F.R. de Sciences Sociales, thèse pour le Doctorat d'Etat en Lettres et Sciences Humaines.

#### **IV- ENQUETE**

-ECAM (Enquête Camerounaise auprès des Ménages), MINEFI, juillet – août 1996.

- ECAM II, 2002, Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001, MINEFI, 79p.

#### **V- ROMAN**

\* HIGHSMITH, Patricia. 1995 – Small g, une idylle d'été, Paris, Colman-Lévy, 382 P.

# TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENT :

INTRODUCTION GENERALE	1
I. Présentation et justification de l'étude	2
II. Problématique	3
II-A. Hypothèse générale	4
II-B. Hypothèse secondaires	4
III. Méthodologie	5
III-A. Le cadre de l'étude	5
III-B. Collecte des données	6
III-B.a. L'observation directe	6
III-B.b. L'observation documentaire	7
III-B.c. Le questionnaire	7
III-B.d. Les entretiens ou les interviews	8
IV. L'échantillonnage	8
V. Cadre de l'étude	11
VI. Définition des concepts	12
VI-A. L'homosexualité	13
VI-A.1. Bref aperçu des stéréotypes sur l'homosexualité	13
VI-A.1.a. Stéréotype sur le caractère efféminé/viril des homosexuels	13
VI-A.1.b. Stéréotype sur l'homosexualité liée à un désordre mental	14
VI-A.1.c. Stéréotype lié à la confusion entre pédophilie, pédérastie et homosexualité	15
VI-A.2. Définitions diverses de l'homosexualité	18
VI-A.2. Définition de l'homosexualité sur le plan de la sexualité en général	18
VI-A.2.b. Définition classique et juridique de l'homosexualité	20
VI-A.2.c. L'identité homosexuelle ou l'homosexualité avérée	21
VI-B. La bisexualité	26
VI-C. Homophilie/ homophobie	29
VII. Plan	30

PARTIE I : L'HOMOSEXUALITE EN AFRIQUE ET AU CAMEROUN :	
UN APERCU HISTORIQUE	31
CHAPITRE I : L'homosexualité en Afrique à travers l'histoire	32
I-Difficulté d'un recours à l'histoire de l'homosexualité en Afrique	32
II-Le « fait homosexuel » : un objet historique à construire	34
II-A. Approche critique du « fait homosexuel » dans l'histoire	35
II-B. La constante au niveau de la période d'initiation	38
II-C. La constante au niveau du lieu de l'initiation	40
II-D. La constance au niveau du symbolisme ou de l'interprétation de ces rapports	
Rituels « homosexuels »	41
CHAPITRE II : Lecture de certains rites traditionnels camerounais	
Ayant un caractère homosexuel	46
I- Le « Mevungu » par LABURTHE-TOLRA	48
II- Porté sociologique du « Mevungu »	49
PARTIE II : MANIFESTATION DE L'HOMOSEXUALITE	
DANS LE CAMEROUN CONTEMPORAIN	52
CHAPITRE III : De la propension à l'homosexualité au Cameroun	53
I- présentation de l'homosexualité au Cameroun (le cas des villes	
De Douala et Yaoundé)	54
I-B .Quelques éléments caractéristiques de l'homosexualité au Cameroun	56
I-B.1.a."Nkouandengué"	57
I-B.1.b."Tchouss"	58
I-B.1.c. « Sortir du sac ou du « nkuta »	59
I-B.2. Les rencontres dans les milieux gays de Douala et de Yaoundé	60
I-B.2.a. Le salut	60
I-B.2.b Autres entrée en contacts	61
II- Localisation de l'homosexualité au Cameroun :une visibilité	
Manifeste	63
II -.A. Bistrots, restaurants et clubs homophiles de Douala et Yaoundé	63
II- B Portée sociologique des manifestations de l'homosexualité	
A Yaoundé et Douala : culture et communauté homosexuelle	67
III-. De l'homosexualité dans les milieux carcéraux de Douala et de Yaoundé	69

III-A.Essai de description du phénomène dans les milieux carcéraux	69
III-B. Interprétation du phénomène dans les milieux carcéraux	70
CHAPITRE IV : Regard de la société sur l’homosexualité au Cameroun	76
I- Réaction de la société religieuse face à l’homosexualité	76
II- La société non religieuse ou laïque	86
III- Les réactions ou sanctions négatives manifestes de la société	89
PARTIE III : IDENTIFICATION ET ANALYSE DE QUELQUES FACTEURS SOCIOLOGIQUES DE LA PROPENSION A L’HOMOSEXUALITE AU CAMEROUN	94
CHAPITRE V :De la crise	96
I- Situation de la crise sur le plan économique au Cameroun	97
I- A. Présentation : peut-on encore parler de crise économique au Cameroun ?	97
I-B. De la situation économique du Cameroun, et son rapport Avec l’homosexualité	100
II- Situation de crise sur le plan familial et ses corollaires	104
CHAPITRE VI :Médias, politique et propension à l’homosexualité	110
I- Les médias au Cameroun	111
II- Du facteur politique	120
CONCLUSION GENERALE	125
BIBLIOGRAPHIE	132
TABLE DES MATIERES	138
ANNEXE I :Résultats du dépouillement	i
ANNEXE II :Questionnaire et guide d’entretien	iv

# **ANNEXE I : RESULTATS DU DEPOUILLEMENT**

**-12 Distribution des enquêtés selon la possession d'un revenu fixe**

Réponse	Effectif	%
Possède	33	40,7
Ne possède pas	48	59,3
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

**-13 Distribution des enquêtés selon l'appartenance à une société ésotérique**

Réponse	Effectif	%
oui	13	16,0
non	68	84,0
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

**14 - Distribution des enquêtés selon la bisexualité**

Situation	Effectif	%
homosexuel exclusif	47	58,0
bisexuel	34	42,0
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

**15 - Distribution des enquêtés n'ayant pas de revenu selon l'assistance**

Moyen de survie	Effectif	%
La famille	19	39,6
Le partenaire	10	20,8
La famille et le partenaire	12	25,0
La prostitution	1	2,1
Le partenaire + Prostitution	2	4,2
Autre source	2	4,2
Le partenaire + Autre source	1	2,1
Non déclaré	1	2,1
Non concerné	33	
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

**16 - Distribution des enquêtés selon l'accès aux TV étrangères**

Occurrence	Effectif	%
Accès	74	91,4
Pas d'accès	7	8,6
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

**17 - Distribution des enquêtés selon la possession des journaux gays**

Occurrence	Effectif	%
Possède	44	54,3
Ne possède pas	37	45,7
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>



### 18 - Distribution des enquêtés selon la fréquentation des Cyber cafés

Occurrence	Effectif	%
Fréquente	63	77,8
Ne fréquente pas	18	22,2
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

### 19 - Distribution des enquêtés selon l'accès aux médias (TV, Journaux, Internet)

Occurrence	Effectif	%
Accès	77	95,1
Pas d'accès	4	4,9
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

### 20 - Distribution des enquêtés selon la durée de l'homosexualité

Durée	Fréquence	%
moins d'un mois	1	1,2
1 à 11 mois	8	9,9
1 à 4 ans	33	40,7
5 à 9 ans	17	21,0
plus de 10 ans	22	27,2
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

### 21 - Distribution des enquêtés selon leur considération et le fait d'avoir un partenaire hetero

	A un partenaire hetero	Pas de partenaire hetero	Total
homosexuel exclusif	20 28,6%	27 38,6%	47 67,1%
bisexuel	23 32,9%	0 0,0%	23 32,9%
<b>Total</b>	<b>43</b> <b>61,4%</b>	<b>27</b> <b>38,6%</b>	<b>70</b> <b>100,0%</b>

Les pourcentages sont ici calculés pour les individus ayant répondu aux deux questions dont le tableau est issu.

### 22 - Distribution des enquêtés selon le vœux de légalisation et la raison

	RAISON				Total
	Droit à la liberté	Epanouissement	Contraire éthique	Autre raison	
<b>Recon. Légale</b>	31 38,3%	32 39,5%	0 0,0%	0 0,0%	<b>63</b> <b>77,8%</b>
<b>Pas de recon. Légale</b>	0 0,0%	0 0,0%	17 21,0%	1 1,2%	<b>18</b> <b>22,2%</b>
<b>Total</b>	<b>31</b> <b>38,3%</b>	<b>32</b> <b>39,5%</b>	<b>17</b> <b>21,0%</b>	<b>1</b> <b>1,2%</b>	<b>81</b> <b>100,0%</b>

# **ANNEXE II : QUESTIONNAIRE ET GUIDES D'ENTRETIEN**

## A-Questionnaire destiné aux homosexuels de Yaoundé et de Douala

Bonjour, M. ou Mme, je m'appelle GUEBOGUO Charles et je suis étudiant en Sociologie (niveau 4). Je mène une enquête sur les manifestations et les facteurs explicatifs de l'homosexualité dans les villes de Douala et de Yaoundé. Je vous saurai gré de répondre en toute véracité à ce questionnaire, si vous vous reconnaissez comme un (une) homosexuel(le) ou comme un(une) bisexuel(le), vivant dans l'une ou l'autre de ces villes du Cameroun et, si vous êtes également de nationalité camerounaise. Veuillez croire que votre anonymat sera judicieusement préservé.

Merci...

**Numéro du questionnaire** |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| (ne pas remplir)

### I-IDENTIFICATION

Q1 : Quel âge avez-vous ? |\_|\_|

Q2 : Quel est votre sexe ? Masculin |\_| Féminin |\_| (cocher une case)

Q3 : Quelle est votre ville de résidence ?

Q4 : Quel est votre quartier ?

Q5 : Exercez-vous une activité ? Oui |\_| Non |\_|

Si oui, précisez ce que vous faites

Q6 : Avez-vous un revenu fixe ? Oui |\_| (précisez dans l'un des intervalles ci-dessous)

- a) Moins de 10000 Fcfa |\_|
- b) Entre 10000 F et 59000 Fcfa |\_|
- c) 60000 F et 109000 Fcfa |\_|
- d) 11000 F et 159000 Fcfa |\_|
- e) 16000 F et 200000 Fcfa |\_|
- f) Plus de 200000 Fcfa |\_|

Non |\_| (précisez par quel moyen vous survivez)

A' avec le concours de ma famille |\_|

B' avec le concours de mon/ma petit(e) ami(e) |\_|

C' en faisant payer mes charmes |\_|

D' autres |\_| (précisez)

Q7 : Appartenez-vous à une société ésotérique ? Oui |\_|

Non |\_| (passez à Q9)

Q8 : Avez-vous recours à des relations homosexuelles en son sein ? Oui |\_| (indiquez la fréquence approximative) Non |\_|

Q9 : De quelle ethnie êtes-vous ?

## II- VIE QUOTIDIENNE

Q10 : Depuis combien de temps vivez-vous votre homosexualité ?

- a) moins d'un mois
- b) 1 à 11 mois
- c) 1 à 4 ans
- d) 5 à 9 ans
- e) plus de 10 ans

Q11 : Pouvez -vous nous parler des circonstances de votre entrée en activité homosexuelle ?

Q12 : Êtes-vous mariés ? Oui

Non  (passez à Q14)

Q13 : Comment vivez-vous avec votre partenaire hétérosexuel et homosexuel ?

(passez à Q15)

Q14 : Avez-vous un partenaire hétérosexuel (petit(e) ami(e)) ?

Oui

Non

-Pourquoi ?

Q15 : Vous- vous définissez comme :

-Un homosexuel exclusif

-Un bisexuel

-Autres (précisez)

Q16 : Votre entourage familial proche ou éloigné sait-il que vous êtes homosexuel ?

-Oui

Non  (passez à Q18)

Q17 : Quelle a été leur réaction ?

- a) indifférente
- b) tolérante
- c) violente
- d) autres (précisez)  (passez à Q19)

Q18 : Si votre entourage familial le découvre, comment pensez-vous qu'il réagirait ?

- a) indifférent
- b) tolérant
- c) violent
- d) je ne sais pas

Q19 : Qu'est-ce qui vous conduit à pratiquer l'homosexualité ?

- a) j' ai besoin d'argent
- b) mes amis
- c) les média  (précisez lesquels)
- d) autres  (précisez)

Q20 : Appartenez-vous à un regroupement ou à une association Gaie ?

Oui

Non

-Dites pourquoi

Q21 : Quelle est votre religion ?

- a) catholique
- b) protestant
- c) autre  ( précisez)
- d) je n' en ai pas  (passez à Q23)

Q22 : Votre religion a-t-elle une influence sur l'orientation sexuelle que vous avez choisi ?

Oui  (précisez laquelle)

Non

### III- RAPPORT AU SOCIAL

Q23 : Vos collègues ou camarades ou ami(es) savent-ils que vous êtes homosexuels ?

- a) Oui
- b) Certains le savent, d'autres non
- c) Non  (passez à Q25)

Q24 : Quel a été leur réaction ?

Q25 : Vous a-t-on déjà causé des ennuis à cause de votre homosexualité ?

Oui

Non  (passez à Q27)

-Si Oui, précisez exactement qui (vous pouvez cocher plus d'une case)

- a) mes collègues, mes camarades
- b) la police
- c) mes voisins
- d) autres  (précisez)

Q26 : Qu'ont-ils faits exactement ?

### IV- ACCES MEDIATIQUE

Q27 : Avez-vous un accès fréquent aux chaînes de TV étrangères ?

Oui

Non  (passez à Q29)

Q28 : Y présente-on souvent des films pro-homosexuels ?

Oui

Non

Q29 : Possédez-vous des revues ou magazines Gaies ?

OUI  (précisez quelques titres ...)

Non  ( pourquoi ?) passez à Q32

Q30 : Possédez-vous un abonnement pour ces périodiques ?

Oui  (passez à Q32)

Non

Q31 : Comment faites-vous pour vous les procurer ?

- a) dans les magasins
- b) chez les vendeurs du poteau
- c) chez des ami(es)
- d) autres  (précisez)

Q32 : Fréquentez-vous des cyber cafés ?

Oui

Non  (pourquoi) passez à Q36

Q33 : Surfez-vous dans des sites Gais ?

Oui

Non  (passez à Q36)

Q34 : Êtes-vous satisfait après vos investigations dans ces sites ?

Oui

Non

Q35 : Pourquoi allez-vous dans ces sites ?

## **V- DIVERS**

Q36 : Aimerez-vous que l'homosexualité soit libéralisée au Cameroun ?

Q37 : Pourquoi ?

## **B-GUIDE D' ENTRETIEN I**

(avec un gardien de la prison centrale de Yaoundé et un ancien détenu de la prison de Douala)

- 1) Avez-vous déjà constaté par vous mêmes ou par vos collègues des pratiques homosexuelles entre les prisonniers au sein de cette institution ?
- 2) Combien de fois et, quel est l' âge approximatif des intervenants ?
- 3) Quelle est la durée réelle de leur détention ?
- 4) A votre avis, quelles seraient les circonstances d'une telle activité ?
- 5) Quelle a été votre réaction, ainsi que celle de vos collègues ?
- 6) Quelle a été la réaction des autres prisonniers ?
- 7) Que font les autorités penitencières ?

## **C- GUIDE D' ENTRETIEN II**

(avec quelques homosexuels de Douala et de Yaoundé)

- 1) Avez-vous un terme ou un nom pour vous désigner ?
- 2) Avez-vous une signification de ces termes ?
- 3) Avez-vous des signes de reconnaissances entre vous ?
- 4) Avez-vous des points de rencontre ? Quels sont-ils ?
- 5) Quels sont vos partenaires privilégiés ?

# ANNEXE III : LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES



<b><u>Tableau 1</u></b> : Distribution des enquêtés selon l'âge	P 9
<b><u>Tableau 2</u></b> : Distribution des enquêtés selon le sexe	P 9
<b><u>Tableau 3</u></b> : Distribution des enquêtés selon la ville de résidence	P10
<b><u>Tableau 4</u></b> : Distribution des enquêtés selon l'appartenance ethnique	P10
<b><u>Tableau 5</u></b> : Distribution des enquêtés selon le type de quartier de résidence	P10
<b><u>Tableau 6</u></b> : Distribution des enquêtés selon l'activité	P10
<b><u>Tableau 7</u></b> : Distribution des enquêtés selon la religion	P11
<b><u>Tableau 8</u></b> : Tableau récapitulatif des étapes de l'évolution de l'identité homosexuelle Chez l'individu	P24
<b><u>Tableau 9</u></b> : Influence de la religion sur les homosexuels enquêtés à Yaoundé et à Douala	P83
<b><u>Tableau 10</u></b> : Nombre d'enquêtés dont la famille est informée de leur pratique Homosexuelle et réaction de cette dernière	P87
<b><u>Tableau 11</u></b> : Connaissance des amis.....et réaction	P87
<b><u>Tableau 12</u></b> : Distribution des enquêtés possédant un revenu fixe	P99
<b><u>Tableau 13</u></b> : Distribution des enquêtés selon les circonstances d'entrée	P107
<b><u>Tableau 14</u></b> : Distribution des enquêtés selon la possession d'un revenu fixe	Annexe I
<b><u>Tableau 15</u></b> : Distribution des enquêtés selon l'appartenance à une société ésotérique	''
<b><u>Tableau 16</u></b> : Distribution des enquêtés selon la bisexualité	''
<b><u>Tableau 17</u></b> : Distribution des enquêtés n'ayant pas de revenu, selon l'assistance	''
<b><u>Tableau 18</u></b> : Distribution des enquêtés selon l'accès aux TV étrangères	''
<b><u>Tableau 19</u></b> : Distribution des enquêtés selon la possession des journaux gays	''
<b><u>Tableau 20</u></b> : Distribution des enquêtés selon la fréquentation des cyber cafés	''
<b><u>Tableau 21</u></b> : Distribution des enquêtés selon l'accès aux médias (TV, Journaux, Internet)	''
<b><u>Tableau 22</u></b> : Distribution des enquêtés selon la durée de l'homosexualité	''
<b><u>Tableau 23</u></b> : Distribution des enquêtés selon leur considération et le fait d'avoir un partenaire hétérosexuel	''
<b><u>Tableau 24</u></b> : Distribution des enquêtés selon le vœux de légalisation et la raison	